

BURKINA FASO

Unité – Progrès - Justice

Ministère des Enseignements Secondaire, Supérieur
et de la Recherche Scientifique
(M.E.S.S.R.S)

UNIVERSITÉ DE OUAGADOUGOU

Unité de Formation et de Recherche
en Sciences Humaines
(U. F.R./S.H.)

DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE

Mémoire de maîtrise :

Option : Géographie rurale

<p>LES IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES DE LA PECHE SUR LES RIVES DU LAC BAGRE</p>
--

Présenté par : **YANOGO P. Isidore**

Année académique : 2002-2003

Sous la direction de Messieurs :
Dr SOMÉ P. Honoré, Maître assistant,
Dr ZOUNGRANA T. Pierre, Maître assistant

A mon père

A ma mère

A tous mes frères et sœurs

Je dédie ce mémoire

REMERCIEMENT

Au terme de ce travail, il est de notre devoir de remercier sincèrement tous ceux qui de loin ou de près ont soutenu nos efforts pour l'élaboration de ce document.

Nous adressons nos remerciements à tout le corps enseignant du département de géographie qui a bien voulu assurer notre formation.

Une mention particulière est faite ici à mes directeurs de mémoire Mr Tanga Pierre ZOUNGRANA et Mr P. Honoré SOME, pour leur patience, leur compréhension et leurs multiples conseils, sans lesquels ce travail n'aurait pas vu le jour.

A tous les agents PAIE du lac Bagré, en particulier Mr Idrissa GO et Mr TASSEMBEDO, nous vous adressons nos remerciements.

Notre reconnaissance et nos remerciements les plus sincères aux Pêcheurs, Mareyeurs, Transformateurs auprès des quels nous avons mené nos enquêtes.

Merci au Projet ENRECA IDR-UIR/SH pour ses multiples soutiens. Aux personnels du projet, nous exprimons notre reconnaissance pour leurs conseils techniques et les connaissances informatiques qu'ils nous ont transmis. Nous ne saurons oublier la contribution efficace de Mr Frédéric CABORE, Géographe informaticien du projet.

A tous les camarades avec lesquels nous avons collaboré au sein du projet ENRECA, nous adressons nos vifs remerciements.

Tous ceux qui n'ont pu être cités, parents, amis, camarades étudiants, et qui ont contribué d'une quelconque façon à la réalisation de cet ouvrage, nous disons que nous n'oublions pas.

Merci à tous !

SOMMAIRE

<i>RESUME</i>	5
<i>INTRODUCTION GENERALE</i>	6
<i>LA METHODOLOGIE</i>	9
 <i>CHAPITRE I : PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE</i>	15
I- LES ASPECTS PHYSIQUES.....	15
II- ASPECTS HUMAINS	24
III- LA PRODUCTION HALIEUTIQUE ET LES SITES DE PECHE	30
 <i>CHAPITRE II : LES ACTEURS DE LA PECHE</i>	41
I- LES PECHEURS.....	41
II- LES MAREYEURS	52
III- LES TRANSFORMATRICES	57
 <i>CHAPITRE III : LES IMPACTS DE LA PÊCHE</i>	68
I- LES CIRCUITS DE DISTRIBUTION	68
II- LES RETOMBÉES DE LA FILIÈRE PÊCHE.....	74
 <i>CONCLUSION GENERALE</i>	92
 <i>BIBLIOGRAPHIE</i>	94
 <i>ANNEXES</i>	98
<i>LISTE DES FIGURES</i>	116
<i>LISTE DES PHOTOGRAPHIES</i>	117
<i>LISTE DES TABLEAUX</i>	118
<i>LISTE DES CARTES</i>	118
<i>TABLE DES MATIERES</i>	119

RESUME

Le lac de Bagré a été construit en 1992 sur le cours moyen du Nakambé, entre les provinces du Boulgou et du Zoundwéogo. D'une capacité de 1,7 milliard de m³ sur une superficie de 2.500 ha, cet aménagement a offert de nouvelles opportunités pour l'agriculture et la production électrique. Mais elle a entraîné le déplacement de populations, la perte de terres agricoles et de ressources forestières. Elle a également déstructuré les systèmes de production des villages riverains.

A côté des objectifs principaux de l'aménagement, les populations riveraines s'adonnent à des activités "hors projet", en l'occurrence la pêche et le maraîchage.

L'étude d'un site défini autour du nouveau village de Fougou (village déplacé) a permis de mesurer l'impact socio-économique de la pêche à Bagré. Les résultats confirment les hypothèses selon les quelles :

- sur les rives du lac, les acteurs de la pêche sont en majorité des autochtones de la zone.
- l'organisation de la pêche résulte de l'action concertée de groupements d'acteurs et des services techniques de la direction des pêches.
- l'exploitation du potentiel halieutique compense les diverses pertes subies suite à la mise en eau du barrage (apports alimentaires, revenus de pêche). Cette situation affecte les conditions de vie des populations riveraines à travers :
 - ✓ la création d'emplois : sur les sites d'étude, plus de 1.200 emplois sont générés par la pêche ;
 - ✓ la diversification des sources de revenus;
 - ✓ l'amélioration de la consommation de protéines animales;
 - ✓ l'amélioration des conditions d'accès à l'éducation, aux soins de santé;
 - ✓ l'amélioration de l'habitat, l'intégration à l'économie du monde rural, etc.

La pêche, grâce à ses diverses retombées, produit un impact positif sur la vie sociale et économique des autochtones riverains du lac Bagré.

Mots clés : Aménagement hydro-agricole - Pêche- Revenu- Amélioration des conditions de vie- Bagré – Burkina Faso.

INTRODUCTION GENERALE

Le Burkina Faso est un pays sahélien continental aux ressources naturelles limitées. Faiblement industrialisé, ses populations vivent essentiellement d'activités agricoles et pastorales. Les caprices pluviométriques jouent sur la disponibilité du potentiel hydraulique déjà faiblement doté.

Bien que la majeure partie de la population active vive d'agriculture et d'élevage, la part de ces deux activités dans le Produit Intérieur Brut (P.I.B) reste extrêmement faible, de l'ordre de 36,6 % (PNUD,1998). De multiples contraintes expliquent la faible productivité de ces secteurs économiques : irrégularité dans la répartition spatio-temporelle des précipitations, pauvreté et fragilité des sols, surpâturage, etc. Ce faisant, les besoins alimentaires du pays ne sont pas toujours couverts par les productions nationales. La situation tend à s'aggraver depuis trois décennies, avec la péjoration des conditions climatiques et la dégradation des ressources en sol. Une croissance démographique encore élevée (3% l'an) augmente la pression sur les ressources dont la disponibilité est en baisse.

Pour pallier ces insuffisances, les pouvoirs publics ont développé des initiatives diverses, notamment la colonisation des terres humides (Aménagement des vallées des Volta), la mobilisation et la valorisation agricole des eaux pluviales. Cet engagement témoigne d'une certaine perception de la rareté de l'eau au Sahel et de la conviction du rôle de la ressource hydraulique dans le développement rural. Cette politique de l'eau s'inspire d'ailleurs d'expériences de petite hydraulique dans la période coloniale¹, ainsi que des grands barrages sur le Nil.

Le "printemps des barrages" pour la mobilisation des eaux de surface fait suite à la grande sécheresse des années 1970. Mais les grands projets ne se réalisent qu'à partir de la période révolutionnaire² : Sourou en 1984 (370.000.000 m³), Kompienga en 1989 (1,5 milliards de m³), Bagré en 1992, Ziga en 1999 (200.000.000 m³).

La construction des barrages a potentiellement amélioré les conditions de l'agriculture et de l'élevage. Dans le cas de Bagré, le lac a recouvert des terres agricoles³, détruit des formations végétales naturelles et des vergers, déplacé deux villages (Foungou et Yakala) et perturbé les

¹ *Les barrages en terre des Missions catholiques, dans les années 1920, en Pays mossi (Zoungrana, 1994. Acteurs et stratégies de l'eau au Burkina*

² *La Révolution, régime d'exception d'obédience marxiste léniniste a dirigé l'Etat du Burkina de 1983 à 1987*

³ *OUEDRAOGO F. C. 1998*

systèmes de production. Cette perte de potentiel en facteurs et en organisation de production a affaibli les bases de l'économie agricole des populations riveraines du lac.

En compensation de ces contraintes, l'aménagement offre aux populations de pratiquer la double culture irriguée de riz en aval du barrage. Malgré cette aubaine, la plupart des riverains s'investissent dans le maraîchage et la pêche, activités traditionnelles secondaires qui prennent de l'essor à cause de l'abondance de l'eau, mais aussi à cause de la vulgarisation de techniques et les tentatives d'organisation. Ces activités, surtout la pêche, sont "hors projet" comme pour tenter de réaliser les mêmes objectifs que le "projet", sans se soumettre aux desiderata de la puissance publique et des bailleurs de fonds. Initiative paysanne, sous l'impulsion de migrants et en association avec des autochtones, la pêche peut-elle relever le défi de la sécurité alimentaire dans la région du lac Bagré ?

L'exploitation du potentiel hydraulique par la population riveraine n'a point tardé. N'étant pas pêcheurs de tradition, les autochtones sont passés de la pêche de loisir après les récoltes à une pêche à temps plein : cas de Béguédo et Niaogho. Ainsi, cette population s'inscrit dans une dynamique "hors-projet", parce que l'une des finalités de l'aménagement est l'intégration de la population résidente dans les périmètres rizicoles.

Bagré, grâce à son aménagement, permet une diversification des activités par le biais de sa grande retenue d'eau. Le réservoir abrite une faune exploitable de plus de 1.500 tonnes par an, entraînant l'installation de pêcheurs permanents dont des professionnels et des semi-professionnels venant parfois des pays voisins.

Dans le secteur de la pêche se développe une chaîne regroupant les pêcheurs, les mareyeurs et les transformateurs. Ces activités accompagnent la pêche proprement dite et facilitent la distribution du poisson dans les petits marchés des centres urbains. La transformation du poisson est assurée par les femmes ; ce qui réduit les pertes des captures par avarie surtout durant les périodes de forte production. Cette activité de transformation permet aux femmes de jouer un rôle de premier ordre dans le circuit de pêche.

La pêche a un double impact sur l'économie nationale : en plus des flux d'argent dans les caisses de l'Etat, on constate une baisse de 15 à 20 % de la dépendance extérieure en produits halieutiques (Traoré A.C., 1990)

En dehors du circuit de transformation, de conservation, de distribution et de commercialisation, il s'est développé un circuit d'approvisionnement en matériel de pêche, rapprochant ainsi le pêcheur à son outil de travail.

La réalisation des grandes retenues d'eau devrait favoriser la baisse du niveau de pauvreté des populations et concourir à la sécurité alimentaire. Elle a donc donné une nouvelle dimension à la pêche. En effet ce secteur tend à répondre aux attentes, en créant des emplois et en contribuant à l'alimentation de la population locale et urbaine.

L'exploitation documentaire a permis de mieux cerner le thème, à travers la connaissance des termes techniques employés dans le secteur de pêche; et l'acquisition des résultats sortis des études effectuées sur les zones de pêche.

Plusieurs auteurs ont abordé le thème de la pêche dans le lac de barrage de Bagré, ainsi que dans les grandes pêcheries du Burkina. De ces multiples études, certains ont tenu à prendre en compte toutes les réalisations menées dans la zone du lac, sans approfondir les impacts de l'ouvrage sur la population locale. C'est ainsi que des thèmes tels que l'aspect bio-écologique du lac de Bagré ont été traités par SOCREGE (octobre 1998), par KABRE T.A. et ILLE A. (1998) etc. L'aspect technique de la pêche est traité par PARE D. E. (1988), NANEMA P. (1995) et bien d'autres. La relation entre l'aspect technique et la gestion durable des ressources piscicoles du lac de Bagré a été abordée par OUATTARA Y. (1999). La gestion participative des pêcheries a retenu l'attention de OUEDRAOGO M. (1982) et de BOUDA S. (1985). Les multiples contraintes de l'activité de pêche ont été traitées par la majorité des auteurs consultés. En plus de ces thèmes, le volet socio-économique a été étudié par KABORE K. (1994) et OUEDRAOGO M. (1996). Des études purement économiques ont été menées par LENA W. L. (1997). Ces différentes études, bien que traitant des revenus des acteurs, n'abordent pas l'utilisation de ces revenus. De ces études il ressort que, la mise en eau du barrage de Bagré a occasionné de multiples bouleversements dans les habitudes des riverains et a même transformé leur économie locale. Pourtant, les aspects relatifs à l'adaptation de la population locale au nouvel environnement n'ont pas été abordés.

L'intérêt de la pêche est certain pour la population riveraine du Lac Bagré. Les estimations de la capacité et du potentiel halieutique offrent de bonnes perspectives d'amélioration des conditions de vie des acteurs (OUEDRAOGO Maxime, 1996). Dix ans après la mise en eau de Bagré, une évaluation sur l'impact de l'activité de pêche sur le plan économique et social s'impose, surtout pour des populations qui ont perdu leurs biens et leurs terres suite à l'inondation due à l'eau du barrage. Ainsi, il est indispensable de connaître la contribution de la pêche à la quête de sécurité alimentaire et aux efforts d'adaptation des déguerpis à leur nouvel environnement. La présente recherche s'insère dans cette perspective, en particulier pour contribuer à mesurer "Les impacts socio-économiques de la pêche sur les rives du lac Bagré".

L'étude a pour objectif principal de mesurer les impacts socio-économiques de la pêche auprès de la population riveraine du lac Bagré. Il s'agit, de manière spécifique, de :

- 1- identifier les acteurs de la pêche;
- 2- décrire l'organisation de l'activité, de la production à la commercialisation, en passant par la transformation des produits de pêche;
- 3- apprécier l'importance de la pêche et ses chances d'intégration dans l'économie locale;
- 4- analyser les circuits de commercialisation des produits de pêche;
- 5- analyser les revenus de la pêche et leur ventilation.

Pour parvenir à la vérification des objectifs de l'étude les hypothèses suivantes ont été avancées :

La pêche est une activité qui contribue à la sécurité alimentaire dans la zone d'étude.

Les hypothèses secondaires sont les suivantes :

- 1- Sur les rives du lac, la plupart des acteurs de la pêche sont d'origine allochtone ;
- 2- De par la diversité d'origine et d'intérêt des acteurs, la pêche à Bagré souffre d'une mauvaise organisation ;
- 3- Dans le contexte de l'économie locale, les prises représentent une richesse susceptible de compenser les pertes agricoles liées à la mise en eau du barrage ;
- 4- L'écoulement des produits de pêche est essentiellement assuré par le secteur informel.
- 5- La production halieutique de Bagré permette, peut-être mieux que les activités traditionnelles, une amélioration des conditions de vie des populations riveraines.

LA METHODOLOGIE

Pour tester les hypothèses ci-dessus, nous avons :

1. procédé à l'identification des variables d'étude ;
2. choisi un site, en fonction de la stratification de l'espace et d'un échantillonnage démographique ;
3. confectionné des outils pour la collecte des données ;
4. soumettre les données récoltées à un traitement approprié.

Le test des hypothèses requiert de recourir à de nombreuses variables. Il s'agit des données nécessaires pour confirmer ou infirmer les présomptions de recherche :

- Les caractéristiques socio-démographiques des acteurs (pêcheurs, mareyeurs, transformatrices, consommateurs), ont servi à les identifier.
- Pour statuer sur le degré d'organisation de la pêche, on a eu recours aux données relatives à l'organisation du travail, aux équipements, aux horaires de travail, etc.
- La quantification des prises mensuelles et annuelles dans les débarcadères cibles a permis de connaître les revenus générés par la pêche et d'en évaluer l'importance par rapport aux autres sources de revenus et aux besoins alimentaires des ménages.
- L'établissement du circuit de distribution passe par l'identification des destinations des produits de pêche et des prix pratiqués dans chaque destination.
- Pour savoir si la pêche contribue à l'amélioration de la disponibilité de ressources alimentaires et des conditions de vie en général, on a procédé à des mesures des parts auto-consommées, et des fréquences de consommation de poisson dans les ménages. Par ailleurs, les postes de dépenses ont été examinés en fonction de leur poids relatif dans le budget des ménages.

L'ensemble des données ainsi recherchées n'a de pertinence que si elles sont collectées sur des sites appropriés.

Les sites de recherche ont été choisis en tenant compte de la stratification de l'espace riverain du lac et des caractéristiques socio-économiques des villages. En ce qui concerne la stratification spatiale de la zone, la rive droite du lac comprend trois entités distinctes (Carte 1) :

- l'amont immédiat s'étend de la digue au village de Goyenga : une pêche fluviale était pratiquée avant la mise en eau du barrage. La position de ces villages permet aux populations d'accéder aux périmètres irrigués de l'aval sans grande difficulté et de rester en contact avec le reste de la famille.
- l'amont médian regroupe les villages de Nomboya à Dassanga : c'est la zone abritant les villages déguerpis, l'activité de pêche est récente.
- l'amont extrême au nord s'étend de Niagho à Nagrigré : autochtones pratiquant la pêche avant la mise en eau du barrage, ils ne connaissent pas de problèmes d'adaptation et intègrent harmonieusement la pêche dans leurs systèmes de production.

La recherche s'est effectuée dans la partie médiane de la rive droite du lac, dans le département de Gomboussougou. Trois débarcadères de caractéristiques différentes et complémentaires ont été retenus : Gomboussougou, Nomboya et Fougou.

Le débarcadère de Gomboussougou se situe à 7 km au moins de la rive ; Celui de Fougou sur la rive, à proximité du nouveau site du village⁴. Quant au troisième débarcadère, il a été implanté près du lac, mais à plus de dix kilomètres du village de référence.

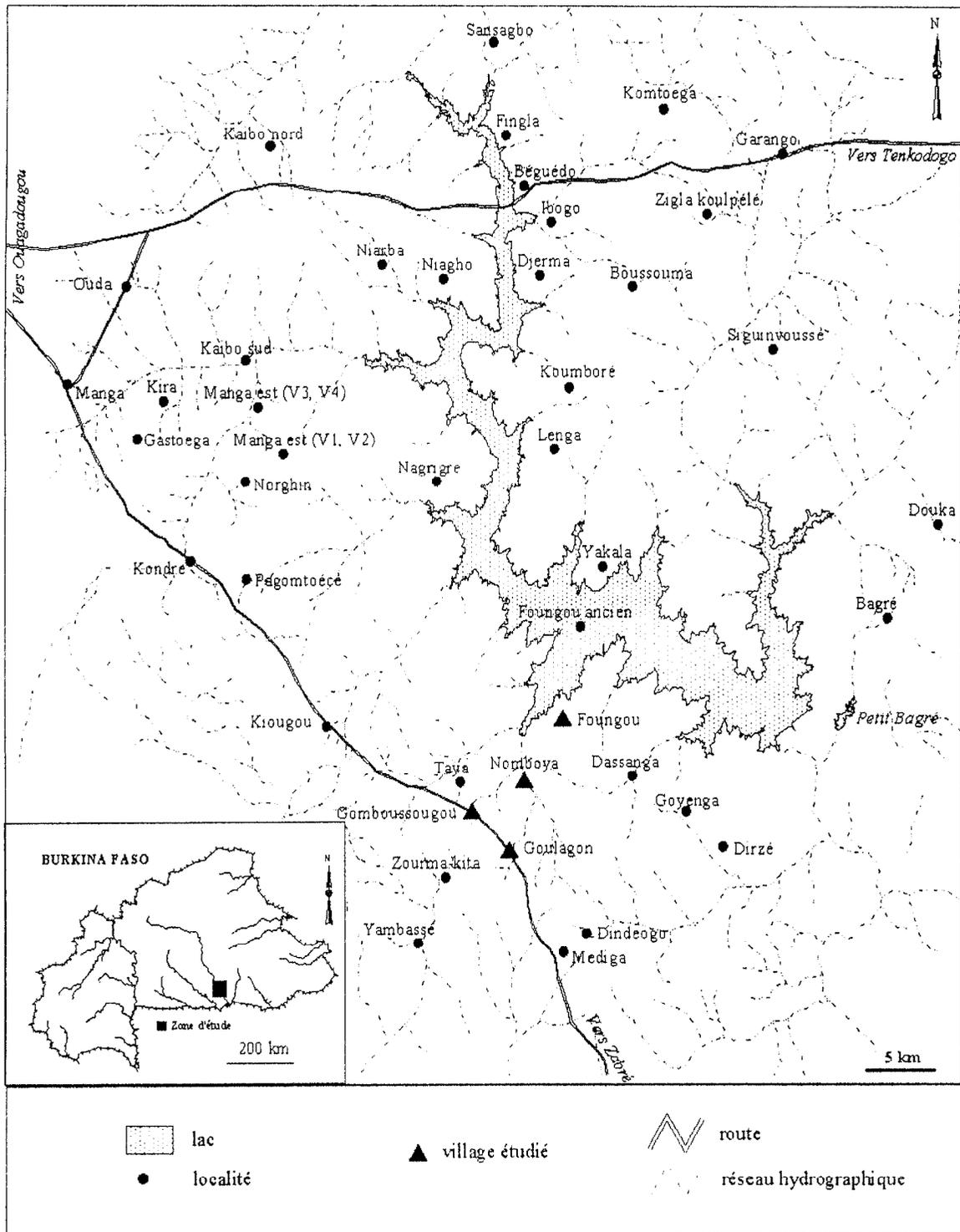
Sur ces sites, l'activité de pêche s'est développée récemment avec la mise en eau du barrage de Bagré ; on estime pour cela que les changements sont plus perceptibles qu'ailleurs.

Fougou et Nomboya ont un critère socio-culturel très intéressant. En effet, la mise en eau du barrage a entraîné de nombreuses pertes en terres cultivables, ayant conduit au déplacement de terroirs. Fougou est l'une des zones ayant reçu les déguerpis, c'est donc une population ayant presque tout perdu et étant à la recherche de nouvelles potentialités exploitables. En plus des déguerpis, la population de ces villages comporte des migrants en quête de meilleures conditions de vie dans la zone d'influence du lac. Contrairement aux deux autres, Gomboussougou regroupe des pêcheurs autochtones en majorité.

A défaut de mener une enquête rétrospective fiable sur les villages étudiés, on imagine que les villages situés hors de la zone d'influence du lac sont encore représentatifs de la situation d'ensemble de la région si le barrage n'avait pas été construit. Fort de ce postulat, la comparaison de la situation des villages du site se fera avec celle d'un village témoin appelé Goulagon. Celui-ci se situe à 5 km au sud de la Commune de Gomboussougou. Plus que son éloignement au lac, c'est son autonomie économique vis-à-vis du potentiel hydraulique qui lui vaut d'être considéré comme témoin. En effet, ses populations ne s'adonnent pas à la pêche ; elles vivent essentiellement d'agriculture pluviale et d'élevage extensif.

⁴ *Le village de Fougou a été déplacé suite à la mise en eau du lac en 1992.*

Carte 1 : LA LOCALISATION DES SITES D'ETUDE



LES OUTILS DE COLLECTE DES DONNEES

1- Les travaux préliminaires.

C'est l'ensemble des opérations menées avant les travaux de terrain. Il s'agit entre autres de la revue de littérature, l'élaboration d'une grille conceptuelle, des entretiens avec des personnes ressources et la collecte des données quantitatives sur la filière pêche.

La recherche documentaire a consisté à recenser les ouvrages traitant de la méthodologie. Plusieurs centres de documentation, institutions et services ont été visités. Ce qui a permis d'une part, de prendre connaissance des études menées dans le domaine de la pêche, des méthodes et techniques d'analyse, et d'autre part, de sélectionner et de consulter les ouvrages dignes d'intérêt pour le travail que nous voulions réaliser.

La conception d'une grille synoptique a permis de formuler des hypothèses de travail en fonction des objectifs de la recherche, et de répondre aux interrogations suivantes :

- de quelles informations a-t-on besoin pour tester les hypothèses ?
- auprès de quelles structures et de quelles personnes ressources peut-on trouver ces informations ?
- par quels moyens obtenir ces informations et comment procéder à leur traitement en vue de les rendre aptes au test des hypothèses ?

Des entretiens avec les spécialistes de la pêche, à Ouagadougou et dans la zone d'étude, ont permis d'approfondir la connaissance de l'évolution de cette activité au Burkina.

Les préliminaires ont consisté également à la collecte de données climatiques et démographiques. Les données sur les captures contrôlées du barrage de Bagré ont été recueillies à la Direction des pêches et auprès des services de l'environnement de la zone d'étude.

2- Les travaux de terrain

Ces travaux ont consisté à lever la position des débarcadères au GPS et à administrer des questionnaires d'enquête auprès des acteurs de la pêche. Deux séjours d'une durée totale de trois mois (mars – avril et août 2002) ont été nécessaires à la collecte des données auprès d'une population cible comprenant : des pêcheurs, des mareyeurs, des transformatrices, des consommateurs, des acteurs de commerce et service sur les campements, et des chefs de ménage agriculteurs du site témoin.

Cette enquête a concerné 360 personnes réparties selon les différentes populations cibles (Tab. I)

Tableau I: Répartition de la population enquêtée

POPULATION CIBLE	EFFECTIF TOTAL	EFFECTIF ENQUETE
Pêcheurs autochtones du site d'étude	63	47
Pêcheurs allochtones du site d'étude	57	42
Transformatrices	79	41
Mareyeurs	25	17
Consommateurs	-	56
Commerce et service sur les campements	15	10
Site témoin (Goulagon)	57 Ménages	30
Pêcheurs des autres centres de pêche	273	117
TOTAL	-	360

LE TRAITEMENT DES DONNEES

Le dépouillement des fiches a d'abord été manuel. Ensuite, nous avons procédé à une saisie des fiches à l'ordinateur. Le traitement statistique qui s'en est suivi a permis d'établir des pourcentages. Les résultats obtenus ont servi à l'élaboration de tableaux et de figures dans le document. L'utilisation du GPS et des logiciels ARCVIEW et CHIPS FOR WINDOWS ont permis le positionnement des débarcadères de la pêcherie de Bagré sur les documents cartographiques.

Les données ainsi collectées et traitées ont servi à tester les hypothèses de travail, grâce à une combinaison des résultats présentés en trois chapitres : le premier présente la zone d'étude, le second décrit l'activité et les acteurs, et le troisième analyse les impacts de la pêche.

CHAPITRE I : PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE

La zone du projet Bagré situé au sud-est de Ouagadougou, est à cheval entre deux provinces : le Boulgou et le Zoundwéogo. Cette zone correspond à la zone d'influence du lac de barrage de Bagré. Le barrage a été construit sur le fleuve Nakambé (ex-Volta blanche) à environ 150 km à vol d'oiseau de Ouagadougou. Le Nakambé prend sa source à 300 m d'altitude dans le Yatenga et coule sur 225 km en territoire burkinabé, avant de franchir la frontière avec le Ghana pour se jeter dans le lac artificiel de Akosombo. Le bassin versant du Nakambé (34 000 km²) se prolonge le long de la frontière du Ghana. Son réseau hydrographique est très dense mais constitué d'un chapelet de mares en saison sèche.

I- LES ASPECTS PHYSIQUES

La mise en eau du barrage est intervenue en juillet 1992. La zone d'étude, sur la rive droite du lac se situe au sud-est de la province du Zoundwéogo, dans le département de Gomboussougou.

Les caractéristiques physiques de la zone d'étude s'appuient principalement sur la topographie, la pédologie, la végétation, le climat et les ressources en eau.

I-1- Le relief

Sur le plan topographique, la zone d'étude présente un modelé légèrement ondulé, dominé par des reliefs résiduels rocheux mis en exergue par l'érosion. Le plus important massif qui est constitué de migmatites se situe au sud de Lenga et culmine à 386 m. Il se prolonge en rive droite du Nakambé par un axe de collines érodées d'orientation nord-est / sud-ouest, dans la localité de Zourma-kita. En outre, il y a des affleurements rocheux peu élevés de migmatites, amphibolites ou granites, de filons de quartz ou plus rarement d'anciennes surfaces cuirassées⁵.

Ces reliefs dominent une vaste "plaine" ondulée de faible altitude (250 à 300 m). Il s'agit d'une vaste pénéplaine à faible pente plus ou moins entaillée par un réseau de talwegs et de vallons, mais seules les grandes vallées (Nakambé et affluents) présentent des formations alluviales.

Cette topographie a offert un site favorable à la construction d'un barrage collinaire à la hauteur de 11° 27' de latitude nord et 0° 30' de longitude ouest. La platitude d'ensemble du terrain explique l'extension du lac sur environ 80 kilomètres en amont de la digue.

⁵ Schéma Provincial d'Aménagement du Territoire du Zoundwéogo, 1998-2018

I-2- Les sols

La plupart des sols en présence sont issus de roches précambriennes du socle africain. On distingue :

- les lithosols et les régosols qui sont des sols bruts possédant des caractères encore très proches de ceux de la roche mère. Ayant des aptitudes agronomiques très faibles, sensibles à l'érosion, ces sols doivent être conservés et/ou protégés. Ce sont des sols qui se situent sur les fortes pentes, dans certaines parties des terroirs de Saré-Peulh, Bouta, Dirzé etc.
- les sols ferrugineux qui se sont développés dans les parties hautes (lessivées, cuirassées) et médianes (colluviales) des glacis. Ils sont sablonneux et pauvres en surface (moins de 10% d'argile), plus argileux en profondeur (17 à 30% d'argile). Sols retrouvés à Saré-peuhl, Zourmakita, Taya etc.
- les sols vertiques et les vertisols qui sont des sols argileux et peu perméables, du moins en profondeur (plus de 45% d'argile). Ces sols sont rencontrés à Fougou, Nomboya, Goyenga, etc.
- les sols ferrugineux nodaux qui sont issus de l'évolution des colluvions anciennes et profondes ainsi que des alluvions (terrasses jeunes) lorsque celles-ci sont bien drainées.

Sols ferrugineux et sols vertiques sont les plus répandus. C'est sur ces sols que se pratique l'agriculture traditionnelle de presque tous les villages de la zone d'étude.

- les sols de terrasses "jeunes" qui sont aussi des sols ferrugineux mais beaucoup moins évolués car les oxydes de fer ne sont pas bien individualisés : le complexe étant déjà saturé.
- les sols hydromorphes à pseudogley. Ces sols peu aptes à la culture des céréales sont occupés en partie par la riziculture et le maraîchage traditionnels. Ils ont des potentialités pastorales intéressantes surtout en saison sèche. On les retrouve dans les terroirs de Nagrigré, Dassanga, Dirzé, Goyenga ...
- les sols polyphasés et les sols peu évolués d'érosion ou d'apport. Tous ces sols sont issus du mouvement des matériaux le long des versants et des glacis.

Ces principaux types de sol sont intégrés dans les différentes facettes du paysage. Le sous-sol et les sols de la région confèrent aux eaux du lac de Bagré un pH légèrement alcalin et une conductivité relativement faible (SOCREGE, 1998). De telles propriétés sont propices au développement de la faune aquatique.

I-3- La végétation

Dans la zone d'étude, les formations végétales naturelles varient de la savane arborée à la savane arbustive, avec des forêts galeries et des formations ripicoles à différents stades de dégradation.

La savane arbustive est la plus importante. Cette savane est typiquement soudanienne, et on y note la présence des espèces comme : *Lannea acida*, *Sclerocarya birrea*, *Combretum glutinosum*, *Balanites aegyptiaca*, *Acacia seyal*. La strate herbacée est constituée essentiellement d'andropogonées.

La savane arborée est actuellement d'extension réduite. Les forêts galeries et les formations ripicoles se situent le long des berges des cours d'eau. En plus des espèces comme *Mitragyna inermis*, *Nauclea latigolia* et *Gardenia ternifolia*, on note la présence de grands arbres tels *Ficus gnaphalocarpa*, *Daniella olivieri*, *Kaya senegalensis*.

Quant au couvert végétal d'origine anthropique, il regroupe les jachères récentes ou anciennes et les cultures. Dans ces paysages, on rencontre les espèces dites utiles comme : *Bombax costatum*, *Vitelaria parkii*, *Parkia biglobosa*, *Adansonia digitata*, et d'autres espèces sahéliennes comme *Ziziphus mauritiana*, *Schænefeldia gracilis*. Dans certains cas, ces espèces utiles constituent des parcs.

Au regard de la pression foncière croissante sur la végétation naturelle, ce sont les couverts végétaux d'origine anthropique qui prédominent dans la zone.

I-4- Le climat

Le lac Bagré appartient à un domaine tropical sec à deux saisons contrastées :

- une saison sèche, allant de novembre à mai, sous l'influence des vents d'harmattan et comprenant deux périodes : sèche et fraîche de novembre à janvier, sèche et chaude de février à mai.
- une courte saison de pluies de juin à octobre, influencée par les vents de la mousson du sud-ouest.

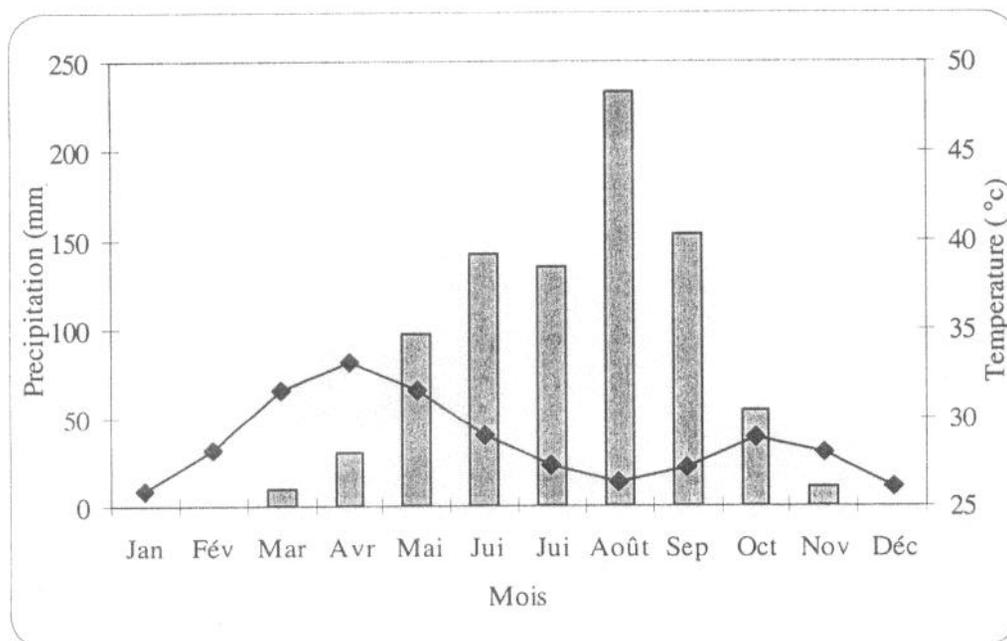
Cette répartition saisonnière résulte des données météorologiques tels que la température, la pluviométrie, les vents, l'humidité.

NB : Les données climatiques proviennent de la station secondaire de Gomboussougou et de la station principale de Fada N'gourma (cette station est considérée par la Direction de la météorologie comme la station de référence de toute la région de l'Est). La station de Gomboussougou ne dispose que des données pluviométriques. Vu que les stations proches telles que Manga et Tenkodogo ont également des données incomplètes, les mesures météorologiques de Fada N'gourma ont été considérées (Vitesse du vent, températures, humidité relative, ETP Penman). Ce faisant l'analyse des caractéristiques climatiques de la zone d'étude combine les données de la station météorologique de Gomboussougou à celles de Fada N'gourma.

I-4-a- Les températures et la pluviométrie

Les températures sont élevées dans l'ensemble, avec une moyenne annuelle supérieure à 28°C. La variation saisonnière est différenciée par deux grandes périodes dont l'une de forte chaleur et l'autre avec une fraîcheur relative. La période fraîche s'étend de novembre à février. Elle est sous l'influence de l'alizé continental qui souffle sur tout le pays. Les plus faibles températures de cette période sont enregistrées dans les mois de décembre et janvier (Figure 1), avec des moyennes minima respectives de l'ordre de 17,7 °C et 17,8 °C et des maxima de 34,5 °C et 33,9 °C. La période de chaleur s'installe à partir de mars et se poursuit jusqu'à l'hivernage. Les fortes températures de cette période s'observent au cours des mois de mars et avril. Les maxima de ces mois sont en moyenne de 40 °C, contre des minima de l'ordre de 24 °C et de 26,4 °C respectivement pour mars et avril. Les températures ont une influence sur la production halieutique et pendant la période de forte chaleur, on assiste à une décomposition rapide du poisson, d'où une forte consommation de barres de glace pour en assurer la conservation.

Figure 1 : Précipitations et températures mensuelles à Gomboussougou



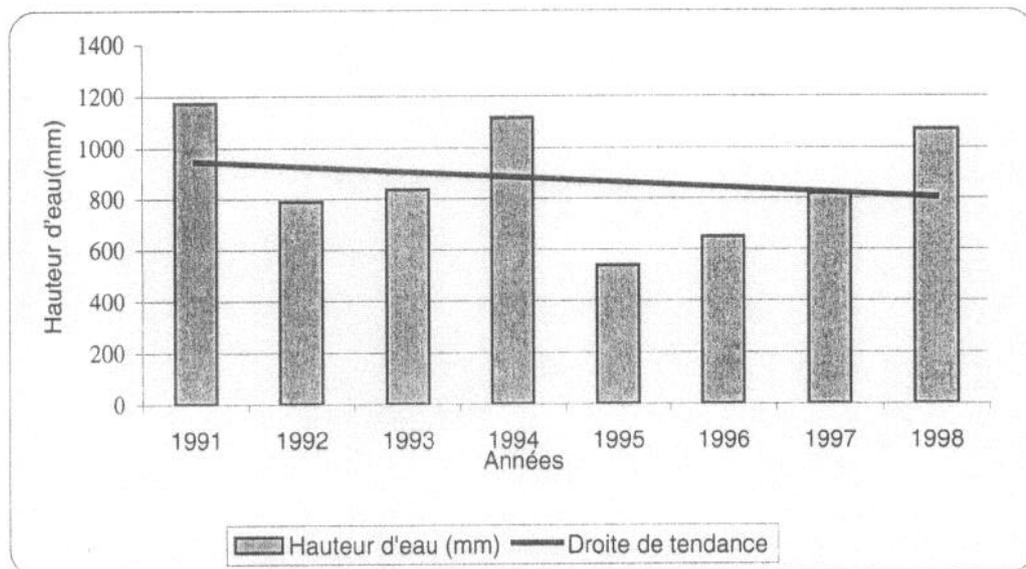
Source : Direction de la Météorologie nationale

La zone d'étude se situe entre les isohyètes 900 et 1.000 mm. En suivant la moyenne pluviométrique des années 1991 à 2000, on constate que la région bénéficie de 6 mois de pluies au moins. La saison pluvieuse s'installe généralement de mai à septembre et souvent de juillet à septembre. Les pluies dans la zone se caractérisent en début de saison par de fortes et brèves averses. Les précipitations abondantes tombent en août (240 mm).

Ces dernières années, on a observé un déplacement des isohyètes vers le sud, avec pour conséquence une augmentation de la variabilité inter-annuelle et la baisse du nombre de jours de pluies par an.

L'examen des valeurs moyennes des précipitations annuelles indique une baisse tendancielle dans la station de Gomboussougou (Figure 2).

Figure 2 : Station de Gomboussougou ; Évolution des précipitations annuelles de 1991 à 1998



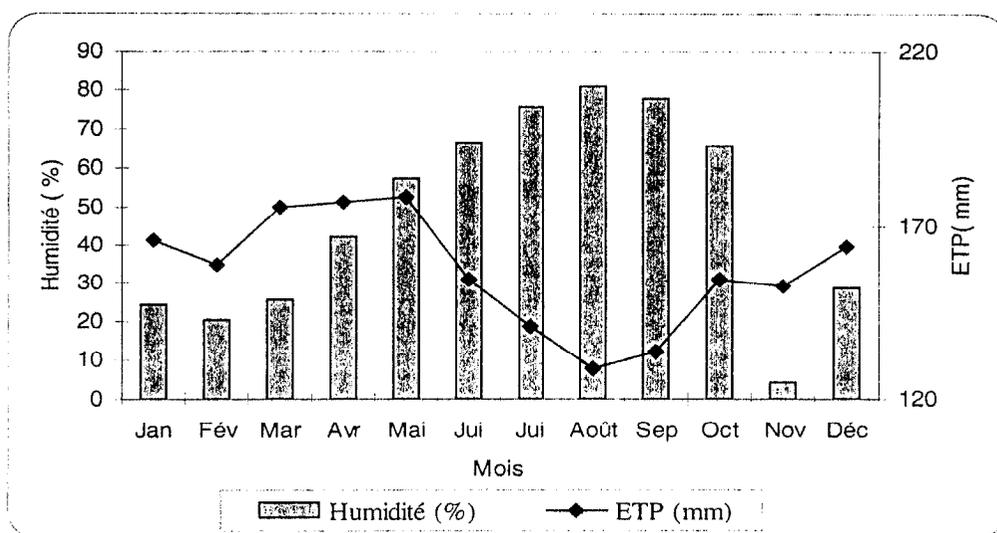
Source : Direction de la Météorologie nationale,

Cette irrégularité inter-annuelle des pluies, marquée par une baisse tendancielle, est une des caractéristiques de la zone sahélienne. Cette irrégularité est parfois très accentuée, car on note des différences de plus de 600 mm entre deux années consécutives. Elle constitue la principale cause de la variation du volume des eaux et influe par conséquent sur la pérennité des écosystèmes aquatiques du lac de Bagré.

I-4-b- L'humidité relative et l'évapotranspiration (ETP)

L'humidité est une des données météorologiques qui permet de faire des prévisions sur le temps et sur la pluviométrie. Au Burkina, elle augmente en général du nord au sud. Dans la zone d'étude, elle varie entre les deux saisons : au moins 20 % en saison sèche et 60 à 80 % en saison pluvieuse. Son maximum est enregistré en août avec plus de 70 % (Figure 3).

Figure 3 : Evolution de l'évapotranspiration et humidité mensuelle



Source : Direction de la Météorologie nationale

Cette humidité relative varie en sens inverse de l'évapotranspiration potentielle (ETP). L'ETP permet de calculer les pertes en eau de surface. Dans la zone d'étude, sa valeur atteint son maximum en période de chaleur, où l'insolation est grande et l'évaporation intense. Cela justifie en partie la forte réduction des eaux du lac pendant la saison sèche (KABRE T. A. 1999), avec pour conséquence la probable réduction du potentiel et de la production halieutiques sur ces eaux. Les mois pluvieux correspondent à la baisse de l'ETP et à la période de montée des eaux dans le lac.

Humidité relative et évapotranspiration potentielle sont des éléments météorologiques qui influent sur la conservation des produits de pêche dès leur sortie de l'eau.

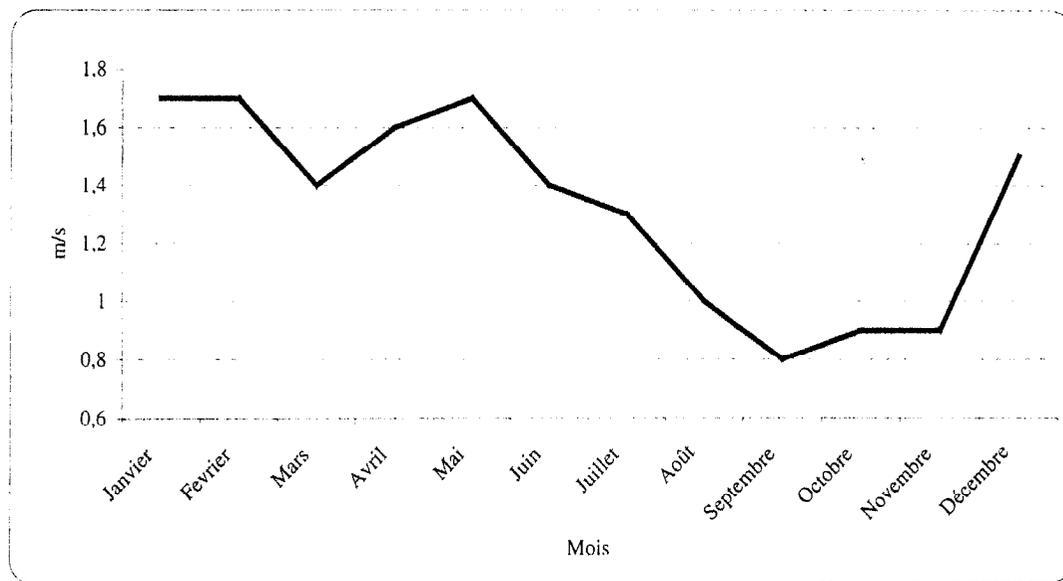
I-4-c- Les vents

Deux types de vent balayent la zone :

- L'harmattan, en provenance du Sahara, est très desséchant et chargé de poussières. De direction nord-est / sud-ouest, il souffle de décembre à mars, avec une vitesse moyenne de 1,5 m/s (Figure 4).
- Le vent de mousson, en provenance de l'Océan Atlantique, est chargé d'humidité et susceptible d'apporter la pluie. Soufflant généralement de mai à juin, sa vitesse moyenne dépasse parfois 2 m/s. Ce sont des vents violents qui précèdent habituellement les orages.

Outre ces deux types de vent, on observe une activité de vents calmes immédiatement après l'hivernage.

Figure 4 : Vitesse moyenne mensuelle des vents à 10 m du sol,



Source : Direction de la Météorologie nationale

Le vent a une grande influence sur la pêche, parce que sur le plan d'eau il n'y a aucun obstacle pour en freiner la vitesse. D'où une réduction de l'efficacité du matériel de pêche en cas de vent fort, donc une baisse de production.

I-5- Les ressources en eau de surface

L'activité de pêche dépend de la quantité et de la qualité des eaux sur le site d'étude. On distingue le réseau naturel et les installations artificielles

I-5-a- Le réseau naturel

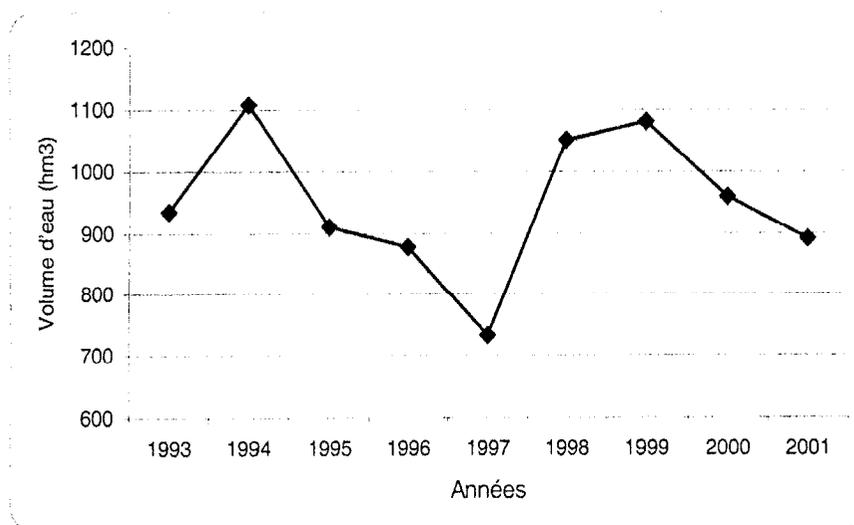
L'ensemble de la zone de Bagré est drainé par le Nakambé et ses affluents que sont le Koulipélé, la Niassa, le Koulwoko, et le Derpi. Le réseau hydrographique est alors très dense, mais aucun tronçon ne présente un débit permanent. En saison sèche, il ne subsiste que des mares isolées dans le lit mineur du fleuve et de ses principaux affluents. On note également l'existence d'une nappe phréatique plus ou moins profonde et exploitable à partir des puisards.

I-5-b- Le réseau artificiel

Il existe dans le bassin versant du Nakambé, outre le lac Bagré, une quinzaine de retenues artificielles d'une profondeur de 1 à 6 mètres. Les principales sont celles de Bourzanga, Bam et Dem, Loumbila, Ziga, de même que le petit Bagré. On note également l'existence de petits barrages dans la zone d'influence du Nakambé, tels le barrage de Gomboussougou. De tous ces aménagements, le lac Bagré est le plus grand réservoir d'eau de surface.

D'une superficie de 255 km², son volume d'eau en année moyenne est de 1,7 milliard de m³. Elle dispose d'un évacuateur de crues muni de cinq passes pour un débit maximum de 1.500 m³/s ; ainsi que deux prises d'eau pour l'irrigation. Le barrage a une hauteur maximum de 30 m sur le lit mineur et celle de la fondation est de 40 m. La digue a une longueur de 4,3 kilomètres. Une des caractéristiques du lac de Bagré est la fluctuation de son volume d'eau en fonction de la pluviométrie (Figure 5). Le lac est aussi soumis à une importante évaporation : 40 à 50 % des réserves en eau chaque année (SOCREGE, 1998), tout comme la plupart des retenues d'eau de surface de la zone sahélienne.

Figure 5: Variation du volume d'eau annuel du lac, de 1993 à 2001

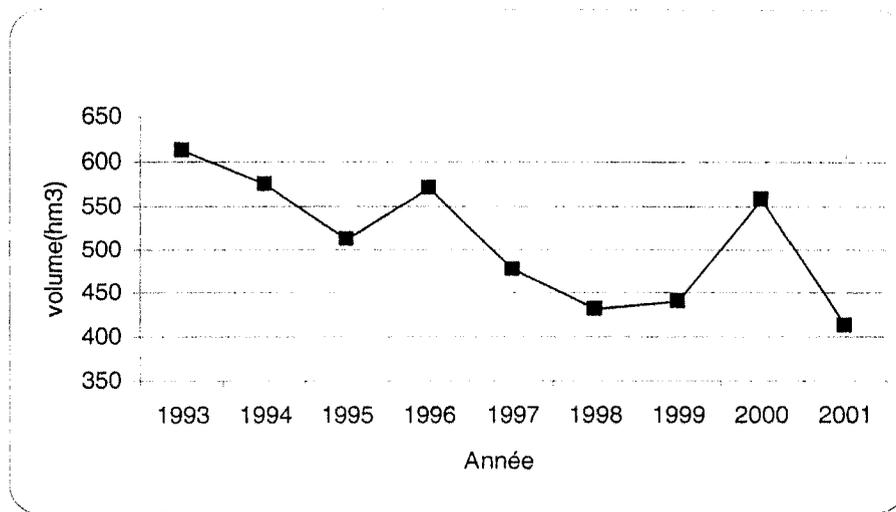


Source : SONABEL, Département de la production hydroélectrique

Les variations de volume proviennent de la péjoration des conditions pluviométriques. A cela s'ajoutent les prises d'eau sur le lac pour l'irrigation des aménagements agricoles et pour le turbinage des installations électriques. Les prélèvements sont réglés suivant la quantité disponible d'eau dans le lac. Ces activités sont le facteur principal de la baisse du niveau annuel de l'eau du lac (Figure 6). Ces irrégularités s'opposent à l'établissement d'un écosystème stable ; ce qui perturbe de fait le comportement de la faune aquatique. Enfin, l'ouverture des évacuateurs

de crue en période de reproduction entraîne une migration forcée des poissons en aval, au détriment de l'amont. En dépit de ces données, le lac de Bagré dispose d'un énorme potentiel halieutique susceptible de soutenir l'économie dans les villages riverains.

Figure 6: Variation annuelle du volume minimal des eaux du lac Bagré



Source : SONABEL, Département de la production hydroélectrique

La zone d'étude présente des conditions physiques qui font d'elle une région à vocation agro-sylvo-pastorale. Cette situation est influencée par la précarité des conditions climatiques, la pression foncière croissante sur les ressources naturelles telle que la végétation et les sols. Le lac Bagré, grâce à la retenue de 1,7 milliard de m³, ouvre d'énormes possibilités de développement rural du fait des multiples opportunités (intensification de la production agricole, exploitation du potentiel halieutique, hydroélectricité ...).

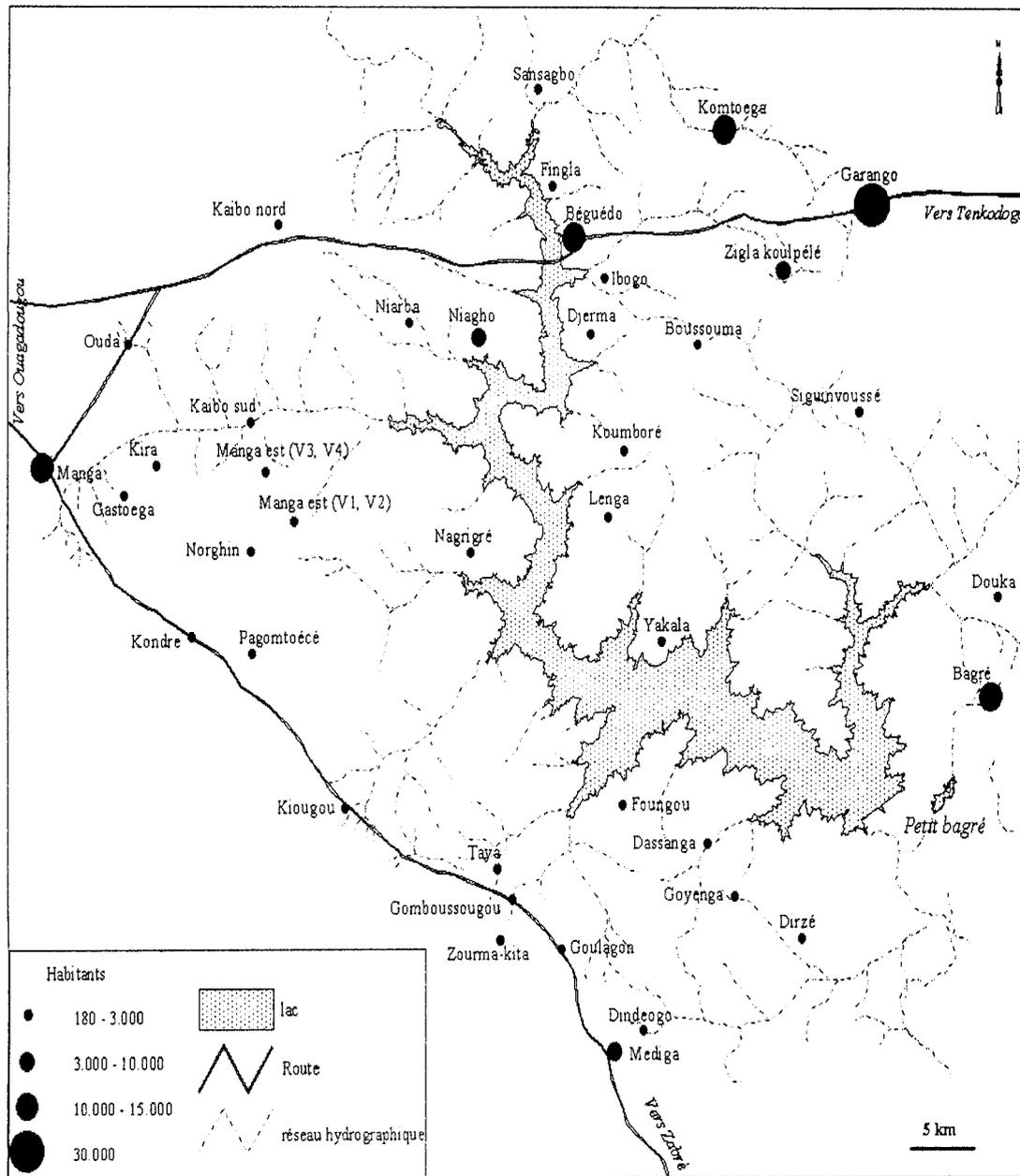
Les populations riveraines seront-elles en mesure de valoriser ces potentialités nouvelles à leur profit ? La présentation du milieu humain apportera certains éléments de réponse.

II- ASPECTS HUMAINS

La zone d'étude se situe dans le département de Gomboussougou qui compte 11 villages parmi lesquels 5 d'au moins 1.000 habitants et deux de plus de 2.000 habitants. Au recensement de 1996, Gomboussougou commune compte 2.584 habitants, Fougou 825 habitants, Nomboya 459 habitants et Goulagon 984 habitants (Carte 2). Pour tout le département de Gomboussougou, on dénombre 36 023 habitants pour une superficie de 755 km². C'est le département le plus

peuplé du Zoundwéogo, avec 19,58% de la population provinciale⁶. La densité moyenne est de 48 habitants au km², avec des zones de concentration telles que Gomboussougou commune, Zourma-kita ou Fougou.

Carte 2 : LA DISTRIBUTION DE LA POPULATION AUTOUR DU LAC BAGRE

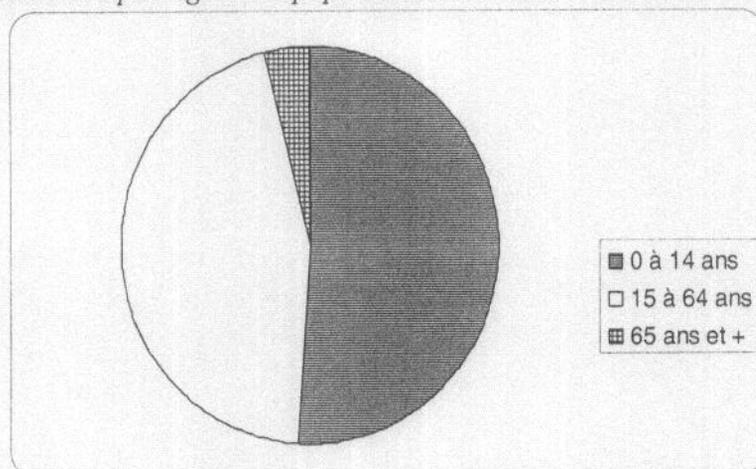


⁶ Schéma Provincial d'Aménagement du Territoire de Zoundwéogo, 1998-2018

II-1- LA STRUCTURE DE LA POPULATION

Selon le recensement de 1996, la tranche de 0 et 14 ans représente 51 % de la population départementale de Gomboussougou. Les personnes de plus de 65 ans représentent 4 % de la population (Figure 7). Dans le département de Gomboussougou, la proportion de personnes en charge est très élevée (55 %). Cette structure démographique reflète celle des villages de la zone d'étude.

Figure 7 : Structure par âge de la population de la zone d'étude, 1996.



Source : INSD, 1998. Recensement général de la population et de l'habitat

D'une manière générale, le sexe-ratio est en faveur de la femme (53 %) (Tableau 2).

Tableau II : Population des villages de la zone d'étude

Village / Département	Hommes		Femmes		Ensemble
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	
Foungou	446	54%	379	46%	825
Nomboya	218	48%	241	52%	459
Gomboussougou (commune)	1 214	47%	1 370	53%	2 584
Goulagon	476	48%	508	52%	984
Gomboussougou (département)	17 015	47%	19 008	53%	36 023

Source : INSD, 1998

Cette tendance se retrouve même au niveau des villages. Cette inégalité est également ressentie suivant les tranches d'âge. Au-delà du fait statistique, cette situation interpelle d'intégrer davantage les femmes dans les activités génératrices de revenus telles que la pêche.

Sur le plan ethnique, la zone d'étude est occupée à de proportions différentes par les groupes ethniques ci-après : Bissa, Mossi, Peuhl et autres. Suivant la répartition ethnique du recensement de 1996, les Bissa constituent l'essentiel de la population des villages avec 78,03 % des ménages ; ils représentent la population autochtone. Ensuite les Mossi, les Peuhls et enfin les Gourounssi.

Les ethnies minoritaires Mossi et Peuhl se retrouvent en fortes concentrations dans les villages de Dassanga, de Nagrigré et de Saré-peuhl, où ils résident depuis plus d'une décennie et y souhaitent s'installer définitivement. On note aussi la présence de nationalités étrangères : il s'agit de familles maliennes et ghanéennes à Fougou et Nomboya.

II-2- L' ORGANISATION SOCIALE

On peut subdiviser l'amont médian de la rive droite en deux zones d'organisation traditionnelle : la zone de Gomboussougou où l'ethnie Bissa est prépondérante et la zone de Nagrigré (zone ayant accueilli l'excédent de colons agricoles installés dans les périmètres AVV de Manga Est et Kaïbo) où les Mossi sont dépositaires des terres et des coutumes. L'organisation sociale des Mossi répond à une forte hiérarchisation qui "identifie tout individu par rapport à une lignée, une strate et une (des) fonction(s)"⁷.

Contrairement aux Mossi, chez les Bissa, les structures les plus achevées reposent sur les villages, à l'image de beaucoup de groupes ethniques à organisation segmentaire, faite de clans et de lignages relativement indépendants les uns des autres. En outre, les deux sociétés (Mossi et Bissa) sont basées sur des croyances ancestrales animées par une série de prêtres. A part le maître de la terre connu de tous, il existe d'autres prêtres tels que celui de l'eau ou de la pluie, celui de la brousse ou de la forêt⁸, etc.

Les Bissa n'avaient aucun goût du pouvoir administratif ou politique centralisé comme les Mossi. Mais, avec l'économie de marché et le modernisme qui cultivent l'individualisme, un relâchement est intervenu à la base, brisant cette forte solidarité, entraînant un changement des mentalités et un bouleversement des normes d'organisation traditionnelle. Malgré tout, l'organisation des groupements repose sur les chefs de famille ou de concession qui maintiennent leur autorité sur les autres membres. Cette organisation de l'ethnie Bissa ne nuit en aucun cas le bon fonctionnement et épanouissement de l'activité de pêche dans la zone.

⁷ P. Tanga ZOUNGRANA, Juin 1988

⁸ Schéma Provincial d'Aménagement du Territoire de Zoundwéogo, 1998-2018.

II-3- LES MOUVEMENTS MIGRATOIRES

Les potentialités naturelles et socio-économiques confèrent à la région du lac Bagré les caractéristiques d'une zone "attractive". Ainsi le phénomène migratoire se traduit par des flux de populations agricoles et pastorales venant pour l'essentiel du Centre et du Centre-Nord du pays⁹. On y dénombre également des migrants venus suite à la mise en eau du barrage de Bagré ; parmi ces déplacements spontanés de population, les uns sont d'installation temporaire, les autres définitivement. Les migrants temporaires sont représentés par les colons agricoles pour l'essentiel et les pêcheurs professionnels attirés par les potentialités halieutiques du lac.

II-4-LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

L'organisation sociale de tout ethnie influe d'une manière ou d'une dans sa politique de gestion de ses ressources. Chez les Bissa, cette implication est surtout constatée dans la gestion des terres et de l'eau :

II-4- a- La terre

La gestion commune de la terre constitue un point de similitude entre les Bissa et les Mossi. Le principe de base est que la terre est un bien collectif inaliénable sur lequel s'exercent des droits d'application et d'usage individuel ou collectif qui peuvent être permanents ou temporaires. Nul n'a le droit de refuser à quelqu'un qui en a besoin pour produire sa subsistance. Ainsi, au niveau des villages, chaque lignage exerce un droit de jouissance sur une portion du domaine foncier villageois et chaque membre du lignage peut exploiter librement une parcelle des terres relevant de son domaine lignager.

L'installation de tout migrant (agriculteur ou éleveur) est précédée de l'autorisation du chef de village ou du maître de la terre qui lui accorde un droit de culture temporaire (droit foncier limité) et précaire au départ. Le migrant étant tenu de respecter un certain nombre de consignes¹⁰.

Toutefois, le régime coutumier a toujours privilégié les activités agricoles. Il se trouve donc incapable de nos jours de trouver des terres de parcours pour l'élevage, créant ainsi une cohabitation tendue entre agriculteurs et éleveurs. Fort de ce constat, le Burkina a adopté depuis 1984 un nouvel outil de gestion des terres à travers la loi portant Réorganisation Agraire et Foncière (RAF). Cette réorganisation consacre le statut d'appartenance juridico-politique de la

⁹ Schéma Provincial d'Aménagement du Territoire du Zoundwéogo, 1998-2018.

¹⁰ Schéma directeur d'aménagement de la rive droite – amont, juin 1997

terre à l'Etat, avec la constitution d'un Domaine Foncier National. Dans son principe fondamental, la RAF visait une plus grande justice sociale dans l'accès aux ressources, afin que chaque citoyen (toute personne physique ou morale sans distinction de sexe ou de statut matrimonial) puisse satisfaire ses besoins socio-économiques. Mais plusieurs raisons ont limité considérablement l'exercice du droit moderne en milieu rural, laissant ainsi perdurer le droit coutumier.

La question foncière dans la zone reste encore source de conflits qui s'accroissent avec l'augmentation de la pression humaine et animale, la dégradation des ressources et le maintien des systèmes extensifs de production, grands consommateurs d'espace. La mise en place du refuge local des hippopotames, sur une partie de la berge du lac (30.000 hectares), a aggravé la situation en réduisant les surfaces cultivables et les parcours.

II-4-b- L'eau

Alors qu'il y a des critères assez clairs concernant la gestion de la terre, tant au niveau traditionnel qu'à celui de l'état moderne, la situation concernant la gestion de l'eau est très différente. Dans la zone, comme partout ailleurs au Burkina, l'utilisation de l'eau est libre pour les besoins domestiques et l'abreuvement du bétail (résident ou transhumant).

Dans la tradition des populations, l'eau est gratuite, qu'elle provienne des puits privés ou collectifs. L'eau est source de vie et ne peut être refusée à quelqu'un qui en a besoin. L'eau n'est qu'un élément de l'environnement et elle ne bénéficie pas d'une gestion particulière. Il n'y a pas de véritables chefs d'eau à l'image du chef de terre, mais un prêtre délégué et chargé de satisfaire les génies de l'eau qui ont des interdits qu'il faut connaître et des exigences qu'il faut respecter. L'eau en elle-même est purificatrice. Elle ne "mange" pas les gens, ce sont les génies qu'elle abrite qui s'en prennent aux hommes s'ils n'ont pas reçu les sacrifices opportuns. Ces génies peuvent empêcher les poissons de remonter pour nourrir l'homme ou causer la noyade ; tels sont les traits caractéristiques de la gestion traditionnelle de l'eau chez les Bissa (TOE Patrice, 1999).

Les génies sont donc satisfaits par des sacrifices annuellement assurés par les villages de Fougou et Yakala. Ces villages qui abritent les maîtres de l'eau sont chargés de faire des offrandes destinées à assurer de bonnes productions tant halieutiques qu'agricoles. Ces offrandes se font également dans le but de protéger les pêcheurs et/ou toute personne contre les noyades et autres accidents.

Dans le cas de la gestion moderne, les ressources en eau, qu'elles soient souterraines ou superficielles, appartiennent à l'Etat. La perception populaire de la propriété des retenues d'eau

attribue généralement celle-ci premièrement à l'initiateur de la construction, et ensuite à la population riveraine. Il faut ajouter que le concept de priorité ne semble avoir de l'importance que du point de vue de la responsabilité de l'organisation et le financement de réparations éventuelles. Les populations font une distinction nette entre la propriété et le droit d'usage ; bien que l'usage de l'eau soit libre à tous les riverains et à toute personne de passage.

Aussi bien sur le plan physique qu'humain, la zone d'étude présente des avantages pour le bon déroulement de l'activité de pêche et une meilleure intégration de cette activité qui ne présente aucune incompatibilité avec les habitudes socio-culturelles de la population riveraine.

III- LA PRODUCTION HALIEUTIQUE ET LES SITES DE PECHE

L'analyse de la pêche passe par la connaissance de ses objectifs, les potentialités, les productions et surtout les stratégies nouvelles et passées de promotion de l'activité.

III-1- LES PRATIQUES TRADITIONNELLES DE PECHE.

Avant les années 50, la pêche était pratiquée au Burkina d'une façon coutumière sur les plans d'eau résiduels, pendant les périodes d'étiage. Sur les bras du Nakambé, une pêche traditionnelle s'effectuait une fois par an. Elle s'assimilait à une battue pendant laquelle tous les habitants des villages environnants étaient mobilisés. C'est aussi une pêche communautaire car elle était ouverte à tous les riverains et aux personnes invitées. Le poisson était pêché avec des outils rudimentaires composés essentiellement de nasses, de coupe-coupes, de lances, de harpons, de paniers, etc. Aucune compétence particulière n'était requise ; elle intervenait seulement après des sacrifices officiés par le maître des eaux à qui revenait une partie des prises. La production de cette pêche était vouée à l'autoconsommation et sa conservation était faite de façon traditionnelle par le fumage (TOE P., 1999).

A côté de cette pêche traditionnelle, des pêches plus professionnelles étaient pratiquées par des migrants (Bozo, Somono, Djerma, Haoussa) en provenance du Mali, du Niger, du Nigeria et du Ghana. A l'époque, ils appliquaient une pêche fluviale et les productions étaient vendues "au frais ou fumées" (SOCREGE, 1998).

Ensuite, le colonisateur fit appel à ces pêcheurs professionnels pour diffuser les techniques de pêche aux populations riveraines des plans d'eau. C'est ainsi que partout au Burkina, et plus particulièrement sur le Nakambé, des populations se sont lancées progressivement dans cette activité avant que la cécité des rivières (onchocercose) ne freine son

élan. Mais la construction des premiers barrages a entraîné la formation des premiers noyaux de pêcheurs. Et ce sont ces organisations primaires qui ont servi de base à l'intervention de la Direction de la pêche et de la pisciculture créée en 1976 et devenue Direction des pêches en 1990¹¹.

III-2- LES OBJECTIFS DE LA PECHE

Le lac de barrage de Bagré poursuit deux objectifs prioritaires d'une importance capitale pour le Burkina. Il s'agit de :

- l'irrigation de près de 30.000 ha de terre dont 7.400 ha par gravité pour la production du riz.
- la production électrique de 446 KWH par an, soit 20 % de la production d'électricité.

A coté de ces deux principaux objectifs, le lac de Bagré doit servir à l'élevage, au développement d'activités touristiques et à la pêche (Cela, en la transformant du statut d'activité culturelle limitée dans le temps et dans l'espace, en une activité à plein temps pour ses acteurs).

La pêche à Bagré et plus particulièrement dans le département de Gomboussougou ne s'exclut pas des objectifs globaux que s'est fixés le Burkina en matière de production halieutique :

- promouvoir le rôle du sous secteur pêche et de l'aquaculture dans l'économie nationale et d'en définir les axes prioritaires de développement, tout en évaluant par des indicateurs adéquats les performances et l'évolution ;
- rationaliser la gestion des ressources halieutiques ;
- contribuer à l'autosuffisance alimentaire, en améliorant la production et la consommation de poisson ;
- limiter le déficit de la balance commerciale dû aux importations de poisson ;
- créer des emplois et limiter ainsi l'exode rural (SOCREGE, 1998).

L'atteinte de ces objectifs primordiaux passe par la réalisation des objectifs plus spécifiques, établis pour le sous secteur pêche. Il s'agit de :

- l'augmentation de la production de poisson jusqu'à 12.500 tonnes en l'an 2000, en vue de couvrir la moitié des besoins estimés alors à 25.000 tonnes ;
- la formation et l'encadrement des pêcheurs, en vue d'une professionnalisation dans le métier.

¹¹ Direction des Pêches : Rapport statistique, 2000

- la promotion de la consommation du poisson au niveau national ;
- l'organisation du traitement et de la commercialisation du poisson, avec un accent sur la promotion de la femme dans ce domaine ;
- le développement de l'aquaculture.

Ces objectifs engendrent des mesures spécifiques concernant les grandes retenues d'eau de plus de 5.000 ha, lieux de forte production halieutique telle que le lac de Bagré et la Kompienga. Pour relever les défis du pays en matière de pêche, ces pêcheries ont été constituées en *Périmètres Aquacoles d'Intérêt Economique (PAIE)*.

La gestion des PAIE, dont relève Bagré, a un mécanisme permettant une large participation des différents acteurs de la filière pêche. Ainsi, le comité de gestion des PAIE regroupe les acteurs, les techniciens de la pêche et les partenaires au développement. Des unités de gestion constituées dans le même principe que le comité, prennent le relais du comité sur les pêcheries. Comité et unités de gestion sont mis en place suivant le cadre institutionnel et juridique de la gestion des pêches.

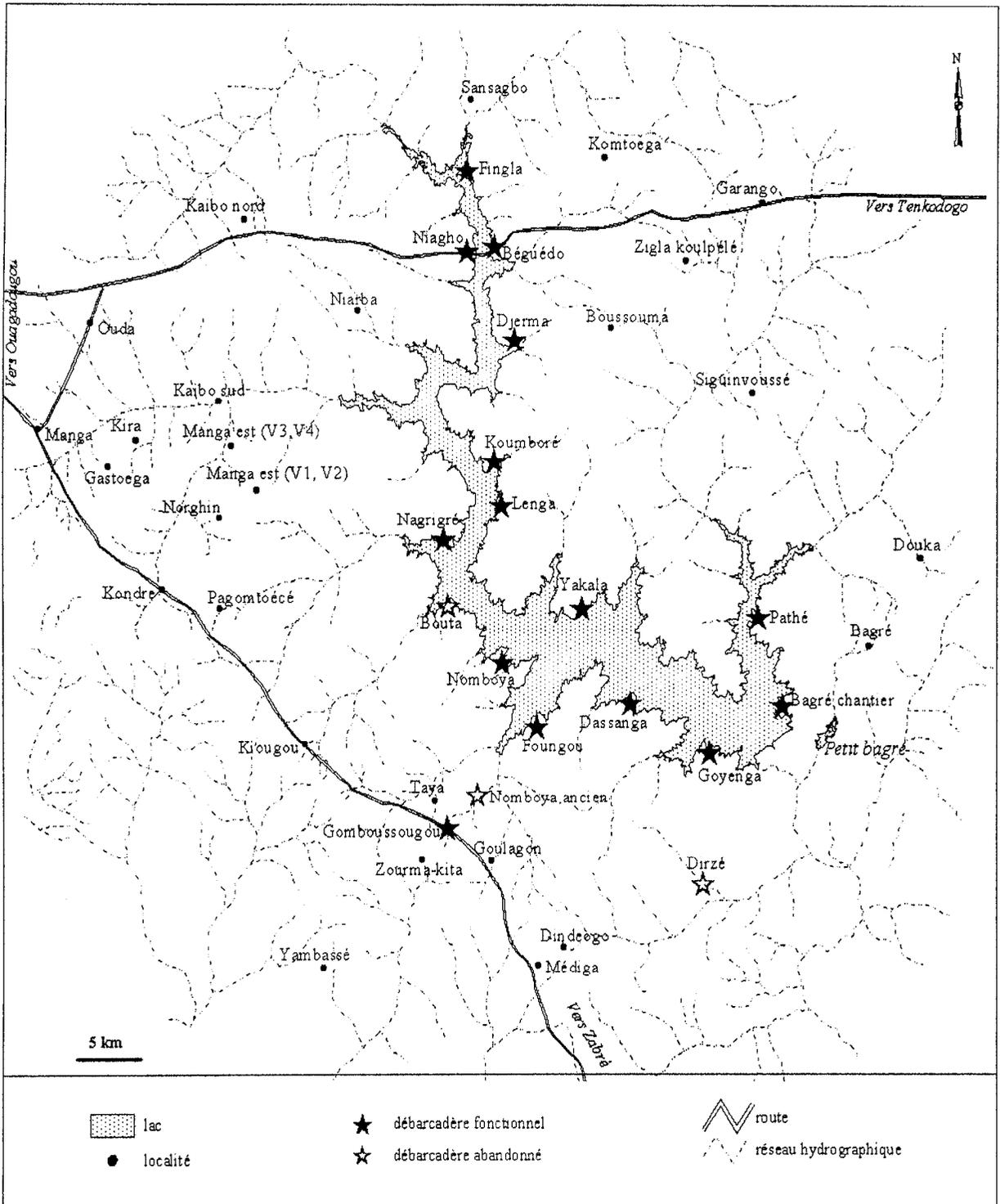
III-3- LES SITES DE PECHE DU LAC DE BAGRE

La gestion de la pêcherie de Bagré s'appuie sur un réseau de débarcadères autour du lac. Le débarcadère est le lieu ayant l'équipement nécessaire pour la pesée et la commercialisation des captures. C'est le lieu de rencontre entre les pêcheurs, les mareyeurs et les transformatrices. C'est également le point de collecte et d'enregistrement des données de production et de vente des prises. La collecte des données est assurée par des agents de pesée formés, encadrés et supervisés par les services de la Direction des pêches.

Autour du lac Bagré, on compte 17 débarcadères dont 15 fonctionnels (Carte 3). Le débarcadère de Bouta, qui se trouve dans la zone du refuge local des hippopotames, a été abandonné au profit de celui de Nomboya. Celui de Dirzé ne reçoit plus de prises pour la pesée par manque d'acteurs depuis plus de deux ans. Les débarcadères ont connu dans leur ensemble, une activité continue de pesée / vente à partir de février 1994, date de mise en place et de fonctionnement de la plupart des centres de commercialisation.

La zone délimitée pour l'étude se situe dans la province du Zoundwéogo, dans le département de Gomboussougou qui compte 41.000 habitants dont 4.958 ménages, en 1996, le tout sur une superficie de 755 km².

Carte 3 : LA DISTRIBUTION DES DEBARCADERES AUTOUR DU LAC BAGRE



III-4- LE POTENTIEL HALIEUTIQUE ET LA PRODUCTION

Après l'ouverture de la pêche en 1994, on a répertorié 34 espèces de poisson dans le lac. En 1997/98, la composition spécifique du peuplement piscicole du lac a été établie par la Direction des pêches. Ainsi, 36 espèces ont été retrouvées avec l'apparition de 12 nouvelles espèces et la disparition de 9 espèces par rapport à l'étude de 1994.

Toutes les espèces répertoriées se reproduisent lors de la montée des eaux, en début de saison des pluies, lorsque les températures sont à leur maximum. Le régime alimentaire de ces espèces est connu et les différentes sources de nourriture disponible sont exploitées, toute introduction d'espèces nouvelles serait donc inutile*.

La création et la mise en eau d'un barrage aussi grand que Bagré a sans doute un effet positif sur les rendements piscicoles. Diverses approches ont permis d'estimer le potentiel halieutique du lac, conduisant ainsi à évaluer la moyenne de production à 1.670 tonnes pour une année normale, à 1.290 tonnes pour une année à déficit pluviométrique telle que 1997 et à 240 tonnes pour une année de crue*.

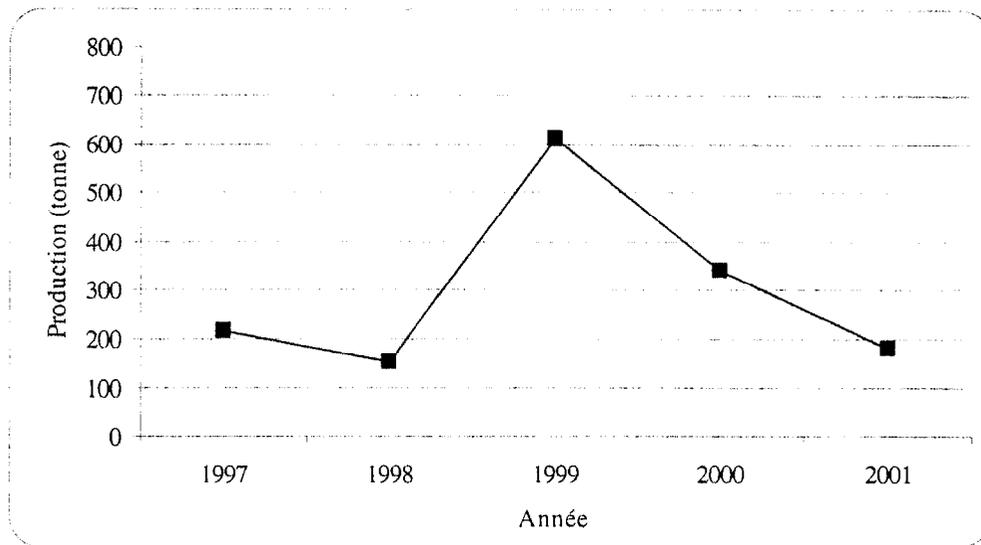
Les études sur la productivité piscicole du lac montrent que celle-ci serait passée de 50 kg / ha (productivité naturelle du Nakambé) à 60 kg/ha/an en eau close (création de la digue) et présentement à 120 kg/ha en période de crue. Le lac serait en mesure d'accueillir un optimum de 3 pêcheurs au km²*, soit environ 600 pêcheurs à temps plein, pour une production annuelle estimée entre 1.200 et 2.400 tonnes de poisson ; contre une production de 500 à 1000 tonnes de poissons par an pour le Sourou¹³.

Pour la zone d'étude, la production fluctue suivant les années. Ainsi les données de 1997 à 2001 sont ponctuées d'irrégularités bien marquées, avec une forte production en 1999 de 612,512 tonnes et une production minimale de 150,13 tonnes en 1998 (Figure 8). Dans tous les cas, on reste largement en dessous des possibilités offertes par le lac.

* SOCREGE, octobre 1998

¹² Direction des Pêches, Rapport statistique 2000

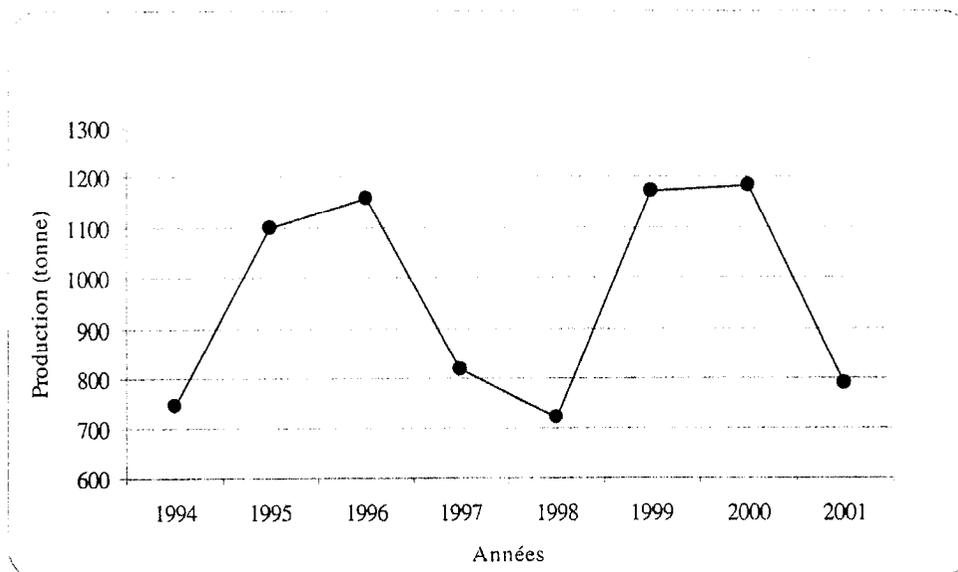
Figure 8 : Evolution de la production annuelle des 3 débarcadères de la zone d'étude



Source : Direction des Pêches, Rapport statistique 2000

Cette variation de la production annuelle est liée à de multiples raisons dont les principales sont l'irrégularité inter-annuelle des pluies et les conditions difficiles de travail des pêcheurs. La zone d'étude n'est pas une exception car cette irrégularité de production annuelle concerne l'ensemble de Bagré (Figure 9).

Figure 9: Evolution de la production annuelle de la pêcherie de Bagré

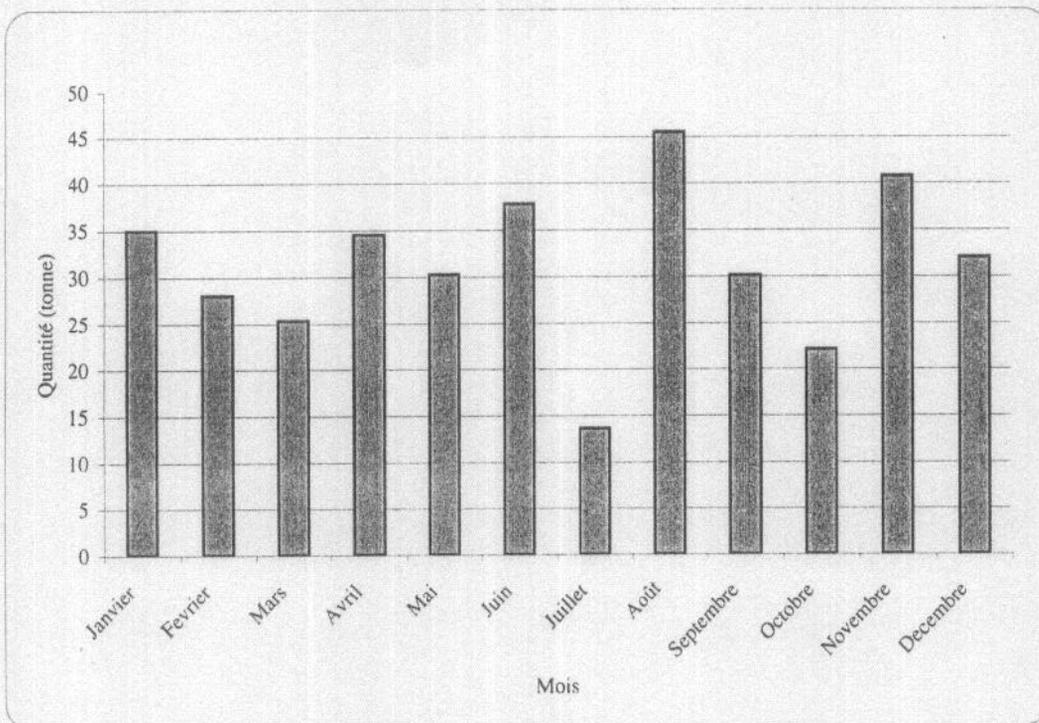


Source : Direction des Pêches, Rapport statistique 2000

La production mensuelle connaît également des fluctuations. En général, la période pluvieuse est le moment par excellence de fortes productions. Le mois d'août enregistre la plus grande quantité de captures (Figure 10). En effet, la période bénéficie de bonnes conditions

météorologiques et l'eau réunit les meilleures conditions physico-chimiques pour de bonnes pêches. La saison morte enregistre des prises moyennes, du fait que c'est la période de retour sur l'eau des agri-pêcheurs dégagés des tâches agricoles. En ces périodes, les sites de pêche connaissent de grandes affluences et de sorties de poissons acceptables, malgré les médiocres conditions météorologiques (grands vents d'harmattan) et les mauvaises propriétés physico-chimiques de l'eau.

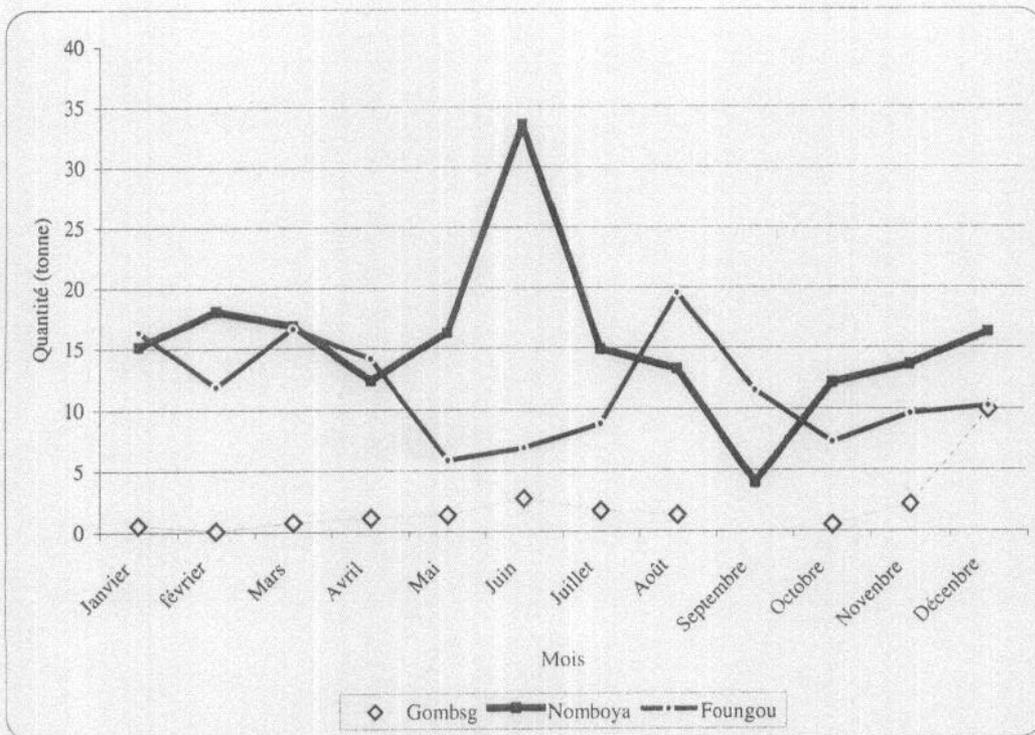
Figure 10: Evolution de la production moyenne mensuelle de la zone d'étude de 1997 à 2001



Source : Suivi des captures / Bagré /DREEF CENTRE

La comparaison de la production mensuelle de chaque débarcadère ciblé pour l'année 2000 en dit long sur la fluctuation de la production (Figure 11).

Figure 11: Variation des productions mensuelles des débarcadères ciblés en 2000



Source : Suivi des captures / Bagré /DREEF CENTRE

Le débarcadère de Nomboya qui a enregistré la plus grande sortie de poissons en 2000, a une courbe de production ayant un pic de mai à juillet. Le mois de juin enregistre la plus faible production du débarcadère avant que la courbe ne retrouve une production moyenne pendant toute la période morte. Cette variation de production au débarcadère de Nomboya se comprend en suivant les paramètres de la vie des acteurs. En période pluvieuse (moment propice à la pêche), le site est rempli de pêcheurs (généralement allochtones) venus à la quête de bonnes prises ; d'où de fortes sorties de poissons. A la fin de la saison des pluies, le débarcadère se vide de ses hommes. Ceux-ci profitent de la faible production pour rendre visite aux parents restés au village d'origine. Cette situation est à la base de la baisse de production constatée en septembre (mois retenu en général pour l'organisation de diverses cérémonies).

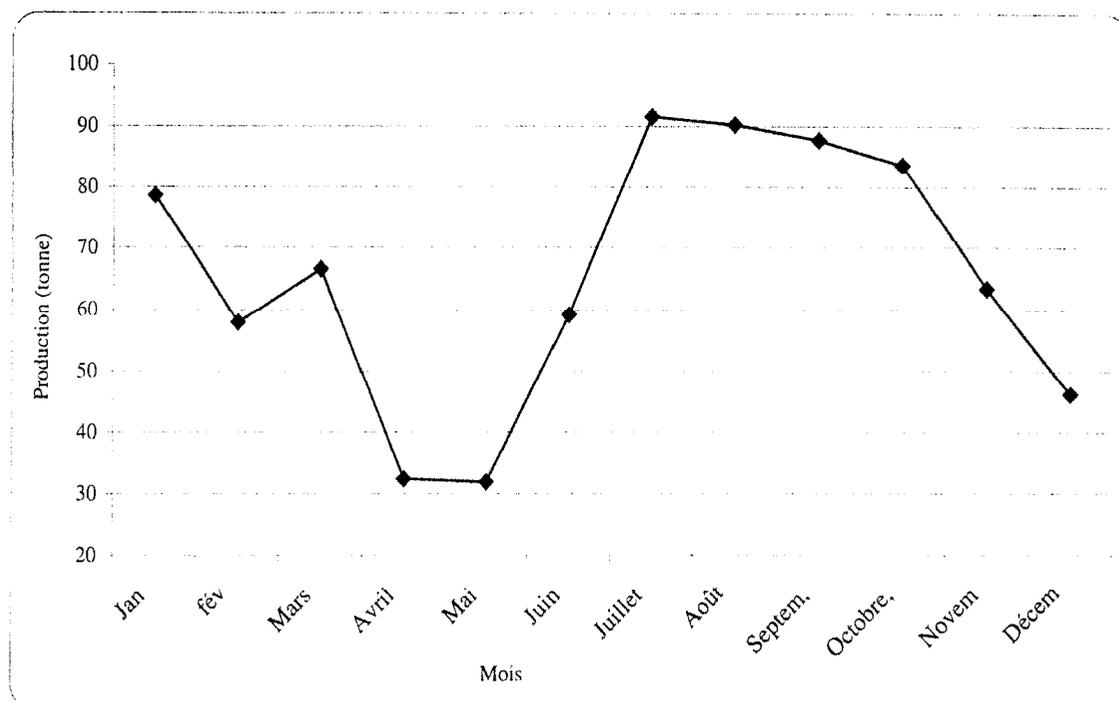
La courbe de production du débarcadère de Fougou pour l'année 2000 suit à peu près une variation inverse à celle de Nomboya. Ainsi, la forte production est observée entre juillet et septembre, et la faible production en mai et juin. Le reste de la courbe suit une variation approximativement constante. La période de juillet à septembre correspond à la soudure. Les activités champêtres sont bien implantées et les agri-pêcheurs, qui sont majoritaires sur le site de Fougou, font un retour à une pêche plus assidue. Cela dans l'optique d'avoir de ressources supplémentaires pour couvrir les besoins alimentaires. Ainsi la production subit une variation à

la hausse. La faible production de Fougou qui coïncide avec une forte production à Nomboya peut être explicable. Pendant que les agri-pêcheurs de Fougou se donnent à fond dans l'activité agricole, leurs collègues de Nomboya accentuent leur pêche. Et au moment où les pêcheurs de Fougou reprennent de façon assidue le chemin de l'eau, ceux de Nomboya vaquent à d'autres préoccupations.

Le débarcadère de Gomboussougou qui enregistre la plus faible production en 2000, a une courbe de production d'allure presque constante, en affichant une forte production en décembre et une production nulle en septembre. Cette faible production de Gomboussougou s'explique par son éloignement à la rive (au moins 7 km). En plus, le poisson se détériore rapidement, ce qui pousse une bonne proportion des pêcheurs à effectuer la pesée et la vente de leurs prises sur les débarcadères en bordure du lac. Même si certains pêcheurs, non originaires de Gomboussougou, viennent écouler leur produit au débarcadère, ils préfèrent faire la pesée sur leur débarcadère d'origine pour permettre à leur groupement de bénéficier des taxes de pesée (5 F CFA par kilogramme de poisson pesé). Comme il n'est pas possible de faire deux pesées pour une même prise, le débarcadère de Gomboussougou se trouve alors pénalisé, bien qu'il propose de meilleurs prix d'achat. La production nulle de septembre 2000 s'explique soit par l'absence de mareyeurs à glacière pendant la période ou une absence de l'agent de pesée chargé de la collecte des données. La brusque progression de la courbe de production en décembre coïncide avec les préparatifs des fêtes de fin d'année. Le débarcadère attire alors un grand nombre de pêcheurs qui viennent peser et livrer leurs productions à un prix de vente alléchant par rapport aux autres sites de vente.

Néanmoins, les courbes de production des débarcadères de la zone d'étude ont une allure semblable à celle de tout le lac (Figure 13). Ce qui renforce l'idée selon laquelle les centres de pesée du lac de Bagré n'affichent pas la même production suivant les mois.

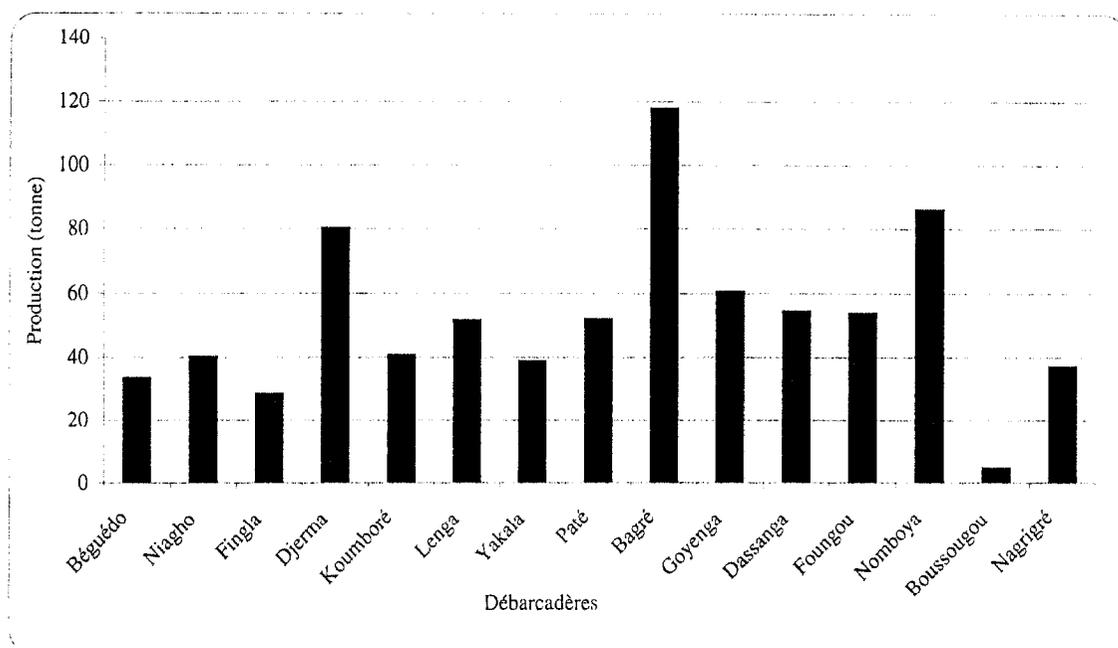
Figure 12: Evolution mensuelle de la production de Bagré en 2001



Source : Suivi des captures / Bagré /DREEF CENTRE

Outre les différences de production mensuelle, la différence de production suivant les débarcadères n'est pas seulement une spécificité de ceux de la zone d'étude. Une vue de la production des centres de pesée de tout le lac montre une forte fluctuation des productions ; avec parfois de différences de plus de cent tonnes (Figure 13). Cette variation des quantités prises s'explique par le nombre de pêcheurs, le nombre de professionnels et les conditions d'accès du débarcadère (les acteurs vont sur les sites ayant une facilité d'enlèvement des productions).

Figure 13: Production des débarcadères du lac Bagré en 2001



Source: Suivi des captures / Bagré /DREEF CENTRE

Néanmoins la production du site d'étude représente 18,24 % de la production du lac en 2001, avec Nomboya comme 2^{ème} et Foungou 6^{ème} au rang des débarcadères ayant enregistré de fortes productions.

Issue de la pêche traditionnelle, la pêche moderne sur les rives de Bagré donne des résultats satisfaisants, aussi bien sur le plan du potentiel que sur les quantités de production depuis l'ouverture du site à la pêche.

NB : Le traitement des données sur la production de la zone comporte des lacunes, parce que les productions de certaines années sont incomplètes ; ce qui fait qu'on ne peut comparer les données de 2000 et 2001 du site d'étude et l'ensemble des débarcadères. En plus, les prises de la pêche nocturne ne sont pas contrôlées par les agents de pesée et les poids de ces prises ne sont pas donnés à l'agent pour enregistrement, donc une sortie frauduleuse de poisson. Ces difficultés demandent que le traitement de ces données se fasse avec des réserves.

CHAPITRE II : LES ACTEURS DE LA PECHE

Plusieurs acteurs interviennent dans les différentes activités de la pêche, de la sortie du poisson de l'eau à sa mise à disposition du consommateur. On distingue: les pêcheurs, les mareyeurs et les transformatrices.

I- LES PECHEURS

Répartis autour de 15 débarcadères fonctionnels, leur nombre sur le lac Bagré fluctue suivant les années : 724 en 1994 ; 600 en 1996 ; 500 en 1998 et 273 de nos jours, selon les services techniques de la Direction régionale de la pêche.

L'étude menée auprès des producteurs s'est déroulée sur les débarcadères de Nomboya, Fougou et Gomboussougou et a concerné 89 pêcheurs. Une enquête complémentaire ayant touché 117 pêcheurs a concerné tous les autres centres de pêche fonctionnels du lac.

I-1- LES CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

Des acteurs du site d'étude enquêtés, 51,7 % sont Bissa autochtones de la région. Les Mossi viennent en seconde (33,3 % des acteurs enquêtés) et sont majoritairement installés dans les campements de Fougou et Nomboya. A ces deux groupes majoritaires s'ajoutent d'autres pêcheurs Dioula et Yané (3,4 %), des étrangers venant du Mali et du Nigeria (5,6 %). Cette constitution ethnique est approximativement retrouvée sur l'ensemble des débarcadères de Bagré : 70 % de Bissa, 24 % de Mossi, et 6 % de Yané.

Même si on retrouve essentiellement des autochtones sur les sites de pêche, l'éloignement du débarcadère par rapport au village à Nomboya, fait que la pêche n'a pas attiré une bonne partie des autochtones. Ceux qui s'étaient adonnés à l'activité l'ont abandonnée au profit de l'émigration. Ainsi, la pêche à Nomboya est assurée en majorité par des Mossi (74 %).

A Gomboussougou par contre, les pêcheurs se recrutent au sein de la population autochtone. Ce sont en général des riverains du barrage de Gomboussougou et autres plans d'eau, ayant une connaissance des techniques de pêche.

En plus de l'ethnie, la localité d'origine est un critère de différenciation des acteurs. Ainsi 51,7 % sont ressortissants du pays Bissa. Les autres localités du Burkina (Kompienga, Oubritenga, Koubri etc.) sont représentées par 38,2 % des acteurs et les pêcheurs d'autres pays (5,6 %).

Le campement de Fougou est en majorité peuplé par des acteurs originaires de Koubri (52,3 % des autochtones du site) et de Loumbila (23,8 %). Par contre le campement de Nomboya est occupé à 47,5 % d'acteurs provenant de Loumbila et de 21,7 % de ressortissants de Koubri. Cette situation au niveau du peuplement des campements indique que les pêcheurs se regroupent par affinité, suivant leur origine. Ils tentent ainsi une reconstitution de leur cadre originel.

Sur les sites de pêche, sont considérés comme autochtones les pêcheurs de Gomboussougou et 50 % des acteurs de Fougou (en majorité Bissa). La seconde partie des acteurs de Fougou (Mossi en particulier) et les producteurs de Nomboya sont les autochtones du site d'étude.

La fourchette d'âge chez les pêcheurs varie entre 18 et 45 ans, avec une moyenne de 28 ans ; soit 29 ans chez les autochtones et 27 ans chez les allochtones. Elle est de 27 ans sur les autres débarcadères. La pêche est un métier qui demande beaucoup d'effort physique. Ce qui explique la jeunesse de la majorité des acteurs. La tranche d'âge supérieure à 45 ans est en général constituée de pêcheurs ayant acquis une maîtrise des techniques et un capital estimable d'expériences en pêche. Ils arrivent ainsi à faire face aux exigences physiques du travail. Cette tranche d'âge (plus de 45 ans) représente 4% des acteurs de la zone d'étude et aussi de tout le lac.

En général, la majorité des acteurs âgés de 18 à 25 ans se recrutent sur les sites riverains de Fougou et Nomboya. Cela dénote du dynamisme de l'activité, qui incorpore soit les jeunes riverains du village de Fougou, soit les jeunes frères des acteurs déjà installés à Nomboya. La jeunesse des acteurs est surtout ressentie sur les autres débarcadères du lac ; la tranche de 18 à 25 ans représente 58 % des producteurs enquêtés. C'est de cette façon que la relève se forme dans le métier.

Quant à la situation matrimoniale, la population cible compte 72 % de mariés. Cette situation est plus marquée à Gomboussougou avec 93 % de mariés. Le nombre élevé de mariés au sein des pêcheurs se comprend aisément du fait de la précocité du mariage dans la zone d'étude (entre 20 et 22 ans pour les garçons). La grande proportion de mariés n'est pas spécifique au site d'étude seulement ; sur les autres centres de pêche, on enregistre un taux élevé de marié 62 %.

La proportion élevée de pêcheurs mariés influe sur la taille du ménage. Ainsi la taille moyenne des ménages des producteurs est de 5 personnes contre 6.6 personnes par ménage sur le plan national. Selon les résultats de l'étude, 25,8 % des acteurs de la pêche ont une famille dont la taille est supérieure à la moyenne nationale. Par contre, 36 % des ménages se situent au-dessus

de la taille moyenne de l'échantillon. Cette propension à constituer une grande famille rime avec de lourdes responsabilités.

La pêche en rive droite de Bagré est surtout pratiquée par les jeunes et les adultes. Cette activité est assurée à 94,4 % par des burkinabé avec une forte participation des autochtones. Cette forte présence des nationaux et plus particulièrement des autochtones est une des spécificités du lac de Bagré.

I-2- LES CARACTERISTIQUES SOCIO-PROFESSIONNELLES

Avant l'ouverture du lac de Bagré à la pêche, l'activité principale des acteurs était l'agriculture. Ainsi sur le site d'étude, 58,4 % des pêcheurs s'adonnaient à l'agriculture pluviale et au maraîchage de contre saison. 5,6 % consacraient leur temps au commerce. 35 % pratiquaient la pêche. Cette situation est identique à celle des autres acteurs du lac : 68 % exerçaient dans le secteur de l'agriculture et 32 % faisaient de la pêche une activité unique ou principale. La faible proportion des acteurs venus d'autres pêcheries justifie que 72 % des pêcheurs de la zone d'étude et 59 % des acteurs des autres sites de Bagré, ont moins de 10 ans d'expérience dans le métier. La moyenne est de 8 ans, durée correspondant à l'ouverture de la zone à la pêche (1994). Les pêcheurs les plus expérimentés se rencontrent parmi les allochtones des campements de Fougou et de Nomboya.

Ainsi, suivant le degré de professionnalisme et du mode d'exploitation des ressources, on distingue trois catégories socio-professionnelles au sein de la communauté des pêcheurs:

a- Des pêcheurs professionnels : représentant 40,5 % des acteurs, ils font de la pêche leur unique activité et leur seule source de revenus monétaires. En majorité allochtones, on les retrouve principalement dans les campements de pêcheurs. Sur les autres débarcadères, cette catégorie regroupe 59 % des acteurs.

b- Des pêcheurs semi-professionnels : Souvent appelés agri-pêcheurs, ils représentent 47,2 % des acteurs sur le site d'étude et 40 % des pêcheurs sur le restant des sites de pêche du lac. Ils sont en général des Burkinabé et de surcroît autochtones. Ils ont comme activité principale la pêche (car c'est l'activité qui les occupe le plus durant l'année), mais alternent avec les travaux champêtres. Cette situation d'agri-pêcheurs est spécifique aux autochtones car les allochtones n'ont pas droit à la terre, et surtout pas de temps pour des activités agricoles (sauf en cas de très faible production sur le lac pendant la saison sèche, amenant certains pêcheurs à faire la culture maraîchère).

c- Des pêcheurs occasionnels : représentant 12,3 % des acteurs dans la zone d'étude, ils sont désœuvrés à certaines périodes de l'année ou comptent sur une autre activité. Ils pratiquent la pêche de façon sporadique avec un savoir-faire rudimentaire. Leur pêche vise à améliorer leur alimentation et / ou leurs revenus. On les rencontre essentiellement sur le site de Fougou et ils sont autochtones dans l'ensemble.

Toutes catégories confondues, 78,6 % des pêcheurs du site et 91 % des acteurs des débarcadères non ciblés ont reçu une initiation au début de l'activité. Parmi eux 62,9 % des producteurs du site et 79 % des exploitants des autres sites du lac ont été formés sur les rives de Bagré. Cet apprentissage s'est fait en général, avec un membre du réseau familial ou avec un patron, suivant différentes modalités. Ainsi 47,1 % des initiés des débarcadères cibles déclarent avoir suivi leur apprentissage en tant qu'aide pêcheur, sans aucune compensation financière. Les autres (52,9 %) percevaient un salaire mensuel ou journalier.

En somme, l'initiation est le moment par excellence pour l'acquisition des connaissances en techniques de pêche et d'autres astuces pour la maîtrise de l'activité. Les acteurs n'ayant pas connu de période d'apprentissage (21,6 %) sont en réalité des autodidactes; étant nés au bord du Nakambé, ils se sont jetés à l'eau par nécessité, ont essayé des techniques vues çà et là, se sont perfectionnés avec le temps. Mais cela ne fait pas d'eux des professionnels. En plus, la technicité est en manque chez beaucoup d'entre eux et explique la faiblesse des captures.

Venus principalement de l'agriculture, les pêcheurs du lac Bagré se sont attachés à l'activité grâce aux différentes initiations reçues.

I-3- L'ORGANISATION DU TRAVAIL

L'activité de pêche dans son ensemble est une entreprise individuelle. 93,2 % des acteurs du site et 99 % des acteurs des centres de pêche non ciblés font de la pêche une activité personnelle. Seuls 4,5 % des acteurs du site reconnaissent une implication de la famille dans leur activité. Cette implication se justifie par l'utilisation des frères ou des enfants comme aides. Cela s'explique aussi par la propriété familiale du matériel de pêche. Pour ces raisons, les revenus issus de l'activité ne sont pas gérés par une seule personne.

En outre 2,3 % des acteurs de la zone d'étude font une pêche associative. C'est le cas où des pêcheurs associent leurs talents, leur matériel et leur effort dans le travail. Dans cette situation, on assiste à un partage équitable des retombées de la pêche. Ce type de pêche n'est pas rencontré sur les autres sites de pêche du lac. Il reste une particularité de la zone d'étude.

Bien que la majorité des acteurs aient déclaré leur activité individuelle, on a remarqué chez les autochtones que l'aide pêcheur appartient au réseau familial. Ainsi, parmi les 75,3 % des pêcheurs du site ayant des aides, 4 personnes sur 10 les recrutent dans le cercle familial. Ces aide-pêcheurs ont en général une rétribution en nature et/ou en espèces.

Les aide-pêcheurs contractuels sont, en grande partie, recrutés au sein de la population autochtone par les pêcheurs allochtones. Leur salaire mensuel oscille entre 7.500 et 15.000 F CFA. D'autres pêcheurs préfèrent le système de contrat journalier qui est honoré après chaque vente. L'activité de pêche dans son évolution pourrait compter sur les aides simples. En effet ces derniers ne sont particulièrement intéressés que par l'apprentissage du métier. Par contre, les contractuels ne pensent généralement qu'à leur salaire.

En ce qui concerne le temps de travail, 91 % des pêcheurs font l'activité durant toute la semaine. Toutefois, professionnels et agri-pêcheurs n'y consacrent pas la même durée journalière, surtout en hivernage. De surcroît, les professionnels font des sorties de pêche de 4 à 8 jours ; vont d'un site à l'autre à la quête de bonnes captures.

Sur les trois sites d'étude, les pêcheurs se sont organisés en groupements d'intérêt socio-économique. Cette organisation vise à faciliter le travail des services techniques et surtout à promouvoir l'activité et défendre les intérêts des acteurs. Ces groupements, gérés de manière autonome par les pêcheurs, sont les porte-paroles de l'ensemble des acteurs et plaident pour certains avantages comme la baisse du prix du permis de pêche.

Au titre des avantages acquis grâce au groupement, 33,7 % des producteurs reconnaissent avoir bénéficié d'une aide matérielle et /ou d'une formation sur les techniques de pêche contre 35 % pour les autres sites de pêche. Ce faible nombre de bénéficiaires se comprend parce que 41,6 % des producteurs enquêtés ont au plus cinq ans de participation aux activités des groupements. Alors que la majorité des dons et des formations apportées au groupement datent des premières années de pêche à Bagré.

Bien que reconnu comme cadre idéal pour l'épanouissement des acteurs, on n'enregistre pas une adhésion massive au groupement. Seulement 77,5 % des pêcheurs enquêtés appartiennent à un groupement ; le reste n'adhère pas au groupement pour plusieurs raisons. Les groupements sont des structures nées des initiatives des partenaires de la filière pêche (Maîtrise d'Ouvrage de Bagré, services de l'environnement et autres bailleurs). Ils ne sont donc pas spontanés et comportent des discordances entre les besoins des acteurs et les conditions des initiateurs. Cette situation explique en partie la lenteur d'adhésion des acteurs. En plus, les groupements ne restent que des structures d'encadrement ; pour cause, plus de la majorité des

acteurs font de la pêche une activité individuelle. Alors que par le biais des groupements, une franche collaboration avec une conjugaison des efforts aurait pu s'organiser.

I-4- LES ÉQUIPEMENTS

L'une des conditions préalables à la pratique de la pêche est de disposer du matériel approprié. L'équipement minimal comprend : une pirogue, des filets maillants et /ou éperviers et /ou des palangres.

I-4-a- La pirogue

C'est l'embarcation utilisée pour couvrir le champ de pêche. Elle est formée de planches de longueur variant entre 5 et 7 mètres pour une largeur de 25 à 45 centimètres environ. Son prix varie de 30.000 à 50.000 F CFA. Un menuisier résidant dans la zone en assure la fabrication, bien que les matériaux soient achetés à Ouagadougou. Les planches en bois blanc en général, offrent une faible durée de vie à la pirogue (1 et 5 ans) suivant l'entretien et la fréquence d'utilisation. La présence dans le lac de souches d'arbres est l'une des premières causes d'usure des embarcations.

Photo n°1: Un pêcheur et un aide à bord d'une pirogue



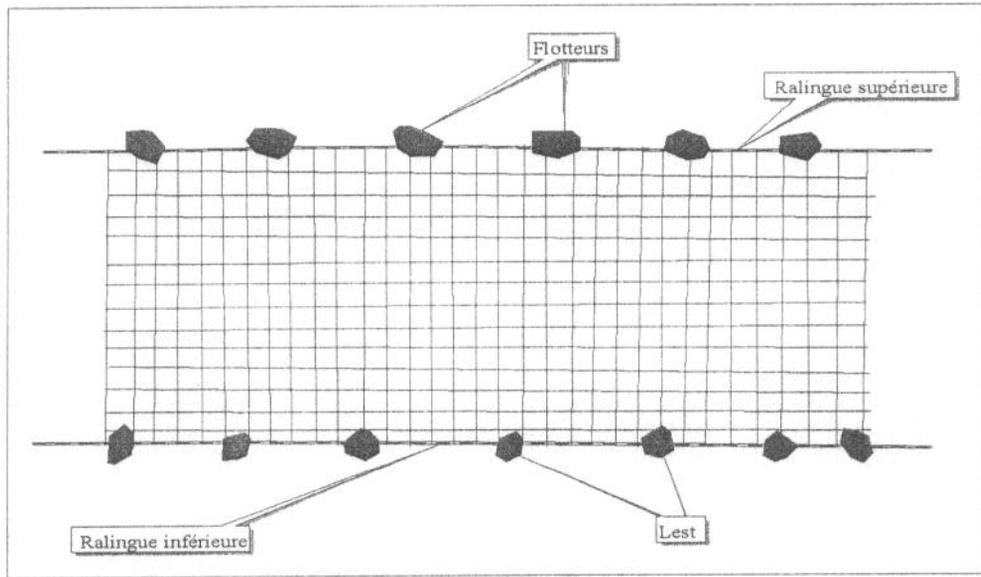
La pirogue ne possède ni voile ni hors bord, mais des pagaies pour faire glisser l'embarcation sur l'eau. Son utilisation exige un savoir-faire qui s'acquiert au fil du temps pour la majorité des aide-pêcheurs. Les pirogues sont extrêmement légères et ne permettent pas de flotter loin des rives en toute sécurité notamment en cas de vent. Cela est une contrainte majeure pour assurer une couverture optimale du périmètre de pêche. Ainsi, les espèces de poisson qui vivent en eau profonde (les divers de grandes tailles) sont rarement accessibles.

Néanmoins, la pirogue constitue un outil de grande nécessité. En effet, sur les 89 acteurs du site d'étude couverts par l'enquête, 79 % possèdent au minimum une pirogue. Les pêcheurs sans embarcation sont pour l'essentiel recensés dans la localité de Gomboussougou ; sur 28 producteurs enregistrés, seuls 32 % possèdent une pirogue (les pêcheurs sans pirogue sont limités dans l'activité, car ils ne pêchent que sur le long de la rive). Cette situation s'explique par le fait que la majorité de ces acteurs agri-pêcheurs ne sont assidus à la pêche que pendant la saison sèche. De plus, ils prennent pour prétexte son coût élevé, l'exigence d'entretien et l'éloignement de leur domicile (7 km au moins du lac) pour ne pas s'en procurer.

I-4-b- Le filet maillant

Le filet maillant est un engin passif, constitué d'une nappe rectangulaire de longueur variable de quelques dizaines à plusieurs centaines de mètres, et de largeur de moins d'un mètre à plusieurs mètres. La nappe de filet est montée sur deux ralingues : une ralingue supérieure munie de flotteurs constitués généralement de polystyrène et une ralingue inférieure munie de lest (Figure 14). Les filets sont généralement en nylon ou en crin. Les dimensions des filets varient selon plusieurs paramètres, dont les caractéristiques de la zone de pêche et le pouvoir d'achat de l'acteur. La dimension des mailles est fonction de l'espèce ciblée ; c'est la raison pour laquelle les mailles de 30 mm destinées à la capture de la carpe sont les plus utilisées. Les mailles supérieures à 30 mm sont surtout employées pour la capture des autres espèces. Le nombre de filets par pêcheur dans la zone est en moyenne de 3. Pour Gomboussougou seulement, cette moyenne est de 1,5. En général, le filet est posé le soir et levé lendemain de bonne heure, soit en moyenne de 10 à 12 heures (O. Maxime, 1996).

Figure 14: Schéma d'un filet maillant

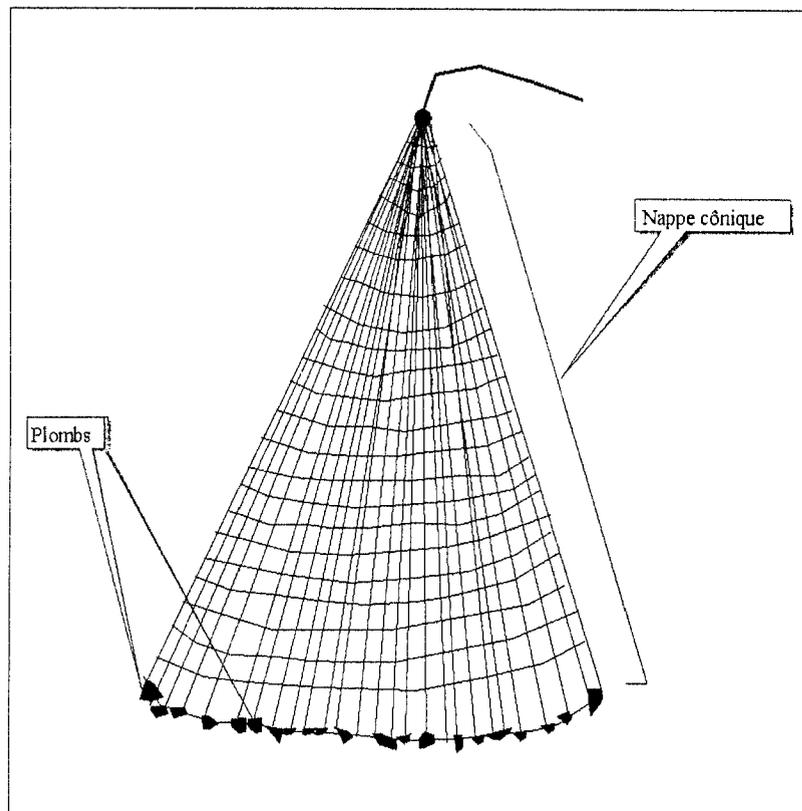


Le filet maillant offre l'avantage d'une facilité et d'une rapidité de maîtrise technique. Cela explique son utilisation massive dans la zone, où la majorité des pêcheurs sont semi-professionnels avec une courte expérience. En plus, il est employé en toutes saisons selon le calendrier agricole du pêcheur et la hauteur d'eau du lac. De tous les acteurs enquêtés, 72 % disposent d'au moins deux balles de filets. Mais 64,3% des pêcheurs de Gomboussougou ne lui accordent pas leur préférence, à cause de sa cherté (entre 25.000 et 40.000 F CFA l'unité) et sa courte durée de vie (2 à 4 mois suivant l'entretien et l'effort de pêche). La faiblesse de la résistance du filet sur le lac est due à la présence des nombreuses souches d'arbres morts. Ce qui demande de longues et fréquentes plongées aux pêcheurs pour décrocher le filet après chaque pose.

I-4-c- Le filet épervier

L'épervier est un engin actif, constitué par une nappe conique munie de plombs sur la bordure (Figure 15). Cet équipement est l'outil par excellence pour pêcher en eau peu profonde et sans pirogue. L'épervier est moins coûteux que le filet maillant. Il est plus adapté à la capture de *Tilapia*, espèce dominante sur le lac.

Figure 15: Schéma d'un filet épervier



Le nombre moyen de filets épervier par pêcheur sur les sites est de l'ordre de 0,91. Cette moyenne est plus élevée à Gomboussougou (1,3). Sur 28 producteurs enregistrés, seulement trois n'en ont pas. Les mailles utilisées dans la zone d'étude vont de 25 à 35 mm, quelque fois 40 mm. Il est fabriqué par les acteurs eux-mêmes ; sa confection requiert 2 à 3 semaines de travail et environ 15.000 F CFA de matériaux. 29 % des pêcheurs de la zone ont été formés à la confection de ce filet au début de l'exploitation piscicole du barrage. Sur l'ensemble des pêcheurs enquêtés, 62 % possèdent au minimum un filet épervier.

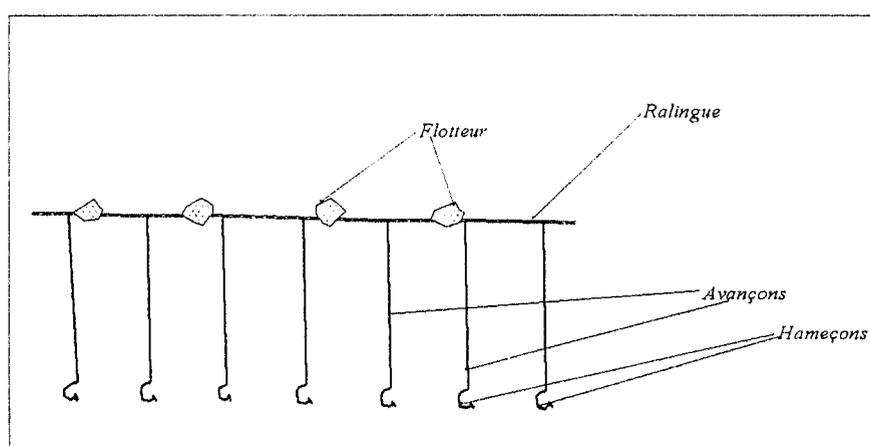
La durée de vie de l'épervier, même si elle dépend de l'effort de pêche, est longue par rapport aux autres engins : 3 à 5 ans.

L'utilisation optimale de l'épervier demande cependant une adresse que ne possèdent pas tous les pêcheurs. La pêche à l'épervier se fait, dans la plupart des cas, après la pose des maillants et/ou après la levée de ceux-ci. Par contre, pour la majorité des acteurs de Gomboussougou, le travail à l'épervier s'effectue du matin (7 heures) à l'après midi (14 heures).

I-4-d- Les palangres

La palangre est constituée d'une ralingue équipée de flotteurs et munie, à intervalles réguliers, d'avançons auxquels sont accrochés des hameçons destinés à la capture de poissons des eaux douces, principalement les espèces de grande taille (Figure 16). Il en existe deux types : simples et avec appât.

Figure 16: Schéma d'une Palangre



Pour les palangres simples, l'espacement entre les avançons est de l'ordre du centimètre. On les pose au fond de l'eau, avec un hameçon non appâté. Pour le second type par contre, l'espacement entre les avançons est de l'ordre de 3 à 6 mètres ; on les appâte au moment de les poser, attirant ainsi les poissons de grande taille.

Pour toute la zone, les hameçons les plus utilisés pour les palangres vont du numéro 5, 6, 7 et 9 (numéro permettant de différencier les hameçons suivant la qualité et la taille); avec des avançons de hauteur variant entre 0.3 cm et 1 mètre.

Le nombre moyen est de 0,83 unités par pêcheur pour les palangres simples et de 0,22 pour les palangres à appât. Pour les deux types, le nombre moyen par pêcheur est de 1.

Le nombre de palangres possédé varie selon le pouvoir d'achat, le savoir-faire et les zones de pêche. La durée de vie de la palangre est supérieure à celle du filet maillant et à l'épervier. Sa fabrication se fait généralement sur place et sa technique de confection est un

acquis transmis d'une génération de pêcheurs à l'autre. Son coût de fabrication varie entre 20.000 et 60.000 F CFA en fonction de sa longueur.

La technique de pose des palangres est la même que celle du maillant, excepté que la palangre se pose plus en profondeur. En général, les palangres simples sont relevées suivant le même temps que le maillant ; par contre, les palangres appâtées peuvent séjourner pendant plusieurs jours dans l'eau, mais surveillées de près par le propriétaire.

Dans l'ensemble de la zone, les acteurs ne possèdent pas tout le matériel précité. Il y a une combinaison des outils de pêche en fonction du pouvoir d'achat, de l'efficacité de chaque outil et surtout du savoir-faire de l'usager. Ainsi 52 % des acteurs utilisent au minimum une association de deux (2) types de matériel pour la pêche. Le filet maillant et l'épervier constituent la combinaison la plus fréquente.

Les acteurs qui n'associent pas les outils possèdent une certaine spécialisation pour l'utilisation d'un matériel donné qui leur procure des résultats satisfaisants.

L'acquisition de l'équipement nécessaire au travail est une contrainte majeure pour l'ensemble des producteurs. Même s'ils reconnaissent pouvoir assurer le renouvellement de l'équipement et son entretien, 95 % des acteurs estiment que le coût élevé et la disponibilité du matériel à temps voulu constituent une contrainte majeure. Ce qui amène 48% d'entre eux à recourir au crédit pour s'équiper. Les principaux bailleurs sont les commerçants, les transformatrices et les mareyeurs.

Outre la difficulté d'acquisition du matériel, l'entretien de l'équipement est une source de préoccupation pour les pêcheurs. En dehors du filet maillant qui ne peut être réparé, le reste du matériel subit fréquemment des raccommodages suite aux dommages subis après l'effort de pêche. Cela est une charge supplémentaire pour le pêcheur qui assure en moyenne un coût d'entretien annuel de 7.000 F CFA. Le coût d'entretien dépend de la taille de l'équipement utilisé et surtout de la fréquence d'utilisation.

En majorité agri-pêcheurs, les acteurs de la zone d'étude ont une faible expérience dans la pratique de la grande pêche. Cela les conduit à la combinaison de matériel pour espérer de bons rendements. Le manque de technicité contraint les producteurs à l'utilisation de matériel n'exigeant pas beaucoup de connaissances ; en l'occurrence le filet épervier et le maillant qui sont d'ailleurs les engins les plus utilisés sur les sites de pêche de la zone.

II- LES MAREYEURS

On appelle mareyeurs les personnes qui assurent l'enlèvement du poisson à la sortie de l'eau. Ils jouent un rôle important dans le circuit de pêche car ils constituent l'interface entre la production et la transformation – consommation.

II-1- LES CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

Dans le suivi des acteurs de la filière, 45 mareyeurs ont été recensés sur les trois sites. 17 d'entre eux ont été enquêtés, dont 15 hommes et 2 femmes. Ils sont d'origine: autochtones¹⁴ (10) et allochtones (7) principalement venus de Ouagadougou, Loumbila et Koubri.

L'ethnie majoritaire au sein des mareyeurs est celle des Mossi (10 mareyeurs). Le reste est d'ethnie Bissa. Étant tous mariés, les mareyeurs suivis sont dans la tranche d'âge de 26 à 45 ans. La taille moyenne du ménage de ces acteurs est de 5,6 personnes par mareyeur.

Un des principaux critères de différenciation des mareyeurs est l'état de livraison du produit. En effet, les allochtones livrent leur produit en le conservant sous la glace et ainsi arrivent à collecter de grandes quantités pour les revendre à Ouagadougou. Les autochtones livrent principalement leur produit à l'état frais sans conservation, sauf une seule personne qui fait le fumage avant la vente.

Cette stratégie (la livraison à l'état frais sans conservation) demande alors l'écoulement journalier de la production sur un champ de vente limité car le poisson est un produit très périssable.

Les commerçants de poisson opérant dans la zone d'étude peuvent être regroupés en 2 catégories à savoir : les mareyeurs à glacière, et les mareyeurs à 2 roues.

- Les mareyeurs qui approvisionnent le marché de Ouagadougou : les uns font transporter le produit par camion, convoyant 500 kg à 2 tonnes par voyage selon les saisons ; d'autres viennent collecter le poisson avec des véhicules chargés de glacières, seulement en période de forte production.

¹⁴ dont 3 qui en sont devenus pour avoir résidé dans la zone bien avant la mise en eau du barrage. Selon les techniciens de la pêche, tous ceux qui résidaient dans la zone avant la mise en eau du barrage sont maintenant considérés comme des autochtones dans les études.

Photo n°2: Véhicule chargé de glacière pour enlever la production sur le débarcadère de Fougou



Les mareyeurs à deux roues (cyclomoteurs, bicyclettes) généralement autochtones alimentent les marchés riverains du lac. Leurs moyens de déplacement ne permettent que l'enlèvement de petites quantités (20 à 250 kg).

Photo n°3: Mareyeuse à cyclomoteur transportant du poisson

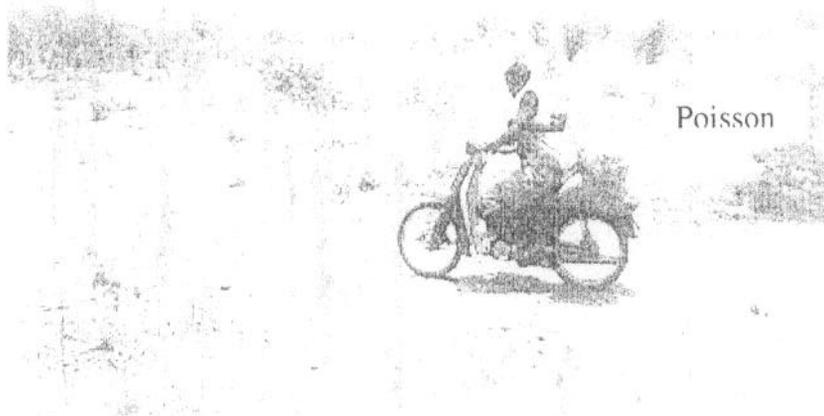
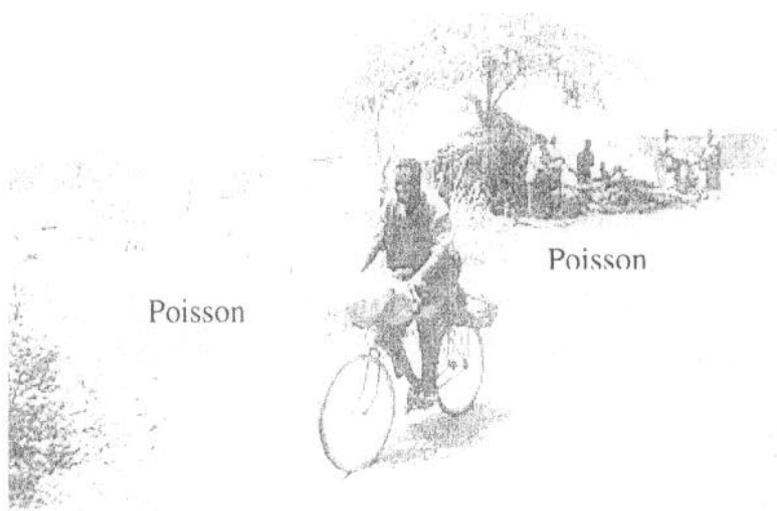


Photo n°4: Mareyeur à cycle transportant du poisson



Le mareyage requiert une certaine assise financière pour assurer les transactions. Il nécessite également des efforts pour la collecte journalière du produit d'un débarcadère à l'autre. C'est la raison pour laquelle les mareyeurs sont d'âge adulte.

Sur les rives de Bagré, le mareyage devient une nouvelle source de revenus pour pallier les incertitudes de l'agriculture pluviale.

II-2- LES CARACTERISTIQUES SOCIO-PROFESSIONNELLES

Le mareyage est né avec l'ouverture du lac à la pêche. Ainsi, en plus de l'agriculture et du commerce général, on assiste à l'intégration d'une nouvelle activité, le commerce du poisson. Les plus anciens dans la profession ont 10 ans de pratique, l'ancienneté moyenne étant de 5 ans. On distingue 3 catégories de mareyeurs en fonction de l'engagement. La première regroupe ceux qui considèrent la nouvelle activité comme leur occupation principale (11 acteurs). La seconde concerne des personnes qui en font leur activité unique (2 acteurs). La troisième catégorie (4 mareyeurs) en font une activité secondaire. Ceux-ci ne la pratiquent qu'en période de forte production, lorsque la compétition pour l'acquisition du poisson est faible.

Sur l'ensemble des mareyeurs, environ 30 % ont reconnu avoir reçu une initiation basée sur des conseils et des explications sur l'activité ; 40 % de ces initiés ont joué le rôle d'aide mareyeurs dans la zone d'étude pour leur initiation.

II-3- L'ORGANISATION DU TRAVAIL

Sur le plan organisationnel, le mareyage est pour 70,6 % des acteurs une activité individuelle. L'individualité repose sur une gestion personnelle des bénéfices engendrés par l'activité. De tous les mareyeurs, seuls 5 associent les membres de la famille comme des aides. Ainsi, le même mareyeur arrive à enlever la production de ses clients situés au débarcadère de Fougou et de Nomboya sans exposer le produit à l'avarie. De l'ensemble de la zone, seuls les mareyeurs locaux de Gomboussougou ont mis en place un groupement, lequel a une existence formelle pour l'instant. Cela explique en partie le fait que les mareyeurs n'aient obtenu aucun avantage lié à leur activité, sauf la licence pour l'enlèvement du produit qui a été ramené de 15.000 à 10.000 F CFA par an et par acteur. En plus de la licence, les mareyeurs à cycle payent en taxe le ticket de sortie, à raison de 100 F CFA pour moins de 20 kg et 200 F CFA pour plus de 20 kg. Cette taxe s'élève à 2.000 F CFA par voyage pour les mareyeurs à 4 roues.

Le poisson s'enlève tous les jours, dès que le pêcheur sort de l'eau. Les mareyeurs à cycle disposent chacun d'un réseau de fournisseurs qui lui livrent le poisson. Pour les gros acteurs, un système de tour est organisé selon l'ordre d'arrivée sur le site. La durée d'un tour varie de 3 jours en période de forte production à 6 – 10 jours en période de faible production. Le gros mareyeur qui est de tour partage la production avec les mareyeurs à cycle et les transformatrices. En cas de fortes quantités de sortie de poissons, il s'arrange pour enlever toute la production pour éviter l'avarie.

Cette activité demande une certaine capacité financière ; ainsi, pour les mareyeurs à glacière, le fonds de démarrage varie de 50.000 à 250.000 F CFA alors que pour les mareyeurs à cycle, la fourchette est de 5.000 à 25.000 F CFA.

II-4- LE MATERIEL UTILISE

L'équipement utilisé par les mareyeurs dans la zone d'étude diffère selon la catégorie. Pour les mareyeurs à cycle, le matériel se compose essentiellement de sacs en plastique et d'attaches. Ces sacs n'ont au maximum qu'un mois de durée d'utilisation. En ce qui concerne le moyen de déplacement, 4 utilisent des mobylettes et 5 personnes des vélos. Le coût d'entretien de l'équipement pour cette catégorie de mareyeurs se résume à la réparation des cycles pour environ 3.000 F CFA par mois et par personne.

L'équipement est acheté auprès du commerçant de la place et pour certains acteurs à cycle (5 personnes), il n'y a aucune difficulté à s'en procurer. Pourtant, les autres clament le coût élevé et l'indisponibilité de l'équipement en tout temps.

De façon générale, l'équipement utilisé par les mareyeurs à cycle est rudimentaire. C'est une des raisons de la rapidité de détérioration de la production et surtout de la faiblesse des livraisons journalières.

Les mareyeurs à glacière (8 personnes) ont un équipement plus spécial. La glacière est confectionnée dans une ancienne coque de réfrigérateur. On dispose le poisson entre les barres ou les morceaux de glace, et on recouvre le tout à l'aide de bâches ou de sacs en jute et en plastique (Figure 5). Ces glacières, permettent de stocker de grandes quantités de poisson (500 à 2.000 kg). Elles sont transportées par camion de Ouagadougou jusqu'à Gomboussougou, puis par charrette jusqu'au débarcadère. Le nombre de glacières de chaque mareyeur dépend de sa capacité financière et de l'ampleur de son activité. Parmi les mareyeurs à glacière couverts par l'enquête, 6 possèdent deux glacières dont une pour conserver la glace et l'autre le poisson. Mais la moyenne est de 1,75 par mareyeur.

Photo n°5: Mareyeur conditionnant du poisson dans sa glacière



En plus des glacières, l'équipement des mareyeurs incorpore une balance pour assurer la pesée du produit à l'achat. La première cause de la détérioration de l'équipement des mareyeurs est liée au transport durant lequel on enregistre des chutes. C'est la raison justifiant les dépenses d'entretien qui s'élèvent en moyenne à 8.500 F CFA par an par mareyeur à glacière. Ceux-ci obtiennent leur équipement auprès des réparateurs de réfrigérateurs et des commerçants. Ils reconnaissent tous la non disponibilité de l'équipement (parfois la coque est introuvable à

Ouagadougou, donc il faut la commander de Bobo-Dioulasso) et surtout le coût pour son acquisition et des transformations secondaires. Il faut noter qu'une glacière s'acquiert au prix de 30.000 F CFA au moins et subit généralement des réparations après chaque voyage.

Activité purement commerciale, le mareyage est en majorité exercé par des allochtones (10 /17 personnes). Il requiert un fonds de démarrage consistant et comporte des risques liés à la conservation. Sur le site d'étude, les mareyeurs utilisent un matériel rudimentaire qui entrave l'épanouissement de l'activité.

III- LES TRANSFORMATRICES

Même si les femmes ne jouent pas un rôle de premier ordre dans la production du poisson, leur action est indispensable dans les opérations postérieures à la capture. Elles se chargent de toutes formes de transformation des produits de pêche à savoir : fumage, friture, séchage, etc. Dans la zone d'étude, l'essentiel de la production est écoulé à l'état frais, mais la transformation reste une nécessité dans la plupart des débarcadères pour plusieurs raisons :

- la mévente due à la qualité : les captures de petite taille ne peuvent faire l'objet d'un écoulement dans les grands centres de consommation avant détérioration. D'où une nécessité de transformation pour une consommation locale en général.

- l'habitude alimentaire des populations riveraines, surtout des couches à très faible pouvoir d'achat : cette partie de la population ne peut accéder aux prises de grande taille du fait de la faiblesse de leur revenu. Ainsi la transformation leur permet l'accès au produit grâce à une vente en détail adaptée au pouvoir d'achat et au besoin de consommation de la clientèle locale.

- la difficulté de conservation due à l'absence de chaîne de froid et surtout la rareté de barres de glace : cette situation le plus souvent fait de la transformation le seul moyen d'éviter la détérioration des productions.

Pour appréhender l'importance de la transformation dans l'économie locale, il est nécessaire de connaître les caractéristiques des actrices, les équipements et les techniques utilisées, ainsi que l'organisation du travail.

III-1- LES CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

L'enquête sur les trois sites a concerné 41 transformatrices dont 20 à Fougou, 20 à Gomboussougou et une seule à Nomboya. Le nombre négligeable de transformatrices à Nomboya peut s'expliquer principalement par l'éloignement du village par rapport au débarcadère (environ 10 kilomètres).

Les artisanes se répartissent en 90% de Burkinabé (dont 85% d'autochtones Bissa et 5% de Mossi) et 10% d'étrangères essentiellement des Ghanéennes. Ces chiffres montrent que l'activité de transformation de poisson est à dominante nationale et cela reste aussi une preuve de l'intérêt que les femmes autochtones accordent à cette activité.

L'âge moyen est de 30 ans et demi. Ce qui explique la faible proportion de célibataires (1 seule) au sein du groupe cible. Le reste a un statut de marié ou déjà marié, avec une proportion de 90% de mariées, 5% de veuves et une femme dans le statut de divorcée.

La classification des actrices suivant l'âge montre que la tranche d'âge allant de 18 à 45 ans regroupe 95 % de femmes. Donc la majorité des transformatrices est d'âge adulte. Elles sont actives, aptes au métier de transformation qui demande beaucoup d'effort. En plus, la transformation comporte beaucoup de risques tels que les brûlures au cours de la friture ou du séchage et les blessures pendant le transport et la manipulation. Les femmes de plus de 46 ans qui font toujours la transformation sont en général expérimentées.

Du fait de l'âge du mariage (16 ans pour les filles), les femmes accèdent précocement aux responsabilités familiales. Suivant toujours la situation matrimoniale, 54 % de femmes mariées sont sous le régime de la polygamie. Ce qui confère davantage de charges, car dans un ménage polygame, chaque femme s'occupe de ses enfants. Subvenir à ses besoins et à ceux de ses enfants, devient leur tâche primordiale. Face à cette situation, les femmes sont obligées de se lancer dans les activités rémunératrices, en l'occurrence la transformation du poisson.

Des 41 femmes suivies, la taille moyenne de la famille est de 6,5 personnes par transformatrice. Il y a lieu de constater que cette taille varie proportionnellement avec l'âge des femmes. Par exemple celles de moins de 22 ans ont en moyenne une famille de 4 personnes.

III-2- LES CARACTERISTIQUES SOCIO-PROFESSIONNELLES

Dans la grande majorité, les femmes étaient des cultivateurs (27 %) ou associaient l'agriculture au petit commerce (51 %). 22% faisaient déjà la transformation du poisson avant l'ouverture du lac à la pêche. Ces transformatrices sont en général les allochtones ou des

autochtones qui exploitaient les productions des barrages et du fleuve Nakambé. Il s'agit en l'occurrence de transformatrices de l'ancien site du village de Fougou et celle de Gomboussougou qui faisaient la friture de la production de leur barrage les jours de marché.

Des 41 artisanes enquêtées, 17 % ont reconnu avoir pratiqué l'activité ailleurs avant de la poursuivre dans la zone. 85% ont une expérience de plus de cinq ans dans la transformation. De ce grand ensemble, 26 % ont plus de douze ans d'expérience. La moyenne d'années de pratique de la transformation sur la zone d'étude est de 7 ans et demi. Ce qui signifie que la population locale s'est intéressée à la transformation dès le début de l'exploitation piscicole du lac.

L'exploitation halieutique du lac a suscité un intérêt économique auprès des femmes des villages riverains déjà très actives dans le commerce. Elles ont compris que le développement de la pêche dans un barrage d'une telle envergure est prometteur.

Le type de transformation introduit une autre classification des actrices. Ainsi 24 % de transformatrices font simplement la friture, 7 % le fumage, 7 % ne font rien que le séchage et enfin 52 % combinent friture et fumage. Les options dépendent de la maîtrise de techniques de transformation, le pouvoir financier de l'artisane et de la clientèle

Des 34 transformatrices ayant reçu une initiation au début de l'activité, 85 % l'ont obtenu dans la zone d'étude ; 3 % ont été initiés dans d'autres localités du Burkina et 12 % dans d'autres pays, notamment le Ghana. Ces initiations se sont déroulées suivant deux principales modalités : 18 % en aidant des professionnelles, et 82% grâce à des formations reçues des structures techniques de la filière pêche. Le nombre élevé d'initiées, grâce aux structures, est possible suite à l'organisation en groupements d'intérêt socio-économique pour la promotion de l'activité.

Dans la zone d'étude, on note l'existence de deux groupements de transformatrices : le groupement LEGACO de Gomboussougou, créé le 23 octobre 1996 et le groupement KOFONGNA de Fougou. Ces groupements ont pour rôle de :

- contribuer à l'amélioration des revenus des femmes transformatrices ;
- développer l'entrepreneuriat au sein des femmes gérantes des micro-entreprises de transformation ;
- faciliter l'acquisition des connaissances en techniques de transformation du poisson d'eau douce ;
- œuvrer pour la modernisation des outils de production ;
- faciliter l'accès à la matière première et le travail des structures intervenant dans la filière pêche.

L'importance de la transformation varie d'une femme à l'autre. Dans la zone, 12% des actrices en font l'unique source de revenus ; ce sont généralement les étrangères venues spécialement pour cela. La majorité des femmes associe l'activité de transformation à l'agriculture. 71 % en font leur activité principale et 17 % une activité secondaire. Ces dernières (les 17 %) pratiquent le métier occasionnellement (les jours de marché).

Le chevauchement des activités engendre un ralentissement de la transformation pendant la saison pluvieuse, période de forte production halieutique en général. Cela est occasionné soit par la réduction du temps de travail affecté à la transformation par jour ou simplement la pratique de l'activité rien que les jours de marché. Cette situation porte chaque année un coup sur l'élan de professionnalisation des actrices et même à l'épanouissement de l'activité.

III-3- LES ÉQUIPEMENTS

L'équipement utilisé par les transformatrices dépend du type d'opération. De façon générale, grâce à l'appui matériel obtenu et les diverses formations en techniques de transformation, une grande partie des actrices possède le matériel de fumage et de friture.

L'équipement minimal spécifique à la friture se compose d'une poêle, et d'une écumoire, de bassines, de plateaux, d'une table, de bancs, de fourneaux et d'accessoires (couteaux, essoreuse, plastique transparent). Pour le fumage, en plus du four et de ses accessoires (claires et tôles ondulées), il y a le petit matériel tel que la bassine, les couteaux, la table, le banc, la balance, etc.

Dans la zone de Gomboussougou, 38 femmes sur les 41 transformatrices possèdent le matériel spécifique pour la friture. Seules les sécheuses ne s'intéressent pas aux autres types de transformation.

Le matériel en service reflète l'importance de l'activité pour la transformatrice ; certaines doublent ou triplent l'équipement de base pour répondre aux exigences de la quantité de poisson qu'elles transforment habituellement. Ainsi, sur l'ensemble des "fumeuses friteuses", 68 % disposent chacune au minimum d'une poêle ; les autres possèdent au moins deux poêles ; soit une moyenne de 1,4 poêles par actrice.

Le nombre de bassines possédées diffère également suivant les artisanes. 56 % des fumeuses friteuses ont au plus deux bassines, contre 44 % qui ont plus de deux bassines. Le nombre de bassines possédées par les transformatrices paraît élevé car certaines incorporent leur matériel utilisé pour la cuisine dans l'équipement destiné à la transformation du poisson.

Le nombre de plateaux varie d'une transformatrice à l'autre ; 66 % ont au plus 2 plateaux contre 34 % avec au minimum 3 plateaux. L'importance de plateaux obéit à une stratégie d'écoulement qui consiste à pratiquer la vente ambulante ou à présenter son produit en plusieurs endroits à la fois.

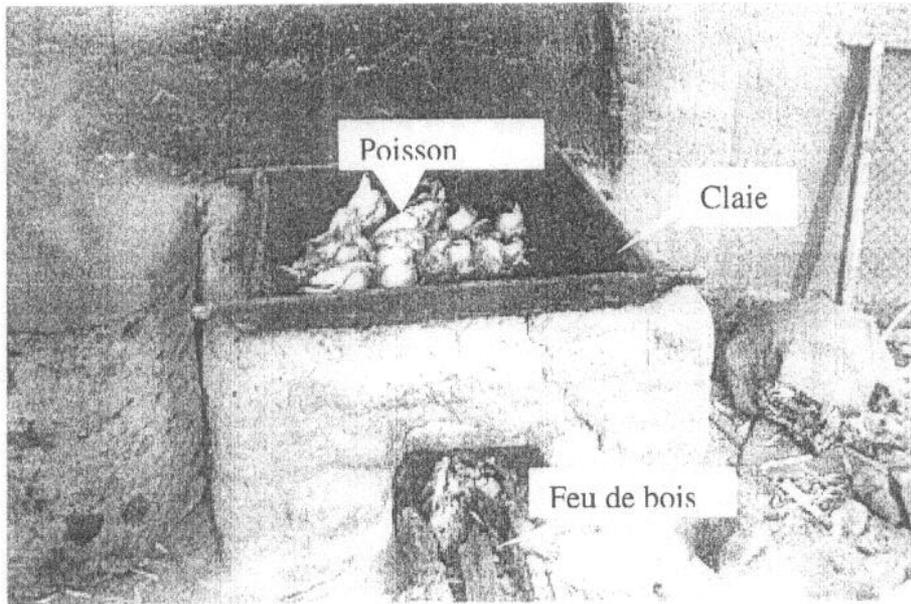
L'exposition du produit à la population locale se fait sur des tables. Dans la zone, 74 % des transformatrices friteuses et fumeuses ont à leur possession une table, contre 10 % ayant deux tables et 16 % d'actrices sans table. En plus des tables, beaucoup de femmes (63% des personnes enquêtées) possèdent des bancs pour permettre à la clientèle de consommer sur place le poisson frit. On dénombre sur les sites de vente, 63 % d'artisanes qui ont leur propre banc.

Le manque d'un matériel ne freine pas pour autant l'activité d'une transformatrice. Cela s'explique par l'existence d'une solidarité entre les actrices, permettant à chacune d'assurer sa transformation sans grand dérangement. Celles-ci se prêtent simplement le matériel en fonction des besoins de chacune. Par contre, pour les fourneaux, celles qui n'en possèdent pas (45 % des actrices) utilisent le foyer traditionnel fait de 3 pierres. Du fait que l'activité se poursuit parfois dans la nuit pour certaines transformatrices, l'enquête révèle que seules 29 % des artisanes ont une lampe spécialement réservée à l'activité. Ce faible taux d'équipement en lampes explique le fait que certaines transformatrices, surtout celles de Gomboussougou, profitent de l'éclairage public. La transformation-vente ne se poursuit pas la nuit à Fougou par manque de clientèle, ce qui réduit le besoin d'éclairage des transformatrices.

Pour la friture, on utilise parfois un mélange de beurre de karité et de d'huile industrielle. D'une manière générale, la quantité moyenne d'huile utilisée par les transformatrices est de 2,5 litres par transformation (par jour) et par actrice friteuse.

Bien que la plupart des transformatrices aient le matériel de friture, une faible proportion (46%) possède le matériel minimal pour le fumage. Ces femmes ont alors un four ou un double four « CHOCKOR » leur permettant l'amélioration des activités de fumage. Mais le nombre de claies (grillage avec cadre en bois) par femme reste variable : 63 % des fumeuses ont au plus 3 claies et 37 % ont au moins 4 claies. La moyenne est de l'ordre de 3 claies par fumeuse. Le matériel de fumage incorpore aussi les tôles ondulées. Elles ont pour rôle la protection du poisson en fumage contre les saletés notamment la poussière, et forment un écran qui diminue un tant soit peu les pertes de chaleur sur le four. De l'ensemble des fumeuses répertoriées, 58 % ont une seule tôle réservée à l'activité. Mais le nombre moyen de tôles est de 1,5 par actrice.

Photo n°6: Fumage de poissons sur un four « chockor »



La vente du poisson fumé se fait en gros ou en demi-gros, avec pour unité de mesure le kilogramme. Cela exige des fumeuses un outil de mesure. 63 % d'entre elles ont au moins une balance qu'elles prêtent volontiers à leurs collègues qui n'en possèdent pas.

Le bois de feu est l'un des éléments nécessaires à la friture et au fumage. Son coût varie en fonction de l'importance de la transformation. Des actrices utilisant le bois, 11 % dépensent moins de 250 F CFA de bois par jour ; 83 % ont une dépense en bois de 250 à 500 F CFA par journée de travail et 6 % ont plus de 500 F CFA de dépense en bois par jour.

Outre la friture et le fumage, l'activité de transformation se poursuit avec la technique de séchage. Le type de séchage rencontré dans la zone est celui où le poisson est mis en saumure et exposé au soleil. L'équipement minimal pour cette transformation se compose de fûts, de bassines, de grands paniers et de filets d'attache. Pour les trois personnes concernées par ce type de séchage, l'équipement individuel se compose en moyenne de 3 fûts, 4 bassines et 3 paniers. Après le séchage du produit, celui-ci est conservé dans les grands paniers pour l'exportation. Les conditions du voyage imposent que chaque panier et son contenu soient attachés avec les filets. Le nombre de sacs de sel nécessaires pour la saumure du poisson dépend de la quantité transformée ; donc de la productivité du lac et de la surface financière des sécheuses. Celles-ci utilisent en moyenne pour chaque voyage 4 sacs de sel pour transformer le poisson.

Pour toutes les transformatrices de la zone, l'équipement est acquis soit auprès des commerçants, soit par le biais des groupements qui ont eu des subventions de matériel au début de leur mise en place. La majorité des sécheuses (66%) ont acheté leur matériel auprès des

commerçants ; 27 % ont acquis leur équipement grâce au groupement et ont fait des achats complémentaires de matériel auprès des commerçants. Rien que 5 % des transformatrices utilisent simplement l'équipement subventionné par les groupements. Une femme avoue n'avoir aucun matériel et fait sa transformation grâce à des prêts d'équipement auprès de ses collègues. En somme, 37 % des femmes ont reconnu l'aide matérielle des groupements. Cela prouve qu'elles ont pratiqué l'activité au moment où les groupements subventionnaient les équipements de leurs membres.

L'acquisition du matériel de transformation pose des difficultés. Il ressort des enquêtes que 98 % des actrices se plaignent du coût élevé et la non-disponibilité de l'équipement en temps voulu. La cherté du matériel fait que certaines artisanes (34 %) ont acquis l'équipement à crédit auprès des commerçants. 20% des transformatrices ont débloqué moins de 10.000 F CFA pour leur équipement, 51 % ont dépensé entre 10.000 et 50.000 F CFA et enfin 29 % des artisanes ont déboursé entre 50.000 et 100.000 F. Le coût du matériel peut être une référence pour une classification des transformatrices suivant le degré d'équipement : faiblement équipées pour le premier groupe, moyennement équipées pour le second et bien équipées pour le dernier groupe.

Une fois acquis, le matériel doit être entretenu pour prolonger sa durée de vie. Cela est connu par les artisanes de la zone qui déboursent annuellement en moyenne chacune 5.600 F CFA pour l'entretien du matériel.

Issues de presque toutes les activités du monde rural, les femmes portent un intérêt particulier à la transformation du poisson, en vue d'améliorer leurs revenus.

Dans la zone d'étude, la majorité des acteurs sont des autochtones qui associent, dans la plupart des cas, leur activité agricole à celle de la pêche. La pêche acquiert une certaine notoriété puisqu'une partie de la population riveraine en fait sa seule activité ou activité principale.

III-4- LES TECHNIQUES DE TRANSFORMATION

Des techniques de transformation rencontrées dans la zone d'étude, seuls le fumage et la friture sont les plus répandues. Le séchage est plutôt une technique exceptionnellement utilisée par les transformatrices ghanéennes, suivant leur clientèle et ses habitudes alimentaires.

III-4-a- La friture

Elle se déroule généralement en bordure des grandes voies et sur la place du marché. La friture est destinée à la consommation immédiate, car elle ne permet pas une longue conservation du produit. Elle consiste à écailler le poisson, à l'éviscérer, à le nettoyer et à le faire frire dans

une poêle. Toutes les espèces sont aptes à la friture, mais sur le site d'étude, elle concerne généralement les prises de petite et moyenne tailles. Les gros poissons sont plutôt réservés au fumage.

III-4-b- Le fumage

C'est l'une des techniques les plus employées dans la zone. Des techniques améliorées de fumage ont été acquises par le biais de formations dispensées par la Direction des pêches. Ces formations ont consisté en l'apprentissage de la construction d'un four amélioré : le four « CHORCKOR », qui permet de maximiser les rendements et d'améliorer le fumage du poisson. Le fumage concerne toutes les espèces à l'exception de la carpe. Le poisson est écaillé si nécessaire, éviscéré et lavé, puis déposé sur la claie pour fumage. Il reste au petit feu pour une durée variable en fonction du temps de conservation désiré, de l'espèce et de sa taille. Pour le fumage, le gros poisson est découpé en morceaux. Un bon fumage permet une longue conservation du poisson et un maintien de ses qualités nutritives.

III-4-c- Le séchage

C'est une technique de transformation qui concerne en général les poissons plats de petite et moyenne tailles telle que la carpe. Le poisson est écaillé, ouvert sous forme de porte feuille et mis à sécher au soleil pendant des jours. Mais la technique de séchage répandue dans la zone est celle des transformatrices ghanéennes qui consiste à écailler, éviscérer le poisson et le mettre en saumure pendant un certain temps en fonction de la quantité transformée. Le poisson est d'abord vidé de son eau grâce à la pression administrée dans les fûts, puis séché au soleil pendant quelques jours.

Photo n°7: Une transformatrice et ses aides séchant du poisson en saumure au soleil à Fougou



III-5- L'ORGANISATION DE L'ACTIVITE

La stratégie adoptée par la majorité des transformatrices (83 %) demeure individuelle. Ainsi les artisanes se débrouillent pour s'approvisionner en produits de pêche, assurer la transformation et la vente. Elles gèrent comme elles veulent le fruit de leur travail. Par contre 17% des femmes rencontrées ont une organisation familiale. Elles sont approvisionnées par leur mari qui sont mareyeurs, ou elles sont les aides de leur mari dans cette activité ; et après la transformation et la vente, les bénéfices sont gérés par la famille, pour le maintien des deux activités.

Il y a quelques années, tous les trois jours, les transformatrices avaient la priorité pour s'approvisionner en produits de pêche. Mais de nos jours, cet avantage acquis grâce aux groupements de transformatrices a cédé la place à une concurrence ouverte entre tous les acheteurs de produits halieutiques.

La transformation - vente démarre dans la plupart des cas entre 10 heures et 11 heures et se poursuit jusqu'à 18 heures pour les actrices de Fougou. Elle peut aller à des heures tardives (24 heures à 2 heures du matin) pour celles de Gomboussougou qui vendent avec les voyageurs. Le temps de transformation-vente peut excéder ces heures, en fonction de la quantité de poisson obtenue pour l'activité.

Pour les transformatrices qui vendent à l'extérieur du pays, la transformation est suivie d'une accumulation du produit jusqu'à la quantité pouvant permettre un déplacement rentable pour la vente au Ghana.

Dans la semaine, le nombre de jours de travail varie selon les artisanes. Ainsi, 20 % des femmes font 3 à 5 jours de travail par semaine. Ces transformatrices sont surtout rencontrées à Fougou. Par contre 80 % font au minimum 5 jours de travail dans la semaine. Cette répartition des actrices reste variable suivant la fluctuation de la production et surtout suivant le calendrier des travaux champêtres.

De toutes les transformatrices enregistrées, 41 % s'attèlent aux opérations de fumage et /ou de friture sans aide ; alors que 59 % utilisent des aides qui ont pour rôle le nettoyage du poisson, et la surveillance de la friture ou du fumage lorsque l'actrice s'absente. Parmi celles-ci, 25 % utilisent au moins deux aides et les 75 % ont au plus deux aides. Le nombre d'aides utilisés est fonction de la taille de la transformation. Pour l'ensemble de la zone, on dénombre 52 aides soit une moyenne de 1,3 par transformatrice. En général, ces aides sont du réseau familial ou sont assignés à un contrat journalier de 150 à 200 F CFA en plus du repas. Seule la transformatrice de Nomboya a à son compte un aide salarié qui touche 3.000 F CFA par mois en sus de la prise en charge alimentaire, de santé et d'hébergement.

Pour les artisanes aidées, 46 % ont leurs aides venant du réseau familial (enfants de la transformatrice, sœurs, frères, etc.). Ces aides ont comme récompense un peu d'argent dont le montant dépend de la recette du jour. 50 % de celles qui ont des aides les assignent au contrat journalier. Ces aides sont en général de jeunes garçons et filles de 10 à 15 ans qui n'ont pas été à l'école ou ayant quitté l'école faute de moyens.

Photo n°8: Vue des enfants aide-transformatrices sur le site de vente



Pour mener l'activité de transformation, les femmes payent aux services des Eaux et Forêts une licence de 2.500 F CFA par an chacune.

CHAPITRE III : LES IMPACTS DE LA PÊCHE

Les populations du bassin du Nakambé, après le programme d'assainissement de l'onchocercose, s'appuient sur les ressources hydrauliques pour assurer leur développement. Pour la seule activité de pêche, un circuit a été mis en place pour l'enlèvement, la transformation et la distribution du poisson, aussi bien dans les marchés locaux qu'en direction des marchés urbains de Ouagadougou, Tenkodogo, Manga, et même vers le Ghana voisin. Ainsi, pêche et activités connexes permettent aux populations, notamment les autochtones de subvenir à leurs besoins et d'améliorer leurs conditions de vie. Cela sera plus perceptible grâce à la description des circuits de distribution de la production halieutique et de la suivie des retombées de la filière.

I- LES CIRCUITS DE DISTRIBUTION

Les circuits de distribution sont les chemins suivis par le poisson depuis sa sortie de l'eau jusqu'au consommateur. Ils sont complexes car le produit passe par plusieurs intermédiaires avant d'atteindre le consommateur potentiel ; ce qui affecte la formation des prix.

I-1- LE COMMERCE DU POISSON FRAIS A LA SORTIE DE L'EAU

Le pêcheur, dès qu'il sort de l'eau, se rend au débarcadère où il fait peser sa prise avant de la livrer aux mareyeurs et /ou aux transformatrices. De façon générale, les pêcheurs ont peu de contacts de vente avec les consommateurs. Des deux types de client ci-dessus cités, ils préfèrent les mareyeurs. Ainsi, 98 % d'entre eux déclarent proposer leurs captures aux mareyeurs avant de livrer le reste éventuel aux transformatrices. Ce qui se justifie par le fait que les mareyeurs ont une capacité d'achat supérieure aux femmes, ils arrivent à débarrasser les pêcheurs de leurs grosses prises et peuvent menacer d'abandonner le débarcadère lors des fortes productions s'ils ne sont pas bien traités. En revanche, la majorité des transformatrices préfèrent les captures de petite taille qui sont plus demandées par la clientèle locale. Sur le lac de Bagré, les pêcheurs ont le droit de peser et de vendre leur production dans le débarcadère de leur choix. Mais certains pêcheurs font de grandes distances pour vendre leur capture dans un débarcadère éloigné au détriment d'autres sites de vente plus proches. 50 % des pêcheurs reconnaissent parcourir parfois 8 à 16 kilomètres pour écouler leur produit à Gomboussougou. Cette situation s'explique par le fait que les pêcheurs ressortissant de Gomboussougou tiennent à garder leur débarcadère

fonctionnel alors qu'il est à 7 km de la rive. Leur motivation est légitime car le bon fonctionnement du groupement dépend aussi de l'animation du débarcadère. Outre les pêcheurs de Gomboussougou, d'autres producteurs viennent y vendre leur capture dans l'intention de bénéficier des prix de vente alléchants proposés par les mareyeurs à glacière qui en font leur pied à terre. Enfin, même si les mareyeurs à glacière ne trient que les captures de grande taille, il y a toujours une opportunité d'écouler le reste auprès des transformatrices sur la place du marché. En effet, Gomboussougou est le principal point d'écoulement de la production de la zone.

Les prix, initialement fixés à l'issue de négociations entre pêcheurs et acheteurs, fluctuent de nos jours en fonction de la taille du poisson, de l'espèce capturée et surtout du débarcadère de vente. Le prix de vente du poisson frais sur les débarcadères riverains est le même et sa variation est fonction de la taille et de l'espèce (Tableau 3). Les prix sont les suivants :

Tableau III: Prix du poisson frais sur les débarcadères riverains

Nature	Taille	Prix du kilogramme (F CFA)
Carpe	petite	200
	grande	500
Divers	petite	250
	grande	500

Pour le débarcadère de Gomboussougou, éloigné d'au moins 7 kilomètres de la rive, les prix sont les suivants en fonction de la taille et de l'espèce capturée (Tableau 4) :

Tableau IV : Prix du poisson frais sur le débarcadère de Gomboussougou

Nature	Taille	Prix du kilogramme (F CFA)
Carpe	petite	250
	grande	800
Divers	petite	300
	grande	750

Cette différence des prix suivant les débarcadères est le fruit de la concurrence entre mareyeurs riverains et éloignés, pendant les périodes de faible production et suite à la forte demande de poissons dans les grands centres de consommation tels que Ouagadougou.

Les mareyeurs et transformatrices, lors de l'achat, peuvent acquérir le poisson à crédit auprès des pêcheurs, suivant les relations de parenté ou de travail entre eux. 76 % des mareyeurs

déclarent avoir accès aux produits très souvent à crédit, même si ces crédits sont remboursés dans un délai très court.

I-2- LA VENTE DU POISSON CHEZ LES MAREYEURS

Après l'achat au débarcadère et le règlement des taxes, le poisson emprunte deux destinations : Ouagadougou pour les mareyeurs à glacière, et les marchés locaux pour les mareyeurs à deux roues et les transformatrices. Le transport du poisson jusqu'au lieu de vente occasionne diverses dépenses chez les mareyeurs. Les mareyeurs à vélo subissent le coup de l'effort physique, ceux munis de mobylettes utilisent au minimum deux litres d'essence par jour pour assurer la navette entre les débarcadères et les points de vente. Les mareyeurs à glacière, en plus du coût de la conservation sous glace du produit (25.000 à 40.000 F CFA / voyage), doivent subvenir au coût du transport entre Ouagadougou et les débarcadères via Gomboussougou. Ces trajets sont assurés par les transporteurs et les charretiers. Une fois le produit à destination, les modalités de vente diffèrent également entre mareyeur local et mareyeur à glacière. Les mareyeurs locaux, dont les clients préférés demeurent les transformatrices, écoulent leur produit en demi-gros. Ainsi chaque transformatrice prend le nombre de kilogrammes de poisson qu'elle veut transformer suivant la disponibilité. Quant aux mareyeurs à glacière dont la clientèle est constituée essentiellement des poissonneries, ils livrent le produit en gros, généralement au même client qui se charge de sa distribution auprès du consommateur. Ici les prix varient en fonction de l'espèce de poisson, de sa taille et surtout du lieu de vente, ainsi que l'indique le tableau 5:

Tableau V : Prix du poisson chez les mareyeurs locaux

Nature	Taille	Prix du kilogramme (F CFA)
Carpe	petite	250
	grande	650
Divers	petite	350
	grande	600

Les mareyeurs locaux revendent souvent leurs produits de grande taille aux mareyeurs à glacière basés à Gomboussougou pour se faire plus de bénéfice. Par contre chez les mareyeurs à glacière, une fois que le poisson parvient à Ouagadougou en bon état, les prix de cession aux poissonneries sont les suivants (Tableau 6) :

Tableau VI : Prix du poisson chez les mareyeurs à Ouagadougou

Nature	Taille	Prix du kilogramme (F CFA)
Carpe	petite	500
	grande	1.000
Divers	petite	600
	grande	1.100

Le mareyeur à glacière, bien que triant le poisson au débarcadère selon le goût de la clientèle de sa localité de vente, s'expose à une fluctuation de prix de vente liée aux apports d'autres pêcheries comme Kompienga, Nazinga, Arly, Sourou.

I-3- LA COMMERCIALISATION DU POISSON TRANSFORME

L'effort de la transformation débute dès l'acquisition de la matière première. Dans la zone, 71 % des actrices s'approvisionnent aux débarcadères. Le reste attend le produit frais à la maison (cas de Fougou) ou sur le lieu de transformation (cas de Gomboussougou). Pour les transformatrices qui vont acheter au débarcadère, 41 % réalisent une navette de 1 à 2 kilomètres et 20 % parcourent plus de 5 kilomètres (les actrices de Gomboussougou allant à Fougou ou Nomboya). Ces déplacements se font à pied, à vélo ou à mobylette. Après toutes ces péripéties, les transformatrices s'adonnent aux opérations de transformation et de vente.

En dehors des trois sécheuses qui exportent leurs produits vers le Ghana, les autres écoulent leurs produits sur les marchés locaux. Ainsi, en plus de Fougou et Gomboussougou, les artisanes convoient leurs produits sur les marchés des localités environnantes des provinces du Nahouri et de Zoundwéogo (Zabré, Gogo, Manga, Pô, Déndeogo, etc.). La vente sur ces marchés se fait lors des périodes de forte production, où la clientèle locale n'arrive plus à épuiser les stocks.

A part les transformatrices de Gomboussougou qui ont l'opportunité de vendre avec les voyageurs, celles de Fougou vendent avec la population locale ou les revendeurs. Beaucoup d'initiatives ont été développées par les groupements pour alléger le fardeau de leurs membres lors de l'écoulement des produits. Ainsi le groupement DAKOGNA de Fougou avait eu des opportunités de vente au Ghana ; mais vu les difficultés de transaction, cette initiative a été rapidement abandonnée. Le groupement LEGACO de Gomboussougou a expérimenté plusieurs expériences d'écoulement collectif des produits. Une collaboration avec un groupement de

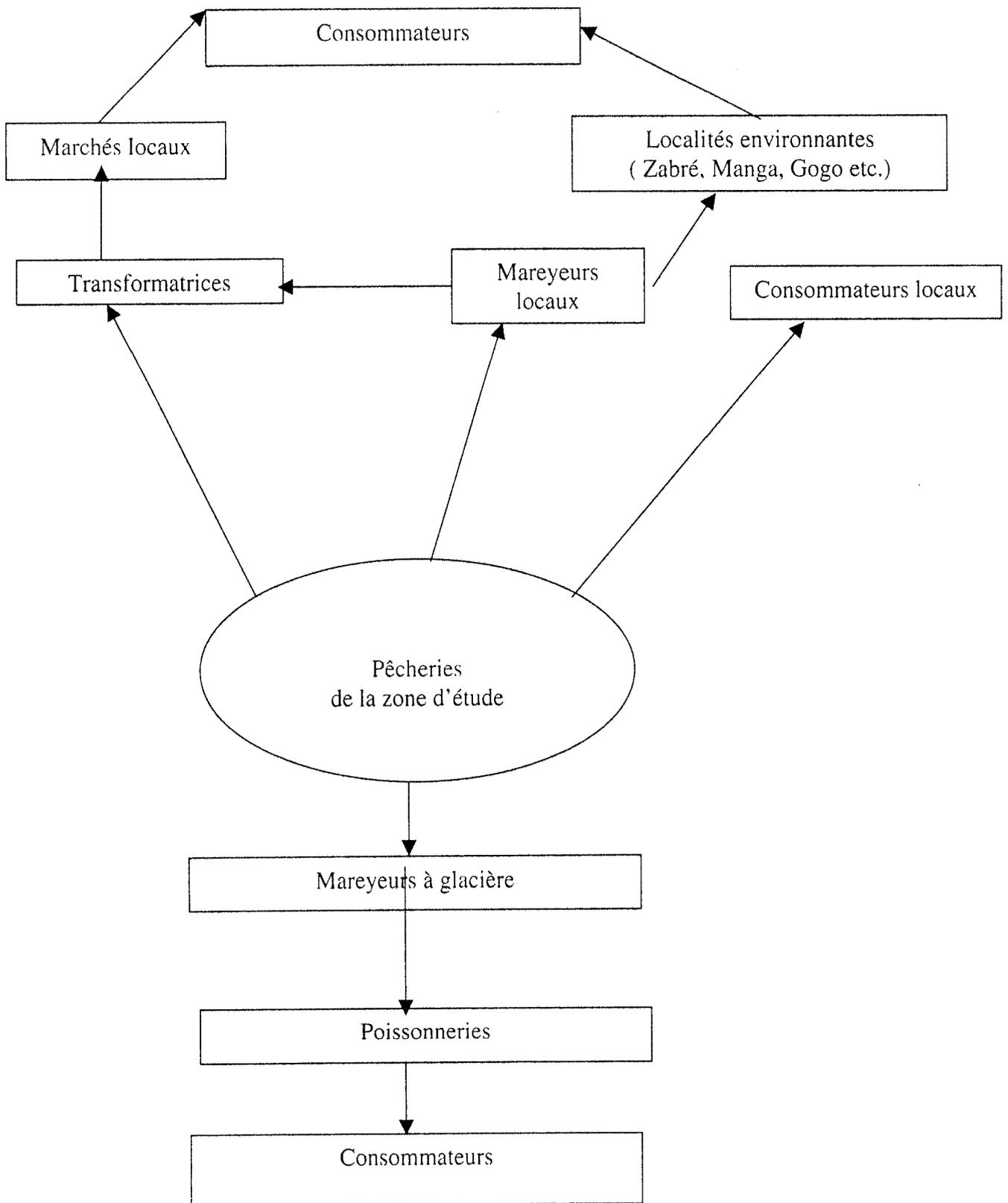
femmes à Zabré leur a permis l'écoulement du poisson fumé. Mais de nos jours, cette relation de vente n'est plus fonctionnelle suite à une baisse de l'offre. Outre Zabré, une autre expérience de vente a été développée avec le groupement de femmes " BEN KADI " de Ouagadougou.

Des initiatives individuelles d'écoulement sont aussi développées dans la zone d'étude. Lors des périodes de forte production, les transformatrices font appel aux revendeurs de Ouagadougou pour l'enlèvement du poisson frit et fumé.

La vente du poisson fumé se fait en gros ou demi-gros ; par contre, la friture se vend en détail (avec les voyageurs et populations locales), soit en demi-gros (tas de dix poissons) avec les revendeurs. Le prix de vente du produit dépend de la transformation qu'il a subi : le kilogramme de poisson fumé est cédé à 1.500 F CFA ; le poisson frit se vend entre 25 et 150 F CFA, selon la taille du poisson. Le prix au revendeur oscille également en fonction de la taille, le tas de 10 poissons est cédé entre 250 et 500 F CFA. Selon les sécheuses, la vente du poisson à Kumassi se fait également par tas de 10 pièces au prix de 500 F CFA le tas.

En général, les prix de vente subissent des fluctuations en fonction de la production du lac. Chez les transformatrices, les prix sont revus à la baisse pendant les fortes productions.

I-4- SCHEMA DE DISTRIBUTION DU POISSON A LA SORTIE DE L'EAU



Transformatrices, mareyeurs ou revendeurs assurant la distribution du poisson, on aboutit à des circuits de distribution assez complexes comme le montre le schéma ci-dessus. La complexité du circuit n'est pas à l'avantage des consommateurs du fait que le prix à la consommation est le reflet de toutes les charges inhérentes à la collecte, au conditionnement, au transport, etc. Le prix du poisson n'est pas réglementé, il s'agit d'un marché informel où les prix fluctuent au cours de l'année, d'une année à l'autre, d'un débarcadère à l'autre ou d'une poissonnerie à l'autre.

La complexité du circuit de distribution due au manque d'organisation de ce compartiment de la filière fait que le commerce du poisson relève du secteur informel.

II- LES RETOMBÉES DE LA FILIÈRE PÊCHE

La filière pêche sur le lac de Bagré s'intègre à un circuit complexe d'activités économiques animées par les transformatrices, les pêcheurs, les transporteurs, les commerçants, etc. A chacune de ces activités se greffent un nombre plus ou moins élevé d'emplois ayant des retombées sur la santé, l'éducation, l'alimentation, contribuant à une amélioration des conditions de vie.

Pour mieux appréhender l'impact de la pêche sur la population locale (en particulier les acteurs autochtones de Fougou qui ressentent le plus l'effet de la mise en eau du lac sur plusieurs plans), une étude comparée a été faite entre les acteurs allochtones du site et une population témoin ayant les mêmes caractéristiques que les autochtones de la pêche mais qui n'ont aucune activité liée à la pêche : les chefs de famille de Goulagon. (situé à 5 km au sud de Gomboussougou)

II-1- LA CREATION D'EMPLOIS

Le plus fort contingent d'emplois de la zone d'étude revient à la pêche : on totalise plus de 170 personnes dont 80 aides. De ce lot de pêcheurs, seuls 11 prennent la pêche comme activité secondaire. En amont de la pêche s'intègrent d'autres activités génératrices d'emplois. La consommation intermédiaire du secteur pêche composée d'engins de pêche et de matériaux de construction de pirogues sont en majorité importés. Des commerçants se spécialisent donc à la fourniture d'intrants de pêche (filets, fils, hameçons, planches, etc.). En plus de ces fournisseurs, on note l'appui des éleveurs de Bèguédo et des transformatrices qui (de retour de la vente des

produits) ravitaillent les pêcheurs en matériel de pêche. En aval de l'activité pêche, l'impact sur la création d'emplois et de revenus est marqué. Ces revenus sont déterminés par l'importance de la marge bénéficiaire.

L'acheminement du produit chez les consommateurs est générateur d'emplois. Des 25 mareyeurs enregistrés sur le site, 17 acteurs ont été enquêtés. 77 % des acteurs enregistrés en font leur occupation principale ou unique : les mareyeurs ont également des aides (6 sur le site d'étude). L'activité occupe davantage de personnes si l'on tient compte des mareyeurs à glacière qui recourent aux services des transporteurs et des charretiers. Ainsi les transporteurs avec leurs aides embarquent le produit ou la glacière remplie de glace à 5.000 F CFA sur le tronçon Ouagadougou - Gomboussougou. Les charretiers assurent la liaison entre les débarcadères et le marché de Gomboussougou. Pour le débarcadère de Nomboya situé à environ 12 km du marché, le coût du transport de la glacière s'élève à 2.000 F CFA, à l'aller comme au retour.

Le transport du produit ou du matériel des mareyeurs se fait généralement les jours de marché de Gomboussougou. Trois transporteurs et 6 aides (apprentis) pour chacun, soit au total une vingtaine de personnes monnayent leurs services auprès des mareyeurs pour acheminer les glacières de Ouagadougou à Gomboussougou. Quant aux charretiers, ils sont une dizaine en moyenne.

La transformation du poisson est une autre source d'emplois. Dans la zone d'étude, 41 femmes se consacrant à cette activité ont été enregistrées. En général, le nombre de transformatrices de la zone (autochtones en majorité) oscille en fonction de la production des sites de pêche et des tâches de la femme rurale. Ces femmes louent les services d'enfants de 11 à 15 ans, mobilisés dans le réseau familial afin de leur éviter la délinquance juvénile. Environ 45 ont été recensés dans le marché de Gomboussougou.

La transformation comporte des activités connexes telles que le commerce de marchandises diverses : le matériel utilisé par les transformatrices est généralement fourni par les commerçants de la place. En plus de cela, les besoins intermédiaires (bois de feu, huile de friture et ingrédients) sont acquis auprès d'autres vendeuses sur les marchés locaux qui en font leur spécialité.

A part les emplois issus directement de la pêche, d'autres activités cohabitent avec celle-ci et sont promotrices d'emplois. Le petit commerce et les services offerts dans les campements de pêcheurs de Fougou et de Nomboya en sont une illustration : dix acteurs dont huit femmes et deux hommes. On y retrouve des vendeuses de nourriture (riz, bouillie, haricot, etc.), des dolotières, des vendeurs d'articles divers et surtout un menuisier qui assure la fabrication et la réparation des embarcations des pêcheurs. A part les deux hommes, les femmes sont des

allochtones qui ont rejoint leur mari sur les campements de pêche. En menant l'activité, elles s'occupent et permettent aux pêcheurs d'avoir le minimum vital pour le bon déroulement de l'activité. Ces acteurs de l'informel, tous mariés, ont une expérience de 1 à 7 ans. Ils exercent le métier à temps plein ou à titre principal.

La pêche et toute ses composantes emploient directement environ 1 % de la population de la rive droite du lac. La proportion est encore plus élevée dans les villages sites où se déroulent la plupart des activités (pêche, transformation, vente).

La rentabilité sociale de la pêche est grande car en plus des revenus, elle occupe les populations riveraines du lac, et leur évite beaucoup de nuisances dues à l'oisiveté.

Ces emplois procurent des revenus acceptables. Pour un échantillon de 11 pêcheurs, un revenu moyen de 142.727 F CFA / mois / personne est dégagé pendant la saison pluvieuse (période de forte production en général). Pour le même échantillon, le revenu net s'élève à 39.090 F CFA / mois / personne, pendant la période de faible production. La bonne production se situe généralement au cours des mois de juin à septembre. En moyenne, les pêcheurs toutes catégories confondues ont un gain de 73.635 F CFA / acteur / mois, soit un revenu moyen annuel de 883.628 F CFA / pêcheur. Des estimations similaires ont été faites par SOCREGE (1998) et par M. Ouédraogo (1996). Ces études, ayant pris en compte les dépenses d'acquisition et d'entretien des équipements, estiment le revenu annuel à 244.668 F CFA / acteur pour SOCREGE et 260.917 F CFA / acteur selon M. Ouédraogo.

L'estimation des revenus chez les mareyeurs a concerné 7 personnes. La période de forte production coïncide avec celle des pêcheurs. Pendant cette période, les mareyeurs dégagent en moyenne une marge bénéficiaire de 104.545 F CFA / mois / personne, contre 41.818 F CFA / mois est acquis par mareyeur en période de faible production. Ces chiffres permettent de déduire le gain moyen annuel d'un mareyeur à 752.725 F CFA.

La période d'intense activité chez les pêcheurs et mareyeurs n'est pas celle d'entrée d'argent pour la transformatrices. Pour elles, l'abondance du poisson rythme avec faible vente et période de soudure. Toutes la recette tirée est injectée dans les dépenses familiales, surtout à l'achat des vivres. Les transformatrices tirent le plus de revenus de la pêche pendant la saison sèche, surtout après les récoltes où la clientèle locale dispose de ressources financières pour l'achat du produit. Un échantillon de 14 femmes a été retenu pour l'évaluation des gains dans l'activité de transformation. A la saison d'intense activité (saison sèche), la marge bénéficiaire moyenne mensuelle est de 46.428 F CFA / transformatrice. En période de faible entrée d'argent (saison pluvieuse), le gain moyen est de 20.357 F CFA / mois / actrice ; soit une moyenne annuelle de 317.737 F CFA / transformatrice.

Ces revenus issus de la pêche permettent aux différents acteurs de couvrir les besoins de première nécessité (la santé, l'éducation, l'alimentation, etc.), et d'améliorer leurs conditions de vie.

II-2- LES IMPACTS SANITAIRES

Un grand aménagement hydraulique tel que Bagré ne peut se réaliser sans effet sur la santé des populations riveraines. En effet, le plan d'eau est source de prolifération de multiples maladies (paludisme, bilharziose, etc.). Outre ces maladies liées à la présence de l'eau, le contact avec l'eau peut comporter un risque sanitaire. Ainsi, les communautés de pêcheurs ont relevé l'existence de maladies telles que les maux de ventre, les démangeaisons, les maux d'yeux, les maux d'oreilles, des blessures contre les souches d'arbres lors des plongées, etc. Ces maladies sont liées d'après eux à l'eau de consommation ou à l'activité de la pêche qui se résume à de multiples plongées, au coup de soleil et au reflet des rayons solaires sur l'eau. D'autres maux, spécifiques aux transformateurs et mareyeurs, viennent s'ajouter, à savoir les blessures et panaris dues aux piqûres des arrêtes de poisson, les coupures de couteaux lors de l'écaillage du poisson, les brûlures d'huile bouillante, et la longue exposition au feu (cause de vertige, palpitation selon les transformateurs). Enfin, l'ensemble des acteurs signale les envenimations (serpents et scorpions) comme un risque commun. Ces diverses pathologies, reconnues par les formations sanitaires riveraines du lac, bien que liées à l'eau et à l'activité des acteurs, dépendent également de la salubrité sur les sites de pêche. En effet, l'absence d'eau potable amène les acteurs à recourir à l'eau du lac pour la boisson et les besoins domestiques, sans aucun traitement particulier. Cette situation est plus grave dans le campement de Nomboya où il faut parcourir plus de 10 km pour trouver une source d'eau potable. En plus du manque d'eau potable, l'absence de latrines est une source d'exposition supplémentaire pour les acteurs. Les excréta et ordures ménagères finissent par retourner à l'eau du barrage qui sert également à la boisson.

Zone de brassage de populations, les sites de pêche et les villages riverains connaissent également des maladies liées aux comportements telles que le SIDA et les IST. Ce qui vient augmenter la liste déjà longue des pathologies pour les acteurs de la filière. Des difficultés géographique et financière d'accès aux soins aggravent la situation sanitaire critique sur les sites de pêche. Bien que répondant à la norme nationale de couverture sanitaire, 1 CSPS pour 15.000 à 20.000 habitants (COULIBALY N. D., 1997), les sites de pêche sont : soit excentrés par rapport au CSPS (cas de Fougou), soit très éloignés (cas de Nomboya où il faut parcourir au moins 13 km pour se rendre au CSPS le plus proche (Gomboussougou). Ainsi, les patients ont souvent

recours à l'automédication ou à la pharmacopée pour calmer leur malaise et ne vont aux structures sanitaires qu'en cas de complication.

Malgré tout, les acteurs de la pêche ne désespèrent point et se préoccupent de leur santé. Selon eux, la santé n'a pas de prix et l'état sanitaire conditionne le bon déroulement de l'activité. La pêche leur donne la capacité financière de répondre totalement ou partiellement à leurs besoins en santé. Pour l'ensemble des acteurs de la pêche (pêcheurs, transformatrices, mareyeurs, secteur informel) ayant été approchés lors de nos enquêtes, 88% reconnaissent pouvoir assumer l'achat des produits médicaux grâce à leur activité. Les 18% restants sont composés surtout des femmes du secteur informel ou des transformatrices occasionnelles. Pour ceux qui se procurent les produits médicaux grâce à leur activité, les dépenses sanitaires fluctuent entre 2.500 et 150.000 F CFA pour la famille dans l'année. Bien que les dépenses sanitaires par acteur changent d'une année à l'autre, le coût moyen des dépenses sanitaires chez les pêcheurs est de 34.000 F CFA / an / pêcheur et 53.000 F CFA / an / personne chez les mareyeurs. Les transformatrices dépensent en moyenne 32.000 F CFA /an / personne pour la santé. Les vendeuses de marchandises diverses (nourriture, menuisier, etc.) affectent en moyenne 39.000 F CFA / an. Il va sans dire que ces coûts ne reflètent pas le niveau de risque sanitaire, mais plutôt les charges qui pèsent sur les chefs de ménage. Dans le milieu rural, la fréquentation des formations sanitaires n'est pas directement liée à la morbidité, mais bien plus à la capacité d'honorer l'ordonnance médicale.

Pour l'ensemble de la zone, le coût moyen des dépenses sanitaires par acteur et par an est de 50.000 F CFA environ. Ces chiffres permettent d'affirmer que bien que comportant un risque élevé d'exposition à la maladie, la pêche et ses activités connexes procurent aux acteurs un pouvoir financier pour couvrir les soins de santé. Des efforts louables sont réalisés par le groupement des transformatrices de Gomboussougou qui organisent le nettoyage régulier de leur centre de soins. Le groupement des pêcheurs de Fougou a assuré le ravitaillement du dépôt pharmaceutique de leur centre de soins en produits sanitaires.

Une comparaison entre les acteurs autochtones de Fougou et les chefs de concession du site témoin sur le plan sanitaire en dit long. Si à Fougou les acteurs arrivent tous à honorer les frais médicaux, à Goulagon c'est plutôt 97 % qui arrivent à le faire. Le coût moyen annuel des dépenses sanitaires est de 45.000 F CFA pour chaque chef de famille à Goulagon et de 27.000 F CFA par pêcheur autochtone à Fougou. La taille moyenne des ménages, 3 personnes / famille à Fougou et 9 personnes / famille à Goulagon, permet d'affirmer que les pêcheurs autochtones investissent plus dans la santé que ceux de Goulagon. Cette prise en charge sanitaire des

pêcheurs ne s'explique que par les retombés de la pêche ; puisque ces deux sites ne sont différents que par l'absence de l'activité de pêche à Goulagon.

II-3- L'APPORT DE LA PECHE A L'EDUCATION

La filière pêche a une double implication sur le plan éducatif : la formation professionnelle et la scolarisation des enfants. En premier lieu, on a une éducation professionnelle grâce à l'exercice des différents emplois créés par la pêche. La pêche proprement dite nécessite de multiples connaissances telles que les techniques de pêche, la confection et l'entretien du matériel, l'utilisation du matériel en fonction de la période et du temps pour espérer une bonne production, etc. Ces connaissances sont acquises suite à l'enseignement reçu à l'école de pêche (l'apprentissage du métier en tant qu'aide pêcheur) ou grâce aux structures d'appui de la pêche.

La pêche éduque pour toute la vie, car en plus de procurer un métier qui nourrit son homme, elle apprend à gérer les revenus pour assurer le renouvellement de l'équipement.

Outre la pêche, le mareyage qui est une activité secondaire de la filière requiert des connaissances. Les mareyeurs de la zone d'étude n'ont pas encore eu de formations, ils ont pu s'intégrer parfaitement à l'activité grâce aux conseils des personnes expérimentées et à l'observation des astuces utilisées par les autres acteurs. C'est un secteur actuellement sous-développé du fait de l'ignorance et du manque d'initiatives.

Les techniques traditionnelles de transformation sont délaissées pour des techniques nouvelles. C'est le fruit des actions des structures d'intervention dans la filière. En effet, les transformatrices ont acquis, pour chaque type de transformation, de multiples formations théoriques et pratiques, pour minimiser les risques de perte et maximiser les gains ; tout cela dans l'optique de la pérennisation de l'activité et l'amélioration des conditions de vie et de travail des artisanes.

La pêche, grâce à l'organisation des acteurs en groupement, offre à certains l'opportunité de gestion des hommes et des biens au sein de l'organisation associative. Bien que la plus grande partie des acteurs ne soient pas alphabétisés et désirent l'être, ils s'arrangent pour mener à bien les tâches qui leur incombent.

Une animation régulière sur des thèmes éducatifs tels que l'hygiène (des locaux, de la manipulation des aliments, des ustensiles), la sécurité du travail, des infections sexuellement transmissibles et mesures préventives, l'entretien des infrastructures (COULIBALY N. D., 1997) est nécessaire sur les sites de pêche pour approfondir la faible connaissance des acteurs.

La seconde implication de la filière pêche à l'éducation est d'ordre financier. En effet, bien que la majorité des acteurs n'ait pas fréquenté l'école, ils restent conscients de la nécessité d'une éducation moderne pour leurs enfants. 50 % d'entre eux déclarent avoir inscrit leurs enfants à l'école. Parmi eux, 33 % des pêcheurs dépensent en moyenne 20.000 F CFA de frais scolaires par an. 76 % des mareyeurs effectuent chacun une dépense moyenne annuelle de 30.000 F CFA.

Quant aux transformatrices, le coût moyen annuel des dépenses liées à l'éducation des enfants est de 14.500 F CFA. En moyenne, les acteurs de la filière pêche ayant des dépenses éducatives déboursent 21.500 F CFA par an et par personne. Ces dépenses se composent essentiellement des frais d'inscription et l'achat de fournitures scolaires, etc.

Outre les acteurs de Gomboussougou et de Fougou, la plupart des parents d'élèves de la pêcherie de Nomboya inscrivent leurs enfants dans le village d'origine. Ainsi, ces élèves n'auront pas à parcourir au moins 10 kilomètres pour se rendre en classe. Ainsi, les autochtones du site d'étude enregistrent 40 % d'acteurs ayant des dépenses éducatives, alors que 24 % seulement des acteurs allochtones du site investissent dans l'éducation.

En confrontant les résultats des autochtones de Fougou à ceux de Goulagon, la différence suivant le coût moyen consacré à l'éducation est nette. 80 % des enquêtés de Goulagon ont des charges émanant de l'éducation, contre 26 % des autochtones pêcheurs de Fougou. De surcroît, le coût moyen annuel pour l'éducation est plus élevé à Goulagon (30.000 F CFA / personne) qu'à Fougou (19.500 F CFA / personne). Cette situation est la résultante de plusieurs facteurs, notamment la taille des ménages et la situation matrimoniale. En effet, Goulagon comporte 97 % d'enquêtés mariés contre 69 % dans l'échantillon de Fougou. Sur le plan des investissements éducatifs, les pêcheurs font presque le même sacrifice ou plus que les cultivateurs de Goulagon, vu les responsabilités et charges de chacun. Ces derniers parfois s'appuient sur les aides externes pour couvrir les dépenses éducatives.

En somme la pêche est d'un grand apport aux acteurs sur le plan éducatif. En plus de la formation professionnelle, elle permet aux acteurs d'assurer la scolarité de leurs enfants ou de leurs proches ; en assumant les dépenses y afférentes, contrairement aux localités qui n'ont pas la possibilité d'accéder aux pêcheries du lac.

II-4- L' IMPACT ALIMENTAIRE

Avant l'ouverture de la pêche à Bagré, l'économie villageoise était basée sur une agriculture céréalière de moins en moins capable de nourrir la population, suite notamment à la dégradation des sols et à l'augmentation de la pression démographique. La mise en eau du barrage a accentué la pression sur les terres cultivables et une occupation des rares zones de jachère. Le système de culture extensif ne répond plus aux attentes de la population. Ce qui a entraîné la baisse de production céréalière ces dernières années et la diversification des activités chez les agriculteurs. Ceux qui se sont adonnés à la pêche retrouvent une activité principale ou unique leur permettant un tant soit peu de subvenir à leurs besoins alimentaires. L'appel à l'eau a quelque fois représenté la seule solution au point d'évoquer l'image forte de "grenouille" (TOE P., 1999).

En effet, 76 % des acteurs reconnaissent acheter des vivres grâce aux revenus de la pêche : en moyenne de 75.800 F CFA / an / mareyeur, 56.750 F CFA /pêcheur, 45.700 F CFA / an chez la transformatrice et 34.500 F CFA / an / personne pour les acteurs de commerce et de service sur les campements de pêche. Le coût moyen des dépenses en vivres varie en fonction du bilan céréalier et selon les périodes de l'année. Pour ce qui est des chiffres de l'enquête, le coût moyen des charges vivrières annuelles pour les acteurs de la filière pêche est de 53.200 F CFA par acteur. Une particularité se dégage chez les pêcheurs. Les autochtones font généralement plus d'achat de vivres que les allochtones. 94 % d'autochtones reconnaissent acheter des vivres contre 72 % d'allochtones. Cependant, 95 % des pêcheurs autochtones de Fougou assurent la période de soudure par l'achat de vivres, contre 27 % à Goulagon. L'acquisition des vivres pour les chefs de ménage à Goulagon se fait souvent à crédit (54 %). Il s'agit en réalité de prêts usuraires : rembourser par deux sacs à la récolte le sac acquis pendant la soudure. Le coût moyen des vivres est plus élevé chez les enquêtés de Goulagon (56.354 F CFA / personne) que chez les pêcheurs autochtones de Fougou (40.000 F CFA / personne).

L'implication de la pêche sur le plan alimentaire concerne aussi l'acquisition d'équipements agricoles. L'enquête montre qu'à part le petit matériel agricole (daba, calebasse pour les semis), il est très rare de répertorier des femmes ayant acquis des équipements agricoles comme la houe, la charrue, etc. Chez les hommes, 22 % ont acquis du matériel agricole grâce à la pêche ; depuis les dix dernières années. L'acquisition de l'équipement engendre en moyenne un coût de 75.555 F CFA / personne pour les 20 % des pêcheurs et de 92.500 F CFA / personne pour les 29 % de mareyeurs ayant investi dans l'équipement agricole. La prise en compte des

autochtones de Fougou et des chefs de concession de Goulagon donne des résultats divergents. A Fougou, seul 15 % ont acquis du matériel agricole avec un coût de 76. 000 F CFA / personne. Par contre 50 % des cultivateurs de Goulagon ont à leur possession des équipements agricoles au prix moyen de 120. 000 F CFA / personne. Le prix de l'équipement a été comptabilisé avec celui des animaux de trait. Goulagon a un avantage sur Fougou en matière d'équipement agricole parce que ses populations n'ont que l'agriculture comme principale source de revenus. De plus, l'enquête auprès des cultivateurs n'a pas pris en compte une limite temporelle comme à Fougou (où seuls les investissements faits après la mise en eau de Bagré, après 1992, sont considérés, donc des investissements issus de la filière pêche).

Un autre apport de la pêche dans l'agriculture est l'organisation d'entraides culturelles par les acteurs grâce à leurs revenus. Cela est surtout marqué chez les agri-pêcheurs et les transformatrices qui compensent d'une certaine manière leur absence aux travaux champêtres par l'organisation de cette entraide. Il y a aussi la location de tracteurs pour le labour grâce aux ressources de la pêche.

La sécurité alimentaire est définie comme : "l'accès de chacun, en tout temps à une quantité suffisante de nourriture requise pour une vie active et nécessaire " (COULIBALY N. Désiré 1997). Cette définition regroupe des aspects quantitatifs et qualitatifs, de même que les conditions minimales pour accéder à cette sécurité à savoir : "une disponibilité en aliments en quantité suffisante, en qualité satisfaisante et bien distribuée ; ainsi qu'un pouvoir d'achat suffisant pour accéder à la production" (LENA W. LÖFVALL, 1997). Suivant cette expression de LENA W. L., la pêche contribue d'une certaine manière à la sécurité alimentaire de ses acteurs car elle procure une denrée alimentaire consommée et des revenus financiers. Le suivi des acteurs révèle une consommation de poisson actuellement plus élevée qu'avant le développement de la pêche sur les rives du lac. On note pour ceux qui s'impliquent directement dans la filière une consommation familiale de :

- 1 kg/jour auprès de 7 % de la population cible,
- 1 à 2 kg /jour :chez 73 % des acteurs,
- Plus de 2 kg /jour pour 20 % des acteurs.

La consommation journalière des acteurs (pêcheurs, transformatrices et mareyeurs) et de leur famille est alors d'une moyenne de 1,06 kg personne, soit environ 129 kg / personne / an. Elle est donc largement au-dessus de la moyenne nationale : 1,5 kg / an / personne. D'où une moyenne annuelle de 56,095 tonnes de poissons consommés par les acteurs directs. En considérant la quantité de production de l'année 2001 qui est de 789,218 tonnes, la quantité d'autoconsommation équivaut à 7,10 % des captures contrôlées.

Cette consommation, bien que qualifiée d'abusives pour certains, comble néanmoins les besoins en protéines animales des acteurs de la filière et surtout des enfants qui en ont fortement besoin pour leur croissance. En plus, la pêche permet aux acteurs une diversification de leur alimentation. En effet, pour presque tous les acteurs enregistrés, la base céréalière de l'alimentation est entrain de s'élargir avec l'introduction de tubercules et autres aliments saisonniers.

L'apport de la pêche ne se limite pas seulement aux acteurs directement impliqués. Cette contribution à la sécurité alimentaire se poursuit par la mise à la disposition des populations locales ou urbaines de produits halieutiques. Sur le plan local, l'accroissement de la production du poisson suite à l'ouverture du barrage à la pêche et "la dévaluation du franc CFA ont donné une certaine importance au poisson" (COULIBALY N. Désiré, 1997). L'enquête sur les consommateurs locaux a concerné l'ensemble de la population non impliquée dans la pêche, aussi bien à Fougou, Nomboya, qu'à Gomboussougou commune. Il a été enregistré 56 personnes dans les différents sites dont 87 % résident dans la localité de l'enquête et 13 % non-résidents (voyageurs). De ces consommateurs, 77 % sont mariés et 41 % sont de sexe féminin. Leur situation professionnelle est très variée, car on enregistre 23 % de commerçants, 34 % de cultivateurs, 23 % de ménagères, 13 % de fonctionnaires, 7 % de sans professions. La fréquence de consommation est aussi très variée : 64 % des consommateurs reconnaissent s'alimenter de poisson occasionnellement, alors que 21 % prennent du poisson chaque jour et 14 % chaque semaine. Avec 52 % des consommateurs qui prennent le poisson pendant le repas, ce produit remplace peu à peu la viande dans le panier alimentaire des ménages ; 82 % consomment le poisson dans le cadre familial. Les 18 % restant dans les restaurants. Il s'agit surtout de célibataires. Suivant les consommateurs enregistrés, le choix est fonction de l'espèce. La carpe a la meilleure préférence des consommateurs (52 % de l'échantillon d'enquête). Cette situation est liée à la disponibilité de l'espèce. 27 % des consommateurs préfèrent les divers, 13 % la sardine et 9% le silure. En plus de l'espèce, la transformation subie par le poisson est un autre critère de préférence pour les consommateurs. 50 % d'entre eux mangent le poisson en soupe, 43 % en friture et 7 % sous forme fumée et introduit comme condiment dans les mets. Le poisson séché est très faiblement consommé parce qu'il ne s'intègre pas à l'habitude alimentaire de la population, contrairement aux autres formes. Pour les consommateurs, le marché local est le lieu par excellence pour l'approvisionnement en produits halieutiques. En effet, 63 % se ravitaillent au marché, 37 % au débarcadère. Enfin, la distance du domicile au point de vente permet une autre classification des consommateurs:

- 21 % des consommateurs sont à moins de un kilomètre du lieu de vente (habitants proches des marchés locaux en général)
- 48 % des consommateurs font entre un et cinq kilomètres pour s'acheter le poisson (proportion de consommateurs essentiellement composée de ceux de Nomboya qui s'approvisionnent au marché de Gomboussougou)
- 31 % des consommateurs parcourent plus de cinq kilomètres pour se ravitailler : on y dénombre les voyageurs et ceux de la population locale de Gomboussougou ou Nomboya qui s'approvisionnent aux débarcadères de Nomboya ou Fougou.

Outre la distance qui est un handicap d'approvisionnement pour certains, 54 % des consommateurs se plaignent du prix du poisson, surtout durant les périodes de faible production pendant lesquelles la disponibilité de certaines espèces préférées des consommateurs devient quasiment nulle.

Le produit de pêche, bien que rare dans certaines localités à Bagré, reste une denrée très sollicitée par les populations riveraines qui, d'une manière ou une autre, intègrent le poisson dans leur panier alimentaire. Ce produit et ses retombées compensent assez bien les conséquences des pertes de terres cultivables.

II-5- L'AMELIORATION GENERALE DES CONDITIONS DE VIE

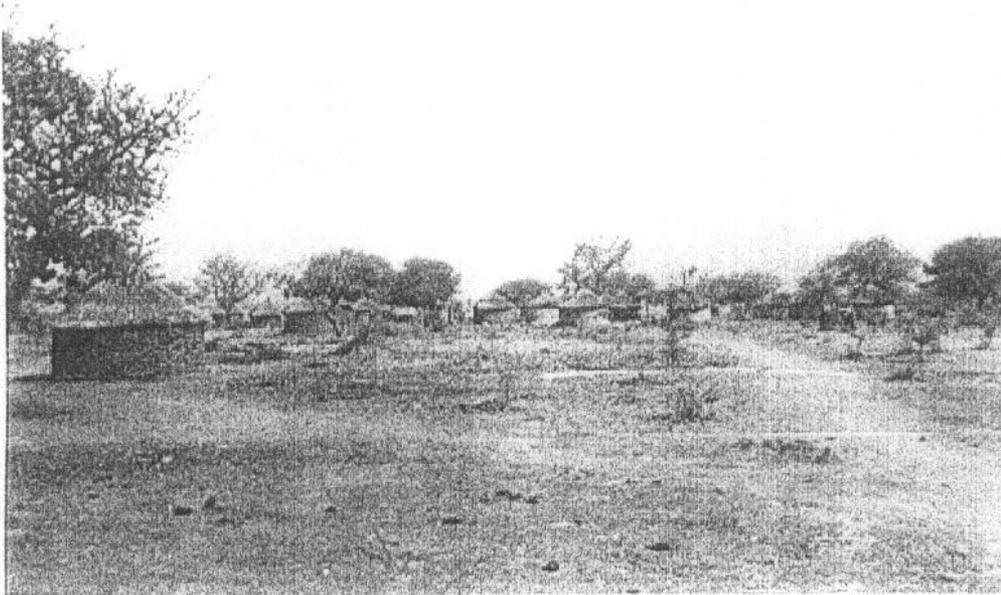
La ventilation des revenus issus des activités de la filière pêche ne se limite pas aux secteurs ci-dessus cités. Elle touche également des domaines d'amélioration des conditions de vie tels que : l'habitat, l'acquisition de biens manufacturés, les dépenses courantes, etc. Ces postes de dépenses absorbent une bonne partie des revenus des acteurs.

II-5-a- L'impact sur l'habitat

La pêche a entraîné un changement significatif dans le paysage des villages riverains. En effet, il y a une installation de campements de pêche (au moins 30 cases chacun), pour abriter pêcheurs, mareyeurs et aides. La maîtrise d'ouvrage de Bagré, dans le souci de contrôler l'occupation des berges du lac, a initié la mise en place de cités pêcheurs. Cette idée a été très bien reçue par les acteurs ; mais certaines dispositions portant sur les matériaux de construction et la propriété ont vite découragé les acteurs qui préfèrent rester dans leur hameau de pêche (Photo n°9), et faire des investissements dans la construction. En ce qui concerne les pêcheurs et

les mareyeurs, 81% reconnaissent avoir réalisé des constructions au cours des dix dernières années, grâce au revenus de la pêche.

Photo n°9: Le campement de pêche de Fougou



Les sommes investies dans les activités de construction par les pêcheurs varient entre 2.500 et 300.000 F CFA, selon le lieu d'investissement (zone rurale ou urbaine). Les coûts moyens dégagés par les acteurs pour la construction sont de 113.000 F CFA par pêcheur, contre 203.000 F CFA par mareyeur concerné.

Chez les pêcheurs, 84,2% des allochtones ont dépensé en moyenne 168.750 F CFA/personne, contre 79 583 F CFA / personne pour 63,15% des autochtones.

Néanmoins, l'impact des investissements de construction est bien visible dans les villages autochtones (chez les pêcheurs autochtones) du fait de la substitution des cases en toit de chaume par des maisons en tôle. L'observation montre que la transformation de l'habitat concerne plus les pêcheurs résidents que les autres habitants de Fougou. En plus Fougou compte plus de maisons en tôle que Goulagon.

II-5-b- L'acquisition de biens manufacturés

Les revenus tirés de la pêche permettent aux acteurs de se procurer des biens manufacturés. Outre leur utilité, ils permettent aux acteurs d'acquérir du prestige dans leur entourage. Vu la diversité de ces biens, l'étude n'a pris en compte que les moyens de déplacement, les postes radio, l'habillement et surtout les ustensiles de cuisine chez les transformatrices. Le choix de ces types de biens répond au besoin de permettre une estimation qualitative du coût des investissements. Ces dix dernières années, 83 % de pêcheurs et 88 % de mareyeurs ont acquis des biens manufacturés (moyens de déplacement et postes radio). Le coût de ces biens acquis varie entre 5.000 et plus de 800.000 F CFA, avec une moyenne de 122.000 F CFA par pêcheur et 277.000 F CFA par mareyeur. Pour les transformatrices de la zone, 32 % possèdent un moyen de déplacement acquis ces dix dernières années grâce à la pêche. Le coût d'acquisition de ces biens varie entre 150.000 et 500.000 F CFA avec en moyenne une dépense de 97.000 F CFA par transformatrice. Malgré le manque de précision temporelle pour l'acquisition des biens à Goulagon, seuls 70 % de l'échantillon enquêté ont effectué des dépenses sous cette rubrique, contre 84 % de pêcheurs autochtones de Fougou.

Les ustensiles de cuisine restent le seul secteur ayant reçu l'investissement de toutes les transformatrices. Le coût du matériel acquis variant entre 2.500 et 75.000 F CFA, a été considéré sur une estimation annuelle. Il ressort en moyenne une dépense annuelle de 13.000 F CFA par transformatrice. Les ustensiles de cuisine jouent un important rôle social dans la vie des femmes car ils composent l'essentiel des cadeaux fournis lors des différentes cérémonies (mariages et autres).

L'idée véhiculée dans la zone est que la pêche et ses composantes riment avec la mode. La tenue vestimentaire est un moyen de s'afficher économiquement. 93 % des acteurs déclarent investir dans le vestimentaire entre 5.000 et plus de 100.000 F CFA par an, suivant la taille de la famille. Cette quantification des dépenses vestimentaires a été faite sur la base du nombre de fêtes de l'année. Les enquêtes révèlent que les mareyeurs investissent en moyenne 114.000 F CFA par an, 39.000 F CFA par an chez les acteurs du secteur informel, 63.000 F CFA de dépenses vestimentaires par pêcheur et par an et enfin 42.000 F CFA par an déboursés par les transformatrices pour l'habillement. Pour tous les acteurs concernés, le coût moyen de dépenses vestimentaires est de 64.500 F CFA par acteur et par an. Ce coût des dépenses en habillement vient en sus du montant déboursé pour l'acquisition de biens manufacturés.

II-5-c- Les dépenses diverses

Les dépenses courantes regroupent toutes les sorties d'argent pour les petites dépenses : emplettes au marché, le petit déjeuner, le carburant, la boisson, etc. Pour l'ensemble des dépenses, l'évaluation a été faite à la semaine. Dans ce milieu, les dépenses ont lieu le jour du marché. Pour les acteurs, les dépenses hebdomadaires varient entre 300 et 12.000 F CFA suivant les entrées d'argent de chacun. Par semaine, on estime une dépense courante moyenne de 6.147 F CFA par mareyeur, 3.259 F CFA par transformatrice et 4.747 F CFA par pêcheur. Soit une dépense courante moyenne hebdomadaire de 4.717 F CFA par acteur. Une estimation de la moyenne annuelle en terme de dépense courante donne 226.416 F CFA par acteur.

II-5-d- Les économies

Une partie des revenus acquis dans la pêche est épargnée. L'épargne est indispensable pour renouveler ou entretenir les équipements de pêche, réguler les ressources du ménage. Par ailleurs elle sert à divers investissements pour préparer la retraite. En ce qui concerne l'épargne en espèce, 86 % des acteurs sont concernés dont 96 % des pêcheurs, 94 % des mareyeurs, 90 % des acteurs de l'informel et 73 % des transformatrices. Pour les acteurs qui n'ont pas encore d'économie (14 %), ils sont conscients de l'intérêt d'une épargne, mais restent sans solution face à l'exigence de la productivité. Il s'agit pour l'essentiel de personnes ayant une activité occasionnelle dans la filière pêche.

Suivant les économies, on a enregistré des sommes allant de 5.000 à plus de 400.000 F CFA, bien que celle-ci soit sous estimée. On retrouve en moyenne 70.000 F CFA d'économie par acteur chez les pêcheurs, 212.500 F CFA chez les mareyeurs, 52.500 F CFA chez les transformatrices et 42.300 F CFA par personne chez les acteurs de l'informel. Ces différentes sommes donnent une idée sur les retombées financières de la filière pêche, car elles offrent aux acteurs une capacité financière dans un milieu généralement démuné. Vu la proportion d'acteurs faisant des épargnes, le projet de développement local du Zoundwéogo et les services de l'environnement ont développé des initiatives pour permettre aux acteurs de la filière d'intégrer les coopératives d'épargne et de crédit (COOPEC). D'autres structures, telles que le projet de fixation des jeunes dans leur terroir, le crédit mutuel des femmes et le projet Artisanes Transformatrices du Poisson du lac de Bagré, se sont également engagées dans la sensibilisation et à la formation des acteurs à l'épargne-crédit. Cela permet une intégration des acteurs dans les

établissements financiers. La COOPEC de Gomboussougou dont l'objectif était le rapprochement des acteurs de la filière aux services financiers a créé une caisse de proximité à Fougou depuis 1998, et a même intégré des membres de la filière dans les structures de gestion de l'établissement. Des efforts ont été consentis par plusieurs intervenants, mais les résultats restent peu probants. Les premiers acteurs de la filière pêche à s'intégrer dans les structures financières ont eu des crédits suite à leur épargne. Mais beaucoup n'ont point remboursé leurs créances. Cette situation est un frein pour toute politique visant à promouvoir l'épargne dans les COOPEC, car les acteurs suspectent ces initiatives de servir à un recouvrement des créances.

A Goulagon, l'épargne ne concerne que 23 % de l'échantillon pour un montant moyen de 40.000 F CFA / personne, contre 100 % des pêcheurs autochtones de Fougou avec un montant moyen de 62.000 F CFA / personne d'économie. La thésaurisation est pratiquée par 86 % des acteurs faisant des économies à Goulagon et 95 % à Fougou. Le montant et le pourcentage des épargnants offrent un avantage certain aux autochtones de Fougou par rapport à Goulagon.

Outre l'épargne de l'argent liquide, certains acteurs font des investissements dans l'embouche. Cette pratique se rencontre chez 73 % des pêcheurs, 65 % des mareyeurs. Cet élevage concerne toutes les espèces (volaille, petits ruminants, bœuf, etc.). Ainsi, le mareyeur investit en moyenne 115.000 F CFA et les pêcheurs 60.000 F CFA dans l'embouche. Les pêcheurs autochtones du site d'étude préfèrent investir dans l'élevage. 81 % reconnaissent faire de l'élevage grâce aux revenus de pêche, contre 64 % de pêcheurs allochtones. Le coût de l'investissement est de 37.730 F CFA / personne chez les autochtones et 68.888 F CFA / personne chez les allochtones. L'élevage est très pratiqué avec l'activité de pêche car il ne demande pas beaucoup de temps et peut être confié aux bergers peuhls. Les pêcheurs autochtones s'investissent plus dans l'élevage (85%) que les agropasteurs de Goulagon (50% des chefs de ménage).

La pêche, outre les autres retombées, a transformé les habitudes et les pratiques des populations riveraines du lac.

II-6- UN NOUVEAU CONTEXTE CULTUREL ET ECONOMIQUE

Le rapport de l'homme à l'eau précédemment ponctué par des rituels annuels, a connu de grands changements. Les populations entretiennent des rapports économiques marqués par une tendance à l'abandon des rituels. En effet, la conception traditionnelle voulait que les génies de l'eau soient les anges gardiens de tous les acteurs intervenant sur le lac et qu'ils permettent aux pêcheurs de faire de bonnes captures. Mais de nos jours, les pêcheurs comptent beaucoup plus sur les techniques de pêche, la natation et sur le matériel de travail.

Les changements d'habitude sont aussi ressentis sur le plan culinaire. La consommation du poisson, avant la mise en eau du barrage et l'ouverture de celui-ci à la pêche, n'était pas régulière. De nos jours, le panier alimentaire intègre progressivement le poisson. Les ménagères (13 % des consommateurs enregistrés) reconnaissent que le poisson sous toutes ses formes donne à la sauce un bon goût.

La pêche est aussi à l'origine d'un changement des rapports entre les hommes. Dans la zone, la possibilité de subvenir aux exigences des cérémonies (funérailles, baptêmes, mariages, etc.), permet à l'homme d'acquérir un bon rang social. Par ailleurs les acteurs de la filière disposent toujours de ressources suffisantes pour participer aux manifestations culturelles. Pour les populations, la richesse ne se résume pas à amasser de l'argent, mais c'est plutôt avoir des ressources au bon moment, au bon endroit pour faire face aux imprévus.

La mise en place de groupements d'intérêt socio-économique dans la filière pêche a aussi modifié les pratiques de vie. En effet, le groupement, par le biais de la gestion participative, enseigne les principes communautaires et un respect des biens collectifs. Ainsi, le bon fonctionnement d'un groupement s'accompagne de multiples expériences de solidarité sur le plan professionnel et même en dehors du travail. Les membres d'un même groupement se soutiennent dans leurs activités (partage d'expériences, entraide). En plus, les moments de joie et de peine d'un membre sont partagés par l'ensemble du groupement. Cette vie de groupement est source de fraternité entre les membres, et leur permet de dépasser les différences d'origine pour une cohabitation saine entre autochtones et allochtones.

Le brassage inter ethnique contribue de manière générale à un changement de mentalité, du fait que sur des sujets culturels les populations autochtones se rendent compte que certaines de leurs croyances étaient liées à l'ignorance. Ce changement de mentalité est appuyé par les religions révélées. La cohabitation des différentes ethnies est aussi source de dépravation des mœurs.

La capacité financière acquise par les acteurs de la pêche sert aussi à des fins de prestige en milieu rural tels que la polygamie. Pour les hommes, l'accroissement des revenus doit se renforcer par un agrandissement de la famille. Parmi les acteurs mariés de la filière, 23 % ont au minimum deux femmes, mais le nombre des aspirants à la polygamie reste très élevé.

La pêche joue un rôle important dans la politique de développement de la zone grâce à l'amélioration des conditions d'existence de la population locale et de ses acteurs en particulier. C'est une activité qui s'intègre de plus en plus dans la vie de la population.

La pêche à Bagré, grâce à ses retombées sociales et économiques, apparaît sans conteste comme une nouvelle activité rentable pour les populations riveraines. Malheureusement, de multiples contraintes freinent l'élan d'épanouissement de cette activité. Les difficultés majeures révélées par l'étude sont : l'équipement, la faiblesse des investissements chez les transformatrices et les mareyeurs, l'accessibilité des débarcadères, le mauvais fonctionnement des groupements d'intérêt socio-économique :

1- La plupart des acteurs sont confrontés aux problèmes de l'équipement. Le pêcheur a des contraintes pour accéder, en temps voulu et à moindre coût, aux intrants de pêche. Cela est la conséquence de la non-disponibilité du matériel sur place. Pour la transformatrice, le sous-équipement compromet la pérennisation de l'activité. Le manque de matériel ou son insuffisance prolonge, le temps de la transformation jouent sur la qualité du poisson qui est un produit périssable. La qualité des captures est un souci de premier ordre pour les mareyeurs qui manquent aussi de matériel adéquat pour la conservation du poisson. Ce manque de matériel est une source de dépenses supplémentaire pour ces derniers qui se voient dans l'obligation d'augmenter la quantité de barres de glace pour la conservation.

2- La faible capacité financière limite le volume d'activité des transformatrices et mareyeurs. La réticence aux structures d'épargne et de crédit empêche un bon accès aux équipements de pêche. Elle maintient les acteurs locaux dans la dépendance de commerçants ou de mareyeurs. Ce qui affecte les circuits de distribution et les prix.

3- L'enclavement des voies d'accès à la pêcherie, notamment en saison pluvieuse (période de forte production), constitue un véritable handicap à l'écoulement du poisson frais, à la fréquence des mareyeurs et transformatrices sur les débarcadères. Cette entrave est une source de mévente et d'avarie.

4- Le mauvais fonctionnement des groupements se justifie par le manque de dynamisme en leur sein : échec de plusieurs initiatives internes pour l'organisation et le financement des activités, pas de tenue régulière des réunions, pas de compte rendu des rencontres avec les services techniques, pas de tenue de cahier de compte. A cela s'ajoute le manque de transparence dans la gestion des fonds communautaires. Il est marqué par la mauvaise tenue des cahiers de compte, pas de mise à point régulier des finances aux réunions et surtout il n'y a plus d'accord de crédit aux membres. Cette difficulté d'ordre organisationnel, si elle ne trouve pas de solution, risque de

compromettre l'élan d'autogestion de la pêcherie engagé par les autorités en instituant les comités et unités de gestion des Périmètres Aquacoles d'Intérêt Economique (PAIE).

Des difficultés d'ordre général concernant tous les acteurs de la filière dans la zone, s'ajoutent d'autres contraintes plus spécifiques à chaque type d'activité.

Pour le pêcheur, en plus des contraintes pour l'accès aux sites de pêche, viennent se greffer les difficultés géographiques d'accès à l'eau potable et de prise en charge rapide des malades (notamment la nuit pour cause de l'éloignement des centres de soins). Sur le plan professionnel, on peut répertorier l'utilisation par bien de pêcheurs de matériel prohibé (filets à petites mailles) et surtout les mauvaises pratiques telle que le battage des eaux. Cette attitude a pour origine la méconnaissance des techniques de pêche, notamment la pêche en eau profonde.

Au niveau des transformatrices, les difficultés d'approvisionnement en matière première viennent s'ajouter à une longue liste de contraintes. En effet l'accès au produit était réglé par l'instauration de journées de priorité pour les transformatrices sur les débarcadères. Ce qui leur permettait de s'approvisionner sans concurrence avec les mareyeurs. Mais de nos jours cet arrangement n'est plus fonctionnel et laisse les transformatrices avec des difficultés d'accès au poisson frais.

La difficulté spécifique liée au mareyage se situe au niveau de la conservation du poisson frais. C'est la cause de l'absence d'unité de conservation des produits (fabrique de glace notamment). Ceci contribue fortement à réduire la capacité d'enlèvement du poisson et à l'augmentation des pertes ; tout cela se traduisant par une faible marge bénéficiaire chez le mareyeur.

En majorité autochtone, les acteurs trouvent dans l'exploitation de la nouvelle ressource (l'eau) un secteur porteur. Ainsi, en plus de la création d'emplois, la filière pêche a permis une intégration du produit halieutique dans les habitudes alimentaires de la population locale, tout en dotant ses acteurs d'une source de revenus. Cette capacité financière leur permet l'accès aux services tels que la santé, l'éducation, et à une amélioration des conditions de vie d'une manière générale. Vu l'importance de la filière pour la population, certaines difficultés doivent être maîtrisées pour garantir une gestion durable de la ressource, afin d'intégrer une plus grande partie de la population aux activités de la pêche.

CONCLUSION GENERALE

Aménagement à vocation agricole et hydro-électrique, le barrage de Bagré constitue de nos jours l'une des plus grandes pêcheries du Burkina, de par ses potentialités halieutiques. Au terme de cette étude de l'impact socio-économique de la pêche sur les rives du lac, les conclusions suivantes s'imposent :

- 1- Les activités de pêche mobilisent en majorité des populations autochtones ; contrairement à la première hypothèse qui stipule que la plupart des acteurs sont des allochtones. Plusieurs acteurs s'investissent dans les activités de pêche: pêcheurs occasionnels, semi-professionnels et professionnels intègrent, à des degrés divers, la capture du poisson à l'économie rurale. Des mareyeurs à deux roues et à glacière distribuent les produits dans les marchés riverains et urbains. Les transformatrices assurent la conservation et la distribution d'une partie du poisson, au moyen du séchage, de la fumure et de la friture
- 2- Les trois types d'acteurs ci-dessus cités structurent l'activité de pêche par le biais de groupements. Bien que ces structures ne mobilisent pas tous les acteurs, les services techniques de la pêche en soutiennent l'organisation et le fonctionnement, pour le bon déroulement des activités. La seconde hypothèse, qui soutient que la pêche sur les rives du lac souffre d'une mauvaise organisation, n'est donc pas totalement vérifiée.
- 3- La troisième hypothèse selon la quelle les prises représentent une richesse susceptible de compenser les pertes agricoles liées à la mise en eau du barrage s'est confirmée ; en effet, la production halieutique, malgré des fluctuations mensuelles participe à la réduction des importations de poissons. En plus, elle contribue à la réalisation des autres objectifs du pays dans le domaine de la pêche. Enfin, elle procure des ressources alimentaires et de revenus plus substantiels que dans les villages non riverains comme Goulagon.
- 4- La quatrième hypothèse portant sur l'écoulement des produits de pêche par le secteur informel a été confirmée. L'écoulement de la production halieutique emprunte des circuits complexes du fait d'un déficit de structuration dans la distribution. Ce qui explique l'existence de multiples intermédiaires dans les circuits. Cette situation pénalise le consommateur ; le prix du poisson n'étant pas officiellement fixé, il subit des fluctuations suivant les charges des intervenants.

- 5- Enfin, la dernière hypothèse qui présume que la production halieutique de Bagré permet, mieux que les activités traditionnelles, une amélioration des conditions de vie des populations riveraines, s'est confirmée. La pêche procure de bons revenus aux acteurs en comparaison des indicateurs économiques en milieu rural. Les populations impliquées parviennent à couvrir leurs besoins alimentaires et bien d'autres besoins, notamment de santé, d'éducation. Elles réalisent également des économies, par la thésaurisation ou par des dépôts à la caisse populaire de Gomboussougou.

Après dix années d'existence, l'exploitation halieutique dans le lac Bagré a un impact positif sur les populations riveraines. Cet impact pourrait se renforcer au prix d'une meilleure organisation des acteurs et des circuits de distribution, d'une amélioration des équipements de pêche et de conservation. Il reste cependant les problèmes d'enclavement, d'hygiène et surtout de santé à régler car l'immersion régulière du corps dans l'eau présente de nombreux risques de maladies.

BIBLIOGRAPHIE

- AI / CONSULT EM, 1997.** Projet femmes Artisanes Transformatrices de poisson (ATP). Rapport descriptif, premier trimestre, 12 pages.
- BADO B., 1982.** Evolution de la pêche au cours de la dernière décennie. Rapport de stage, Dakar, Université de Ouagadougou, 49 pages.
- BARRY (I.), 1989.** Contribution à l'étude de l'effort de pêche et de la production piscicole de la retenue du petit Balé de 1984 à 1988. 46 pages.
- BELEM (J-M.), 1989.** Contribution à la modélisation des systèmes d'intégration de la pisciculture aux autres activités agricoles. Mémoire IS.P., 42 pages.
- BONZON (A.) et BREUIL (C), 1992.** Priorités pour l'aménagement et la planification du développement des pêches continentales dans la région du Sahel. FAO, Rapport sur les pêches n°481-FIPP/r481, 26 pages.
- BRU (H.), 1990.** Commercialisation du poisson dans le Sud-ouest et proposition de mise en place de crédit d'équipements pour les pêcheurs. Rapport GOPA COFAD Projet SO, Bobo-Dioulasso, 21 pages.
- COLLART (A.).** Problématique des groupements de pêcheurs dans le Mouhoun. Rapport de stage, PNUD/FAO. 42 pages.
- CORSI (F.), 1988.** Constitution des communautés de pêche au Burkina Faso. FAO, Rome, 21 pages
- COULIBALY Abdoulaye, 1995.** Le barrage de Bagré et ses impacts socio-économiques. Mémoire de fin de cycle A, ENAM, 85 pages.
- COULIBALY N. D., 1997.** Besoins sociaux des pêcheurs et des femmes transformatrices de poissons à Bagré et Kompienga. Coopération FAO / NORVEGE, Programme FIMLA GCP/ INT/606/ NOR, 45 pages.
- CURY (P.), 1991.** Pêcheries Ouest Africaine: variabilité, instabilité et changement. Edition scientifique, CIRAD, 525 pages.
- DEME (A.), 1996.** Les enjeux économiques et financiers de la pêche, in rapport de la première rencontre nationale des acteurs de la pêche. M.E.E 21 pages.
- Direction des Pêches, 2000.** Rapport statistique, Service Etude et Statistique. 25 pages.
- DJIGUEMDE (B.), 1993.** Transformation de poisson et consommation d'énergie de bois de feu à Béguédo / Niaogo. Rapport de stage ENEF MOB, 36pages.
- DOGNY (J.), 1973.** Organisation et développement de la pêche en Haute Volta. FAO, 34 pages.
- FAO, 1995 :** Rôle des pêches dans la sécurité alimentaire. Comité des pêches, 21^{ème} session, Rome, 10 - 15 mars.
- FAO, 1995.** Assistance de la FAO aux pêches artisanales: Extrait du rapport d'évaluation du programme 1992-1993. Comité des pêches, 21^{ème} session.
- FAO, 1988.** Pêche artisanale aux filets maillants dérivants. Doc. Technique sur les pêches n°286 pp 12-38.

- FAO, 1993.** Développement de la pêche dans la zone sahélienne. 5^{ème} session du comité des pêches continentales pour l'Afrique, 63 pages.
- FAO, 1994.** Le poisson fermenté en Afrique: Traitement, commercialisation et consommation. 65 pages.
- INSD, 1998.** Recensement général de la population et de l'habitat 1996. Fichier des villages du Burkina Faso, volume 03.
- J.R DURANT, J. LE MOALLE, J. WEBER, 1989.** La recherche face à la pêche artisanale. Symposium international, CIRP, I. FREMER.
- J. DENNEVILLE, J. JAMET, 1990.** Bilan: programme du secteur de la pêche continentale. Document de synthèse.
- J. DAGET, BLANC M., 1957.** Les eaux et le poisson de Haute-Volta dans "Mélange Biologique". Mémoire de l'Institut Français d'Afrique Noire, DAKAR.
- KABORE K., 1994.** Enquête socio-professionnelle sur la transformation du poisson du lac de barrage de Bagré. NOVIB/ SAHEL, 44 pages.
- KABORE (T-A), 1999.** Diversification de la production piscicole par l'aquaculture intégrée dans les sites d'intervention du programme spécial pour la sécurité alimentaire, Burkina Faso: Proposition d'études de pré faisabilité. Direction des Pêches, 48 pages
- KABORE T. A. et ILLE A., 1998.** Rétrécissement saisonnier des superficies d'eau, variation physico-chimique et production des pêcheries artisanales de Bagré : Centre-est Burkina Faso. Université de Ouagadougou, Projet ENRECA, document de travail n°4, 22 pages.
- KAPETSKY (T.) et DILLER (H.), 1985.** Situation des pêcheries des lacs artificiels Africains. FAO CIFA Occas, 328 pages.
- KOMDE (M.), 1998.** Etude sociologique sur la pêche dans les lacs de barrage de Kompienga et Bagré. Direction des pêches, 40 pages +annexes.
- KY K., 1997.** Etude des implications d'une banque de données halieutiques et socio-économiques dans l'exploitation et la gestion durable d'une pêcherie: cas lac de barrage de Bagré. Rapport, 24 pages + annexes.
- LENA WESTUUND L., 1997.** Etude économique de la filière pêche sur le lac de kompienga et de Bagré au Burkina Faso. Consultation au sein du programme FIMLAP pour la Direction des pêches, Ministère de l'Environnement et de l'eau, 23 pages.
- NANEMA P., 1995.** Structure de la population et sélectivité du filet maillant dans le lac de barrage de Bagré. Mémoire de fin d'étude IDR, 97 pages.
- Maîtrise D'Ouvrage de Bagré (M.O.B.), 1994.** Développement local durable de la zone du projet Bagré et gestion de l'environnement. 45 pages.
- Maîtrise D'Ouvrage de Bagré (M.O.B.), 1995.** Organisation et développement de la pêche sur le lac de Bagré. Note de synthèse d'étude. 37 pages.
- Ministère de l'Economie et des Finances, 1997.** Schéma directeur d'aménagement de la rive droite de Bagré-Amont, Province du Zoundwéogo. Projet de Développement Intégré du Zoundwéogo, Cellule Gestion des Terroirs. 62 pages.

- Ministère de l'Economie et des Finances, 1998.** Schéma Provincial d'Aménagement du Territoire du Zoundwéogo, 1998-2018. Projet de Développement Intégré du Zoundwéogo, 125 pages.
- OUATTARA Y., 1999.** Etude de l'impact des pratiques de pêche et des modes de commercialisation des produits sur la gestion durable des ressources piscicoles du lac de barrage de Bagré. Mémoire de fin d'étude ENEF, 67 pages.
- OUEDRAOGO (F. C.), 1998.** Activités des mères et état nutritionnel des jeunes enfants dans un espace en changement : cas du barrage de Bagré, au Burkina Faso. Cahiers du CERLESHS, Ouagadougou n° 15, pp. 189-209.
- OUEDRAOGO M., 1982.** Etude de l'exploitation d'un lac de barrage par une coopérative de pêche en vue d'améliorer la gestion et le rendement. Mémoire ISP, Université de Ouagadougou, 76 pages.
- OUEDRAOGO (S.M.), 1994.** Appui à l'organisation et au développement de la pêche à Bagré. Rapport d'activités Avril-août, 11 pages + annexes.
- OUEDRAOGO (S.M.), 1994.** La pêcherie artisanale dans le lac de barrage de Bagré: situation actuelle et perspectives de développement. Rapport de mission, 19 pages.
- OUEDRAOGO M., 1996.** Etude socio-économique de quelques communautés de pêcheurs en zone sahéenne : cas de la communauté de pêcheurs du lac artificiel de Bagré (Burkina Faso). FAO, Sous comité CPCA pour la protection et le développement de la pêche en zone sahéenne, 42 pages.
- OUEDRAOGO (S.M.), 1998.** Etude de la problématique des intrants de pêche au Burkina Faso. MEE, DGEF, Direction des Pêches, 28 pages.
- OUEDRAOGO S. M. et ZIGANI S. N., 1994.** La pêche artisanale dans le lac de barrage de Bagré : situation actuelle et perspective de développement. Direction des Pêches, 58 pages.
- PARE D. E., 1988.** Suivi de l'effort de pêche et composition des captures de la retenue Tapoa. Mémoire ITDR, Eaux et Forêts. 89 pages.
- PIGA (A.O.), 1990.** Contribution à l'étude de la possibilité d'introduire une pêche secondaire dans les retenues hydro-agricoles. Mémoire ENEF 34 pages.
- SOCREGE, 1995.** Organisation et développement de la pêche sur le lac de barrage de Bagré. 36 p + annexes.
- SOCREGE, 1998.** Etude des potentialités halieutiques et élaboration d'un plan de gestion durable des ressources piscicoles du lac artificiel de Bagré. Financement Banque Africaine de Développement, Rapport phase 2, Etude H 1098, 90 pages.
- SAWADOGO (P.), 1996.** Organisation des pêcheurs et exploitation des produits de pêche: cas de la rive droite du lac artificiel de Bagré. Rapport de stage, 41 pages.
- SIDI (L), 1981.** Contribution à l'étude de la pêche continentale en République populaire du Bénin. EISMV, 112 pages.
- SIDIBE (F-P.), 1997.** Etude du cadre juridique et institutionnel des pêcheries des lacs de Bagré et Kompienga. Direction des pêches, 52 pages.
- SOMDA (U.), 1996.** Les circuits commerciaux et distribution du poisson, In rapport de la première rencontre nationale des acteurs de la filière des pêches. MEE, 7 pages.

- TAPSOBA (D.) et DIAMA 1997.** Transformation: équipement, aspects organisationnels et économiques. Diplôme d'ingénieurs du développement rural.
- TOE P., 1999 .** Pêche, environnement et société : Contribution des sciences sociales à l'étude des pêcheries traditionnelles en pays bisa (Burkina Faso). Université de Ouagadougou, Projet ENRECA. Document de travail n°8, 11pages
- TRAORE (A -C.), 1991.** Valorisation des captures de la pêche artisanale au Burkina Faso. Info-pêche Abidjan 25 pages.
- ZONGO (K.), 1987.** Contribution à l'étude de la consommation de poissons dans la ville de Ouagadougou. Mémoire IDR, Université de Ouagadougou.
- ZOUNGRANA (T. P.), 1988.** Stratégies et adaptations paysannes face aux traditions et au changement dans le Moogo central (Burkina Faso). Thèse de doctorat. 361 pages.
- ZOUNGRANA (T. P.), 1994.** Hydraulique rurale dans la plaine centrale du Burkina : acteurs et stratégies. In Cahiers du CERLESHS n° 10, pp. 226-263.

ANNEXES

I - *Quelques caractéristiques du Lac de Bagré :*

- ▶ Superficie du bassin versant : 34 000 km²

- ▶ Superficie de la cuvette du plan d'eau normale : 255 km²

- ▶ Capacité de la retenue aux plus basses eaux : 180 millions de m³

- ▶ Apport médian : 1 200 millions de m³

- ▶ Potentiel : 1,7 milliard de m³

- ▶ Longueur des rives à la cote maximale : 400 km

- ▶ Volume du corps de la digue : 3 370 000 m³

II- Grille conceptuelle

Objectifs secondaires	Hypothèses secondaires	Variables d'étude	Populations cibles	Moyens	Echelle d'analyse	Traitement
Identifier les acteurs de la pêche et décrire l'organisation de l'activité	A Bagré, les acteurs de la pêche sont d'origine allochtone et l'activité est male structurée	-Caractéristiques socio-demographiques des acteurs(pêcheurs, transformatrices, mareyeurs, consommateurs) -Organisation du secteur de pêche(organisation du travail, équipements, horaire de travail etc.)	Pêcheurs, Transformatrices Mareyeurs. Consommateurs	Enquêtes Observation des statistiques	Villages	-Identifier les acteurs de la pêche -Analyser l'organisation de l'activité dans le but d'améliorer le rendement
Apprécier l'évolution des prises et décrire le circuit post-capture	La pêcherie de Bagré offre de prises satisfaisantes par journée de travail dont l'écoulement est assuré essentiellement par le secteur informel	-Détermination de la quantité produite ou exploitée par chaque acteur -Destination du produit à la sortie de l'eau	Pêcheurs Mareyeurs Transformatrices	Enquêtes Entretiens Observation	Débarcadères Villages	-Analyser les quantités produites ou exploitées par rapport à l'organisation du secteur -Analyser le circuit de distribution des produits de pêche
Faire une estimation des revenus générés par les activités de pêche, leur affectation et la part du produit auto-consommé	Les prises dans la retenue d'eau de Bagré assure l'autoconsommation et procure un bien-être économique :ce qui permet une amélioration des conditions de vie des acteurs	-Quantité de produit auto consommée -Revenus utilisés pour l'achat de vivres et équipements agricoles -Revenus utilisés pour assurer la santé, l'éducation, pour l'amélioration du cadre de vie -Revenus utilisés pour améliorer les conditions de vie en général.	Pêcheurs Transformatrices mareyeurs	Enquêtes Entretiens Observation	Villages D'exploitants	-Déterminer la part des revenus affectée à l'alimentation, équipements agricole, santé, éducation etc. par rapport aux autres investissements.

III- CAPTURES CONTROLEES EN 2001 (Kg)

SITE	MOIS												Total
	Jan	fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Octob.	Novem	Décem.	
Béguédo	2 866	1 734	1 721	1 023	2 358	4 190	6 664	3 165	5 120	2 240	1 465	970	33 516
Niagho	923	738	1070	1 086	2 653	4 826	10 875	7 599	7 011	2 139	407	759	40 086
Fingla	0	0	0	0	628	6 343	10 325	3 914	3 368	1 825	1 051	800	28 254
Djerma	10 362	10 083	9 986	8 702	8 829	425	1 691	1 029	12 200	13 497	10 400	3 750	80 044
Koumboré	2 446	2 097	2 569	2 676	3 208	3 440	4 871	8 533	6 070	1 903	831	2 005	40 649
Lenga	3 180	2 745	3 730	3 817	3 204	7 150	8 009	5 621	5 098	2 156	4 449	2192	51 351
Yakala	6 326	3 050	2 400	2 053	2 815	3 420	3 511	5 131	6 027	1 230	2 030	670	38 663
Paté	0	0	0	0	0	0	11 392	12 042	12 591	9 261	3 505	2 889	51 680
Bagré	4 737	2 932	8 773	0	0	18 287	11 303	11 155	6 131	27 771	13 212	13 525	117 826
Goyenga	8 308	5 689	5 953	2 281	1 106	1 880	6 412	9 750	7 080	5 030	3 833	3 243	60 545
Dassanga	9 792	8 939	8 988	3 043	0	0	0	5 658	4 051	3 910	5 471	4 580	54 432
Foungou	14 070	8 116	5 321	1 225	0	0	5 387	5 772	3 849	4 109	4 209	1 838	53 796
Nomboya	11 913	7 238	11 568	3 047	4 075	6 212	6 919	6 816	6 266	5 613	10 226	5 900	85 793
Boussougou	591	958	670	428	107	253	466	256	212	138	78	263	4 420
Nagrigré	3 104	3 618	3 805	2 982	2 879	2 733	3 720	3 810	2 675	2 825	2 225	2 777	37 053
Total	78 618	57 937	66 554	32 343	31 862	59 159	91 545	90 251	87 749	83 647	63 392	46 161	789 218

Source : PAIE, Direction des Pêches

IV- Ventilation des revenus des acteurs

Poste de dépense		Biens manufacturés	Equipements agricoles	Habitat	Elevage	Economies	Habillement	Achat de vivres	Santé	Education	Dépenses diverses	Entretien, renouvellement d'équipement et Autres dépenses	Total
Pêcheurs	%	83	20	82	73	96	100	84.26	100	33	100	100	-
	Coût F CFA	12.200	7.555	11.300	6.000	7.000	63.000	56.750	34.000	20.000	227.865	437.958	883.628
Mareyeurs	%	88	29	82.3	65	94	100	88.2	100	76	100	100	-
	Coût F CFA	27.700	9.250	20.300	11.500	21.250	114.000	75.800	53.000	30.000	295.058	94.867	752.725
Transformatrices	%	31.7	-	-	-	73	83	58.5	100	78	100	100	-
	Coût F CFA	9.769	-	-	-	5.250	42.000	45.700	32.000	14.500	156.468	12.050	317.737
Site témoin Goulagon	%	70	50	-	50	23	-	81	97	80	-	-	-
	Coût F CFA	12.400	12.000	-	9.700	4.000	-	56.354	45.000	30.000	-	-	-

V-QUESTIONNAIRE

FICHE PECHEURS

Date de l'enquête:

IDENTIFICATION

- 1-Nom: -prénoms:
2-Localité d'origine: -ethnie:
3- Age:
4-situation matrimoniale:
-Marié: -Veuf:
-Célibataire: -Divorcé:
5-Si marié, combien d'épouses avez-vous?
6-Combien d'enfants avez-vous?
7-Nombre d'années de pratique de la pêche:
8-Quelle activité faisiez-vous avant la mise en eau du lac de Bagré?
9-Avez-vous reçu une initiation à l'activité de pêche?
-Oui: -Non:
10-Si oui, où et quand avez-vous cette initiation?
11-Qui a été votre initiateur?
-Selon quelles modalités avez-vous été initié?
12-Etes-vous membre d'un groupement de pêcheurs?
13-SI non, pourquoi?
14-SI oui, quel est le nom de ce groupement?
-quels sont les objectifs du groupement?
-Depuis combien d'années êtes-vous membre?
15-L'activité de pêche, est-elle pour vous une activité:
-unique: -principale:
-secondaire: -occasionnelle:
16-Quelles sont les autres activités que vous mènes?

ORGANISATION DU TRAVAIL.

- 17-L'activité de pêche, est-elle pour vous une activité:
-individuelle: -familiale: -coopérative:
18-Quelles sont vos heures journalières de travail?
19-Combien de jours par semaine faites-vous l'activité de pêche?
20-Combien d'aide pêcheurs avez-vous?
21-Sont-ils du réseau familial?
-Si oui, quelle est leur récompense par journée de travail?
22-Sont-ils salariés?
-Si oui, quel est le montant du salaire journalier?
23-Qui assure le tri du poisson avant la pesée?
-Vous-même: -vos aides pêcheurs:
-votre femme: -les mareyeurs:
-vos enfants: -les transformatrices:
24-La quantité moyenne de capture par jour:
25-Quantité moyenne de capture, selon les espèces principales:
-Espèces: -quantité:
-
-
26-Quel est le prix d'un kilogramme de poisson suivant les espèces:
-espèces: -prix:
-
-
-Y-a-t-il une fluctuation des prix? Pourquoi?
27-A quels types de clients, préférez-vous vendre vos produits?
-Pourquoi?
28-Quelle quantité de poisson est cédée aux mareyeurs par journée de travail?
29-Quelle quantité de poisson est cédée aux transformatrices par journée de travail?
30-Quelle est la quantité de poisson affectée à l'autoconsommation par journée de travail?
31-Quel type de relation y-a-t-il entre vous et la partie de la population ne faisant pas la pêche?
32-Quelles sont les taxes et les cotisations que vous payez chaque année, et quel est le montant?
-Taxes, cotisations -Montant
-
-
33-Quels sont les avantages que vous avez en tant que pêcheur:
-Alphabétisation: -Formation:
-Crédit: -Suivi sanitaire:
-Autres avantages:

48-Si oui

Quantité de vivres payée par an		
Espèces	Quantité	Prix

49-Si non, quelle est la source de revenus vous permettant d'assurer l'achat de vivres?

50-Vos revenus de pêche vous permettent-ils de varier votre alimentation?

Oui Non

51-Quel est le nombre d'aliments introduit par semaine et leur prix moyen?

52-Avez-vous déjà acquis des équipements agricoles grâce aux revenus de la pêche?

Oui: Non:

53-Si oui, quels sont les équipements acquis, leur prix et la date d'acquisition?

Equipements	Prix	Année d'acquisition

54-Avez-vous des parcelles en périmètre irrigué?

Oui: Non:

55-Si oui, quelle est sa superficie, son coût et l'année d'acquisition?

Nombre de parcelles	Superficie	Coût	Date d'acquisition

56-Avez-vous investi dans l'élevage?

Oui: Non:

57-Si oui, quels sont les types d'animaux élevés, leur nombre, leur prix et la date d'acquisition?

Type d'animaux	Nombre	Prix	Date d'acquisition
Bœuf/vache Petits ruminants Volaille Autres			

58-Quelles sont les maladies causées par votre activité?

59-Partez-vous au centre de soins en cas de maladie?

60-Assurez-vous l'achat des produits médicaux grâce aux revenus de la pêche?

61-Quel est en moyenne le coût des dépenses sanitaires par an?

Dépenses sanitaires	Coût/an
Personnelles Familiales	

62-Certains de vos enfants sont scolarisés?

Oui: Non:

63-Si oui, quel est le coût annuel de leur scolarité, fournitures scolaires et cotisation des parents d'élèves?

Nombre d'enfants	Prix scolarité	Prix fournitures	cotisation

64-Arrivez-vous à assurer ces dépenses grâce aux revenus de votre activité?

Oui: Non:

65-Avez-vous amélioré votre cadre de vie par de nouvelles constructions?

Oui: Non:

66-Si oui, quel est le montant de cet investissement?

67-Avez-vous acquis des biens manufacturés grâce à l'activité de pêche?

Oui: Non:

68-Si oui, le nombre, le coût, la date d'acquisition.

Biens	Nombre	Coût	Date d'acquisition
-Moyen de déplacement: -Poste radio: -Autres			

69-Combien dépensez-vous par semaine pour les dépenses courantes de votre famille?

(habillements, condiments, etc.)

70-Economisez-vous une partie de vos revenus?

Oui: Non:

71-Si oui, quel est le montant actuel de vos économies?

72-Quelles sont les difficultés rencontrées pour l'amélioration de la production et des revenus de pêche?

73-Vos suggestions pour la pérennisation du secteur pêche?

FICHE TRANSFORMATRICE

Date de l'enquête:

IDENTIFICATION

- 1-Nom: -Prénoms:
 2-Localité d'origine: - Ethnie:
 3-Age:
 4-Situation matrimoniale:
 -Mariée: -Veuve:
 -Célibataire: -Divorcée:
 5-Si mariée, combien de co-épouses avez-vous?
 6-Combien d'enfants avez-vous?
 7-Nombre d'années de pratique de l'activité?
 8-Quelle activité faisiez-vous avant la mise en eau du barrage de Bagré?
 9-Avez-vous pratiqué cette activité de transformatrice ailleurs?
 10-Avez-vous reçu une initiation à l'activité de transformation?
 Oui: Non:
 11-Si oui, où et quand avez-vous été initiée?
 12-Qui a été votre initiateur?
 -Selon quelles modalités avez-vous été initiée?
 13-Etes-vous membre d'un groupement de transformatrices?
 14-Si non, pourquoi?
 15-Si oui, quel est le nom de ce groupement?
 -Quels sont les objectifs du groupement?
 -depuis combien d'années êtes-vous membre?
 16-L'activité de transformation, est-elle pour vous une activité:
 -unique: -secondaire:
 - principale: -occasionnelle:
 17-Quel genre de transformation faites-vous?
 18-Quelles sont les autres activités que vous menez?

ORGANISATION DE L'ACTIVITE

- 19-L'activité de transformation, est-elle pour vous une activité:
 -Individuelle: -Familiale: -coopérative:
 20-Quelles sont vos heures journalières de travail?
 21-Combien de jours par semaine, faites-vous cette activité?
 22-Combien de personnes vous aident dans cette activité?
 23-Sont-elles du réseau familial?
 -Si oui, quelle est leur récompense par journée de travail?
 24-Sont-elles salariées?
 -Si oui, quel est le montant du salaire journalier?
 25-Quelle quantité de poisson transformez-vous par jours?
 26-Combien de jours faut-il pour la transformation complète du poisson, selon les espèces de poisson:

Type de transformation	Espèces	Nombre de jours
Fumage		
Friture		
Séchage		

- 27-Quelle quantité de poisson frais, faut-il pour avoir un kilogramme de poisson transformé, selon les espèces et les types de transformation?

Type de transformation	Espèces	Quantité
Fumage		
Friture		
Séchage		

- 28- Quel est le prix du kilogramme de poisson transformé selon les espèces principales et le type de transformation:

Type de transformation	Espèces	Prix
Fumage		
Friture		
Séchage		

- 29-Y-a-t-il une fluctuation des prix?
 Oui: Non:
 30-Si oui, selon vous quelles sont les causes de la fluctuation des prix?
 31-Quel est le point d'achat du poisson à transformer?
 -Au débarcadère: -Débarcadères d'autres villages:
 -Marché local: -Marché d'autres villages:

AFFECTATION DES REVENUS

51-Les revenus de la transformation, vous permettent-ils de renouveler vos équipements?

52-Est ce que grâce aux revenus de l'activité, vous participez pleinement à la vie socio-culturelle de votre village? (mariages, baptêmes, funérailles etc.)

53-Les revenus de la transformation, vous permettent-ils d'assurer l'achat de vivres en cas de manque?

Oui:

Non:

54-Si oui,

Quantité de vivres payée par an		
Espèces	Quantité	Prix

55-Vos revenus vous permettent-ils de varier votre alimentation familiale?

Oui:

Non:

56-Si oui, quel est le nombre d'aliments introduit par semaine et quel est son prix moyen?

57-Avez-vous déjà acquis des équipements agricoles grâce aux revenus de la pêche?

Oui:

Non:

58-Si oui, quels sont les équipements acquis, leur prix et la date d'acquisition?

Nom de l'équipement	Prix	Année d'acquisition

59-Quels sont les biens manufacturés que vos revenus vous ont permis d'acquérir et quel est leur prix?

BIENS	PRIX
-Moyen de déplacement: -Ustensiles de cuisine: -Votre habillement et celui de la famille: -Bijoux: -Poste radio: -Autre:	

60-Quelles sont les maladies causées par votre activité?

61-Partez-vous au centre de soins en cas de maladie?

62-Assurez-vous l'achat des produits médicaux grâce aux revenus de la transformation?

63-Quel est en moyenne le coût des dépenses sanitaires que vous assurez par an?

Dépenses sanitaires	Coût/an
Personnelles Familiales	

64- Combien de vos enfants sont scolarisés?

65-Quel est le coût annuel des besoins éducatifs de vos enfants?

66-Arrivez-vous à assurer ces dépenses grâce à vos revenus de transformatrice?

67-Combien contribuez-vous par semaine pour les dépenses courantes de la famille? (savons, condiments, etc.)

68-Economisez-vous une partie de vos revenus?

69-Si oui, quel est le montant actuel de vos économies?

70-Quelles sont les principales difficultés rencontrées dans l'activité de transformation?

71-Quels sont vos souhaits pour l'amélioration des conditions de travail et des revenus?

FICHE COMMERÇANT

Date de l'enquête:

IDENTIFICATION

- 1-Nom: -Prénoms:
 2-Localité d'origine: - Ethnie:
 3-Age:
 4-Situation matrimoniale:
 -Marié: -Veuf:
 -Célibataire: -Divorcé:
 5-Si mariée, combien d'épouses avez-vous?
 6-Combien d'enfants avez-vous?
 7-Nombre d'années de pratique de l'activité?
 8-Avez-vous exercé cette activité ailleurs?
 9- Qui vous a initié à cette activité?
 10-Selon quelles modalités avez-vous reçu cette initiation?
 11-Etes-vous membre d'une organisation de commerçant de poisson?
 12-Si non, pourquoi?
 13-Si oui, Quel est le nom de cette organisation?
 14-Quels sont les objectifs de cette organisation?
 15-Avez-vous une autre activité avant celle-ci?
 Oui: Non:
 16-Si oui, quelle était cette activité?
- 17-L'activité de mareyeur, est-elle pour vous une activité:
 -Unique: -Secondaire:
 -Principale: -Occasionnelle:
 18-Quelles sont les autres activités que vous menez?

ORGANISATION DE L'ACTIVITE

- 19-L'activité de mareyeurs, est-elle pour vous une activité:
 -Individuelle: -Familiale: -Coopérative:
 20-Quelles sont vos heures de travail journalier?
 21-Combien de jours par semaine, faites-vous cette activité?
 22-Combien de personnes vous aident dans cette activité?
 23-Sont-elles du réseau familial?
 -Si oui, quelle est leur récompense par journée de travail?
 24-Sont-elles salariées?
 -Si oui, quel est le montant du salaire journalier?
 25-Quel a été votre fond de démarrage pour cette activité?
 26-Où vous procurez-vous vos produits?
 -Débarcadère: -Marché local: -Autres lieux:
 27-Quel est le moyen de transport que vous utilisez?
 28-Quelle est la destination du produit?
 29-Avec qui payez-vous vos produits?
 -Pêcheurs: -Revendeurs: -Transformatrices:
 30-Achetez-vous vos produits avec le même fournisseur?
 31-Quelle quantité de poisson achetez-vous par jour de travail?
 32-Quelles sont vos préférences en fonction des espèces de poisson?
 33-Quel est le prix du kilogramme de poisson selon les espèces?

Espèces	Prix/kilo

- 34-Y-at-il une fluctuation des prix?
 Oui: Non:
 -Si oui, quelles sont les raisons de cette variation des prix?
 35-st-ce que l'espèce que vous désirez le plus est toujours disponible?
 36-A quel état livrez-vous vos produits à la clientèle?
 -Conservé: -Transformé:
 37-Quel est le coût de la conservation ou transformation du produit?

- 38-Obtenez-vous parfois vos produits à crédit chez les pêcheurs?
 39-Quels sont les risques liés à la qualité du produit suite à une mauvaise conservation ou transformation?
 40-Arrivez-vous à épuiser vos stocks à la vente?
 41-Comment revendez-vous vos produits?
 -En gros: -Demi-gros: -Détail:
 42-Quel est le prix de vente d'un kilogramme de poisson selon les espèces?

Espèces	PRIX DEVENTE /KILO

- 43-Quels sont vos clients préférés et pourquoi?
 44-Quelle est la quantité de vos produits affectée à l'auto-consommation?

45-Quelles sont les taxes et cotisations que vous payez en tant que mareyeur et quel est le montant de chacune?

Taxes, cotisations	Prix

- 46-Quels sont les avantages que vous avez en tant que mareyeur?
 -Crédit: -Formation: -Subvention: -Autres:
 47-Avez-vous constaté une augmentation du nombre de consommateurs de poisson?
 -Oui: -Non:
 -Pourquoi?

EQUIPEMENTS

48-Quel est le matériel que vous utilisez pour l'activité?

Nom de l'équipement	Nombre	Prix unitaire	Durée d'amortissement

49-Quel est le coût pour l'entretien de chaque matériel par semaine, par mois, par saison?

Equipements	Coût d'entretien		
	Semaine	Mois	Saison

- 50-Au près de qui, vous procurez-vous vos équipements?
 -Quelles sont les modalités de paiement de l'équipement?
 51-Quelles sont les principales difficultés d'acquisition du matériel de travail?
 52-Que fait votre association pour vous faciliter l'accès aux équipements?
 53-Soutenez-vous parfois des pêcheurs pour l'acquisition de leurs équipements?
 Oui: Non:

54-Si oui, quels intérêts avez-vous à le faire?

AFFECTATION DES REVENUS

55-Parvenez-vous à assurer le renouvellement de vos équipements grâce à vos revenus de mareyeur?

56-Quels sont les nouveaux équipements que votre activité vous a permis d'acquérir et quel est leur prix?

Equipements nouveaux	Prix

57-Assurez-vous l'achat des vivres en cas de manque, grâce à vos revenus?

Oui: Non:

58-Si oui,

Quantité de vivres payée par an		
Espèces	Quantité	Prix

59-Si non, quelle est la source de revenus vous permettant de payer les vivres?

60-Avez-vous investi dans l'élevage?

Oui: Non:

61-Si oui, quel est la part des revenus de votre activité dans cet investissement?

62-Avez-vous déjà acquis des équipements agricoles grâce aux revenus de votre activité?

Oui: Non:

63-Si oui, quels sont ces équipements, leur prix et la date d'acquisition?

Nom de l'équipement	Prix	Année d'acquisition

64-Avez-vous acquis des parcelles en périmètre irrigué grâce aux revenus de l'activité de mareyeur?

Oui: Non:

65-Si oui, quel a été le montant de cet investissement et l'année d'acquisition?

66-Quels sont les biens manufacturés que vos revenus vous ont permis d'acquérir et quel est leur prix?

BIENS	Prix
Moyen de déplacement Poste radio Autres	

67-Quelles sont les maladies causées par votre activité?

68-Partez-vous au centre de soins en cas de maladies?

69-Assurez-vous l'achat des produits médicaux grâce aux revenus de mareyeur?

70-Quel est, en moyenne, le coût des dépenses sanitaires que vous assurez par an?

Dépenses sanitaires	Coût/an

Personnelles Familiales	
----------------------------	--

71-Combien de vos enfants vont à l'école?

72-Quel est le coût annuel des besoins éducatifs de vos enfants?

73-Assurez-vous ces dépenses grâce à vos revenus de mareyeur?

74-Avez-vous amélioré votre cadre de vie par de nouvelles constructions grâce à vos revenus de mareyeur?

Oui.

Non:

75-Si oui, quel est le montant de cet investissement?

76-Combien contribuez-vous par semaine pour les dépenses courantes de la famille(habillements, savon, condiments etc.)?

77- Economisez-vous une partie de vos revenus?

78-Si oui, quel est le montant actuel de vos économies?

79-Quelles sont les principales difficultés rencontrées dans l'activité de mareyeur?

80-Quels sont vos souhaits pour l'amélioration des conditions de travail et des revenus?

FICHE CONSOMMATEUR

Date de l'enquête:

IDENTIFICATION

- 1-Nom: -Prénoms:
 2-Localité d'origine: - Ethnie:
 3- Age:
 4-Activité professionnelle:
 5-Situation matrimoniale:
 -Marié: -Veuf:
 -Célibataire: -Divorcé
 6-Si marié(e), combien d'épouses (ou co-épouses) avez-vous?
 7-Combien d'enfants avez-vous?

LE POISSON DANS LES METS DES POPULATIONS LOCALES

- 8-Consommez-vous régulièrement le poisson avant la mise en eau du barrage?
 9-Après la mise en eau du barrage de Bagré, consommez-vous le poisson:
 -Chaque jour: -Chaque semaine: -Occasionnellement:
 10-Consommez-vous le poisson:
 -Pendant les repas: -Entre les repas: -A chaque occasion:
 11-Consommez-vous le poisson:
 -Individuellement: -Dans le cadre familial:
 12-Quelle est la quantité consommée:
 -Chaque jour: -Chaque semaine: -A chaque occasion:
 13-Suivant les espèces disponibles, quelles sont vos préférences?
 14-A quel prix obtenez-vous le kilogramme de poisson suivant les espèces?

ESPECES	Prix/KILO

- 15-L'espèce de poisson que vous désirez est-elle disponible à tout temps?
 16-A quelle condition, aimez-vous consommer le poisson:
 -Alevin: -En poudre séchée: -Poisson séché:
 -Poisson fumé: -Poisson bouilli: -poisson grillé:
 -Autres:
 17-Le prix du poisson, conditionne-t-il vos préférences en fonction de son état?
 18-Y-a-t-il une fluctuation des prix de poisson selon les périodes de l'année?
 Oui: Non:
 19-A quelle période de l'année le poisson est-il moins cher et quel est son prix au kilogramme?
 20-Selon vous, quelles sont les causes de la fluctuation des prix du poisson?
 21-Quel est votre lieu d'approvisionnement en produits halieutiques?
 -Débarcadère: -Au bord des voies:
 -Marché locale: -Marché d'autres villages:
 -Autres localités:
 22-Quelle est la distance que vous parcourez pour vous approvisionner en produits de pêche?
 23-Selon vous, quels sont les avantages de la consommation du poisson?
 24-Y-a-t-il de risques sanitaires à consommer du poisson?
 Oui: Non:
 25-Pourquoi?

 26-Quelles sont les difficultés que vous rencontrez pour vous approvisionner en produits halieutiques?

Fiche d'enquête sur les débarcadères

Date de l'enquête:

- 1-Localité d'origine: - Ethnie:
 2- Age:
 3- Situation matrimoniale:
 Marié: - Veuf:
 Célibataire: - Divorcé:
 4- Depuis quand vous êtes installé à Bagré (rive du lac)
 5- Nombre d'années de pratique de la pêche.
 6- Quelle activité faisiez-vous avant la mise en eau du lac de Bagré?

- 7- Avez-vous reçu une initiation à l'activité de pêche?
 Oui: - Non:
 8- Si oui, où et quand avez-vous eu cette initiation?
 9- Qui a été votre initiateur?
 Selon quelles modalités avez-vous été initié?
 10- Etes-vous membre d'un groupement de pêcheurs?
 11- Si non, pourquoi?
 12- Depuis combien d'années êtes-vous membre du groupement ?
 13- L'activité de pêche, est-elle pour vous une activité:
 Unique: - Principale:
 Secondaire: - Occasionnelle:
 14- Quelles sont les autres activités que vous menez ?

- 15- L'activité de pêche, est-elle pour vous une activité:
 Individuelle: - Familiale: - Coopérative:
 16- Combien de jours par semaine consacrez-vous à la pêche?
 17- Qui assure le tri du poisson avant la pesée?
 Vous-même: - Vos aides pêcheurs:
 Votre femme: - Les mareyeurs:
 Vos enfants: - Les transformatrices:
 18- Quel type de relation y-a-t-il entre vous et les non pêcheurs ?
 19- Quels sont les avantages que vous avez en tant que pêcheur:
 Alphabétisation: - Formation:
 Crédit: - Suivi sanitaire:
 Autres avantages:
 20- Où vendez-vous votre production ?
 - au débarcadère :
 au marché de:
 au bord de la route :

Questionnaire (complémentaire)

Revenus des pêcheurs

- 1- Quelle est la période de forte production ?
- 2- Quelle est la période de faible production ?
- 3- Quelle est en moyenne les revenus mensuels de la pêche en période de forte production ?
- 4- Quelle est en moyenne les revenus mensuels de la pêche en période de faible production ?

Revenus des mareyeurs

- 1- Quelle est la période de bonne production ?
- 2- Quelle est la période de faible production ?
- 3- Quelle est en moyenne les revenus mensuels de l'activité en période de forte production ?
- 4- Quelle est en moyenne les revenus mensuels de l'activité en période de faible production ?

Revenus des transformatrices

- 1- Quelle est la période de bonne production ?
- 2- Quelle est la période de faible production ?
- 3- Quelle est en moyenne les revenus mensuels de l'activité en période de forte production ?
- 4- Quelle est en moyenne les revenus mensuels de l'activité en période de faible production ?

LISTE DES FIGURES

<i>Figure 1 : Précipitations et températures mensuelles à Gomboussougou.....</i>	<i>19</i>
<i>Figure 2 : Station de Gomboussougou : Évolution des précipitations annuelles de 1991 à 1998</i>	<i>20</i>
<i>Figure 3 : Evolution de l'évapotranspiration et humidité mensuelle.....</i>	<i>21</i>
<i>Figure 4 : Vitesse moyenne mensuelle des vents à 10 m du sol,</i>	<i>22</i>
<i>Figure 5: Variation du volume d'eau annuel du lac, de 1993 à 2001</i>	<i>23</i>
<i>Figure 6: Variation annuelle du volume minimal des eaux du lac Bagré.....</i>	<i>24</i>
<i>Figure 7 : Structure par âge de la population de la zone d'étude, 1996.....</i>	<i>26</i>
<i>Figure 8 : Evolution de la production annuelle des 3 débarcadères de la zone d'étude</i>	<i>35</i>
<i>Figure 9: Evolution de la production annuelle de la pêcherie de Bagré</i>	<i>35</i>
<i>Figure 10: Evolution de la production moyenne mensuelle de la zone d'étude de 1997 à 2001 ..</i>	<i>36</i>
<i>Figure 11: Variation des productions mensuelles des débarcadères ciblés en 2000</i>	<i>37</i>
<i>Figure 12: Evolution mensuelle de la production de Bagré en 2001.....</i>	<i>39</i>
<i>Figure 13: Production des débarcadères du lac Bagré en 2001</i>	<i>40</i>
<i>Figure 14: Schéma d'un filet maillant.....</i>	<i>48</i>
<i>Figure 15: Schéma d'un filet épervier.....</i>	<i>49</i>
<i>Figure 16: Schéma d'une Palangre.....</i>	<i>50</i>

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

<i>Photo n°1: Un pêcheur et un aide à bord d'une pirogue</i>	<i>46</i>
<i>Photo n°2: Véhicule chargé de glacière pour enlever la production sur le débarcadère de Fougou.....</i>	<i>53</i>
<i>Photo n°3: Mareyeuse à cyclomoteur transportant du poisson.....</i>	<i>53</i>
<i>Photo n°4: Mareyeur à cycle transportant du poisson.....</i>	<i>54</i>
<i>Photo n°5: Mareyeur conditionnant du poisson dans sa glacière</i>	<i>56</i>
<i>Photo n°6: Fumage de poissons sur un four « choekor »</i>	<i>62</i>
<i>Photo n°7: Une transformatrice et ses aides séchant du poisson en saumure au soleil à Fougou</i>	<i>65</i>
<i>Photo n°8: Vue des enfants aide-transformatrices sur le site de vente</i>	<i>67</i>
<i>Photo n°9: Le campement de pêche de Fougou</i>	<i>85</i>

LISTE DES TABLEAUX

<i>Tableau I: Répartition de la population enquêtée.....</i>	<i>14</i>
<i>Tableau II : Population des villages de la zone d'étude.....</i>	<i>26</i>
<i>Tableau III: Prix du poisson frais sur les débarcadères riverains.....</i>	<i>69</i>
<i>Tableau IV : Prix du poisson frais sur le débarcadère de Gomboussougou.....</i>	<i>69</i>
<i>Tableau V : Prix du poisson chez les mareyeurs locaux.....</i>	<i>70</i>
<i>Tableau VI : Prix du poisson chez les mareyeurs à Ouagadougou.....</i>	<i>71</i>

LISTE DES CARTES

Carte 1 : LA LOCALISATION DES SITES D'ETUDE	12
Carte 2 : LA DISTRIBUTION DE LA POPULATION AUTOUR DU LAC BAGRE.....	25
Carte 3 : LA DISTRIBUTION DES DEBARCADERES AUTOUR DU LAC BAGRE.....	33

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	4
RESUME	5
INTRODUCTION GENERALE	6
LA METHODOLOGIE	9
LES OUTILS DE COLLECTE DES DONNEES	13
1- Les travaux préliminaires.....	13
2- Les travaux de terrain.....	13
LE TRAITEMENT DES DONNEES.....	14
CHAPITRE I : PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE	15
I- LES ASPECTS PHYSIQUES	15
I-1- Le relief	15
I-2- Les sols	16
I-3- La végétation	17
I-4- Le climat	17
I-4-a- Les températures et la pluviométrie	18
I-4-b- L'humidité relative et l'évapotranspiration (ETP)	20
I-4-c- Les vents.....	21
I-5- Les ressources en eau de surface	22
I-5-a- Le réseau naturel.....	22
I-5-b- Le réseau artificiel.....	23
II- ASPECTS HUMAINS	24
II-1- LA STRUCTURE DE LA POPULATION	26
II-2- L' ORGANISATION SOCIALE.....	27
II-3- LES MOUVEMENTS MIGRATOIRES	28
II-4- LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES	28
II-4- a- La terre	28
II-4- b- L'eau	29
III- LA PRODUCTION HALIEUTIQUE ET LES SITES DE PECHE	30
III-1- LES PRATIQUES TRADITIONNELLES DE PECHE.....	30
III-2- LES OBJECTIFS DE LA PECHE.....	31
III-3- LES SITES DE PECHE DU LAC DE BAGRE	32
III-4- LE POTENTIEL HALIEUTIQUE ET LA PRODUCTION	34
CHAPITRE II : LES ACTEURS DE LA PECHE	41
I- LES PECHEURS	41
I-1- LES CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES.....	41
I-2- LES CARACTERISTIQUES SOCIO-PROFESSIONNELLES	43
I-3- L'ORGANISATION DU TRAVAIL.....	44
I-4- LES ÉQUIPEMENTS	46
I-4-a- La pirogue.....	46
I-4-b- Le filet maillant.....	47
I-4-c- Le filet épervier	48
I-4-d- Les palangres.....	50

II- LES MAREYEURS	52
II-1- LES CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES	52
II-2- LES CARACTERISTIQUES SOCIO-PROFESSIONNELLES	54
II-3- L'ORGANISATION DU TRAVAIL.....	55
II-4- LE MATERIEL UTILISE.....	55
III- LES TRANSFORMATRICES	57
III-1- LES CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES	58
III-2- LES CARACTERISTIQUES SOCIO-PROFESSIONNELLES	58
III-3- LES ÉQUIPEMENTS.....	60
III-4- LES TECHNIQUES DE TRANSFORMATION	63
III-4-a- La friture	63
III-4-b- Le fumage.....	64
III-4-c- Le séchage.....	64
III-5- L'ORGANISATION DE L'ACTIVITE	65
CHAPITRE III : LES IMPACTS DE LA PÊCHE.....	68
I- LES CIRCUITS DE DISTRIBUTION	68
I-1- LE COMMERCE DU POISSON FRAIS A LA SORTIE DE L'EAU	68
I-2- LA VENTE DU POISSON CHEZ LES MAREYEURS	70
I-3- LA COMMERCIALISATION DU POISSON TRANSFORME	71
I-4- SCHEMA DE DISTRIBUTION DU POISSON A LA SORTIE DE L'EAU	73
II- LES RETOMBÉES DE LA FILIÈRE PÊCHE.....	74
II-1- LA CREATION D'EMPLOIS	74
II-2- LES IMPACTS SANITAIRES	77
II-3- L'APPORT DE LA PECHE A L'EDUCATION	79
II-4- L' IMPACT ALIMENTAIRE.....	81
II-5- L'AMELIORATION GENERALE DES CONDITIONS DE VIE	84
II-5-a- L'impact sur l'habitat	84
II-5-b- L'acquisition de biens manufacturés	86
II-5-c- Les dépenses diverses	87
II-5-d- Les économies.....	87
II-6- UN NOUVEAU CONTEXTE CULTUREL ET ECONOMIQUE.....	88
CONCLUSION GENERALE.....	92
BIBLIOGRAPHIE	94
ANNEXES.....	98
LISTE DES FIGURES.....	116
LISTE DES PHOTOGRAPHIES.....	117
LISTE DES TABLEAUX.....	118
LISTE DES CARTES.....	118
TABLE DES MATIERES.....	119

RESUME

Le lac de Bagré a été construit en 1992 sur le cours moyen du Nakambé, entre les provinces du Boulgou et du Zoundwéogo. D'une capacité de 1,7 milliard de m³ sur une superficie de 2.500 ha, cet aménagement a offert de nouvelles opportunités pour l'agriculture et la production électrique. Mais elle a entraîné le déplacement de populations, la perte de terres agricoles et de ressources forestières. Elle a également déstructuré les systèmes de production des villages riverains.

A côté des objectifs principaux de l'aménagement, les populations riveraines s'adonnent à des activités "hors projet", en l'occurrence la pêche et le maraîchage.

L'étude d'un site défini autour du nouveau village de Fougou (village déplacé) a permis de mesurer l'impact socio-économique de la pêche à Bagré. Les résultats confirment les hypothèses selon les quelles :

- sur les rives du lac, les acteurs de la pêche sont en majorité des autochtones de la zone.
- l'organisation de la pêche résulte de l'action concertée de groupements d'acteurs et des services techniques de la direction des pêches.
- l'exploitation du potentiel halieutique compense les diverses pertes subies suite à la mise en eau du barrage (apports alimentaires, revenus de pêche). Cette situation affecte les conditions de vie des populations riveraines à travers :
 - ✓ la création d'emplois : sur les sites d'étude, plus de 1.200 emplois sont générés par la pêche ;
 - ✓ la diversification des sources de revenus ;
 - ✓ l'amélioration de la consommation de protéines animales;
 - ✓ l'amélioration des conditions d'accès à l'éducation, aux soins de santé ;
 - ✓ l'amélioration de l'habitat, l'intégration à l'économie du monde rural, etc.

La pêche, grâce à ses diverses retombées, produit un impact positif sur la vie sociale et économique des autochtones riverains du lac Bagré.

Mots clés : Aménagement hydro-agricole - Pêche- Revenu- Amélioration des conditions de vie- Bagré – Burkina Faso.